

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2020



FAIRE SOCIÉTÉ INCLUSIVE  
AVEC LA PLEINE  
PARTICIPATION DE TOUS

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Directrice de la publication

**Dominique Gillot**, Présidente de la Fédération générale des PEP

Comité de rédaction

**Simone Aimard**, Secrétaire générale

**Brigitte Houlier**, Secrétaire générale adjointe

**Yves Durand**, Vice-Président Relation extérieures, communication, SI

**Gilles Lechevallier**, Vice-Président PEVLC

**Dominique Quinchon**, Vice-Président PSM2S

**Fernand Vanobberghen**, Vice-Président PESP

**Jacques Guyard**, membre du bureau associé en charge du conseil scientifique

**Catherine Boyer-Slezak**, Administratrice

**Agnès Bathiany**, Directrice générale

**Pascal Ansel**, Directeur du système d'information et de la communication

**Isabelle Monforte**, Directrice de l'animation des secteurs et programmes

**Sophie Dotaro**, Cheffe de projet communication

**Frédéric Martin-Delvincourt**, Assistant de direction

Conception graphique : commevisuels.com

Iconographie : PEP, Agence Magnum, Jean François Treillou

Secrétariat de rédaction : Florence Dubrulle

L'HISTOIRE DES PEP

# PLUS DE CENT ANS D'ENGAGEMENT

- **1915** : création de l'œuvre des Pupilles de l'enseignement public (PEP) par des universitaires et enseignants de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés ou réformés fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique.

Les sections sont présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques.

- **1917** : dans la continuité de l'œuvre nationale, la Fédération générale des PEP (FGPEP) est créée et regroupe les associations ou sections départementales des pupilles de l'école publique.

- **1919** : la Fédération générale des PEP (FGPEP) est reconnue d'utilité publique le 16 août 1919.

- **1924** : ouverture de la première école de plein air et d'un sanatorium dans les Pyrénées-Orientales.

- **1925** : première colonie scolaire permanente.

- **1926** : les sections qui constituent l'œuvre se transforment en associations départementales autonomes et étendent leur « assistance » à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquenté les établisse-

ments d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale ».

- **1945** : agrément Fédération de vacances.

- **1953** : création du premier institut médico-éducatif (IME) marquant le début du développement de l'action des PEP en faveur de l'enfance handicapée.

- **1961** : création du premier centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) et des premières classes de neige.

- **1986** : mise en place des actions de soutien scolaire pour les enfants malades (SAPAD).

- **1992** : signature de la Charte nationale de l'accompagnement scolaire et mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité.

- **1996** : adoption du premier projet fédéral 1996-2000 qui étend la mission des PEP « à tous les orphelins de la société ».

- **2000** : adoption du second projet fédéral 2000-2005 « Avec l'école, pour une société plus solidaire ».

(1) Les sigles et acronymes sont regroupés dans un glossaire page 76.

## L'HISTOIRE DES PEP

# PLUS DE CENT ANS D'ENGAGEMENT

- **2005** : agrément tourisme et premières structures petite enfance.
- **2006** : adoption du troisième projet fédéral 2006-2010 « Accompagner pour une société plus solidaire ».
- **2009** : création du premier EHPAD du réseau PEP
- **2010** : mise en place du Système information (SI)
- **2011** : première combinaison des comptes fédérale et premières Rencontres PEP « Le Rendez vous des acteurs engagés pour une transformation sociale ».
- **2012** : adoption du quatrième projet fédéral 2012-2017 « Agir pour l'émancipation de tous ».
- **2013** : 2<sup>es</sup> Rencontres PEP au Palais Brongniart (Paris) « Quelles solidarités pour quelle transformation sociale ? », création de FACE PEP (Formation, Audit, Conseil et Etudes).
- **2014** : première édition du Baromètre PEP de la société inclusive. Affirmation de la double identité, les PEP acteurs de l'ESS et de l'éducation populaire.
- **2015** : célébration du centenaire et 3<sup>es</sup> Rencontres PEP « Agir pour une société inclusive ».
- **2017** : adoption du cinquième projet fédéral 2018-2022 « Agir pour une société solidaire et inclusive » et réforme statutaire.
- **2018** : adoption du Projet stratégique de la Tête de réseau.
- **2019** : premières Journées métiers de l'ensemble du réseau PEP à Pau.

# INTRODUCTION GÉNÉRALE



L'œuvre des PEP a été créée il y a plus de cent ans par des philanthropes de l'éducation, pour lutter contre les inégalités de destin engendrées par la guerre et l'extrême pauvreté des enfants.

Venir en aide aux plus défavorisés pour leur offrir un parcours de réussite scolaire, sanitaire, sociale, et leur permettre d'être acteurs de la reconstruction de la France a été un engagement jamais démenti de nos prédécesseurs. Incrire les enfants dans le récit de la République, dans un esprit humaniste et laïque, en contrepoint des œuvres caritatives confessionnelles, reste une marque de ce qu'est devenue aujourd'hui la Fédération générale des PEP.

Au fil du temps, des séquences historiques et politiques, notre Fédération, reconnue pour ses activités de solidarité, d'ambition éducative et émancipatrice, est devenue un

des piliers de construction d'une société plus inclusive. Année après année, le rapport d'activité rend compte loyalement et sincèrement de la mise en œuvre des engagements contenus dans nos statuts, précisés par le 5<sup>e</sup> projet fédéral et par des motions d'ordre général qui en complètent le programme au fil de l'analyse des contextes et des écosystèmes dans lesquels nous, associations fondant le réseau, évoluons pour faire mouvement de préservation des valeurs qui nous rassemblent et de transformation sociale jamais achevée.

Le rapport d'activité de l'année 2020 est marqué par la réactivité dont a su faire preuve le réseau grâce à l'animation responsable et coopératrice de la Tête de réseau. Alors que nous abordons la 3<sup>e</sup> année du 5<sup>e</sup> projet fédéral, forts de la motion adoptée lors de l'assemblée générale

VIE INTERNE  
VIE PUBLIQUE  
NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

JANVIER 2020	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dominique Gillot élue vice-présidente du CNCPPH ( Conseil national consultatif des personnes handicapées )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence nationale du handicap (CNH)</li> <li>• Semaine olympique et paralympique de l'Éducation nationale du 3 au 8 février 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise du Covid: mobilisation exceptionnelle du réseau</li> <li>• Mise en place des réunions régionales en digital</li> <li>• Mise en place d'une lettre d'information Covid quotidienne</li> <li>• Campagne de collecte des données Indicia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fédération générale des PEP, membre de Solidarité laïque, est cosignataire de la tribune #EntendonsLeursCris concernant la violence sur les enfants</li> <li>• Appel aux dons pour soutenir le programme d'action Covid-19 de la Fédération générale des PEP</li> <li>• Mise en place du 1<sup>er</sup> numéro de la newsletter « Défis solidaires - Covid-19 »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpellation du Gouvernement pour la reprise effective de l'enseignement en préféréntiel pour tous</li> <li>• La Fédération générale des PEP demande au Gouvernement des mesures fortes sur l'accès aux vacances des familles, des enfants et des jeunes</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Confinement 1</b></li> <li>• Élections municipales</li> <li>• Tour de France Pacte pouvoir de vivre</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension du système de visioconférence pour le réseau PEP</li> </ul>		

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

(AG) 2019, à Toulon, qui nous orientait vers une plus grande volonté d'agir collectivement pour que chacun puisse être décideur et acteur de son devenir, avec une plus grande attention aux conséquences environnementales des politiques publiques à l'origine de crises multiples à travers l'ensemble de la population, le début de l'année 2020 nous a consternés avec l'intrusion de ce virus inconnu, dans un écosystème national et international non préparé aux conséquences inédites de la pandémie.

Cette consternation, qui aurait pu se transformer en stupeur paralysante, a été un formidable levier de réaction partagée, de la Tête de réseau à l'ensemble du réseau, pour organiser la continuité de nos activités et de l'accompagnement des personnes qui comptent sur nous. Dès le mois de mars, le système de communication fédéral, opérant un accroissement de compétences rapide, s'est mis au service du réseau pour faciliter les liens, les échanges, permettre l'organisation de conférences et de réunions à distance qui ont évité la mise à l'écart et le repli tant des administrateurs et des militants que des bénévoles et des professionnels, tous engagés dans un élan de solidarité réciproque qui est à l'origine de mutualisations, de partage et d'évolution accélérée des pratiques tant professionnelles qu'associatives

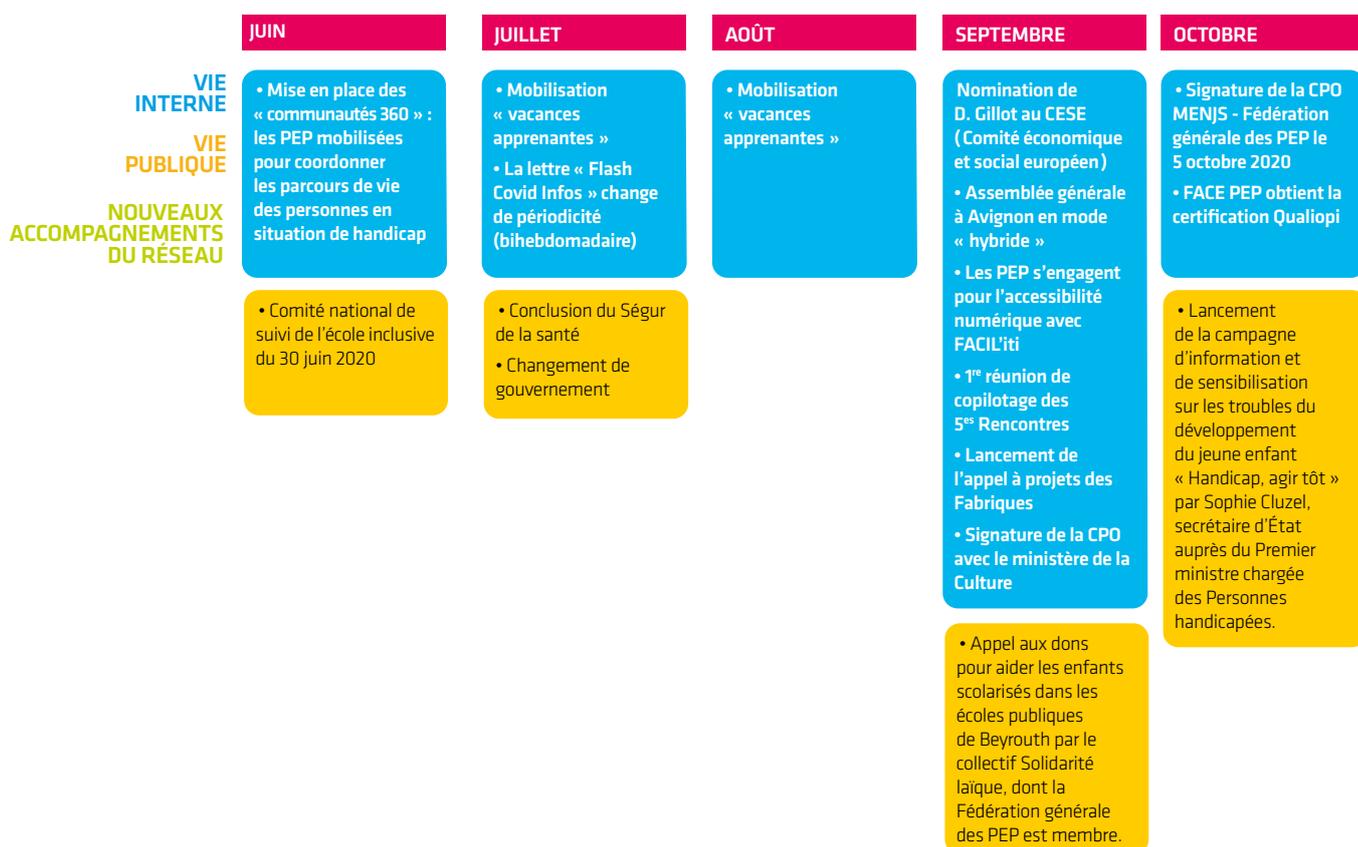
et culturelles. Sans pouvoir être exhaustif, ce rapport d'activité retrace, mois après mois, semaine après semaine, cet élan qui a permis de faire œuvre réellement commune dans l'exaltation des valeurs fondatrices du mouvement et la mémoire de nos prédécesseurs qui en inspirent la portée symbolique et la combativité au cœur du pacte républicain.

Mouvement d'action et de concrétisation de programmes au bénéfice des plus fragiles, de mise en œuvre des politiques publiques auxquelles nous contribuons avec la vigueur des revendications partagées avec le réseau, pour être à la hauteur de nos responsabilités de gestionnaires d'établissements de vacances, de loisirs, de dispositifs de proximité, d'accueil et d'accompagnement, de services sociaux et médico-sociaux.

Gestionnaires conventionnés avec les organismes financeurs et de tutelle des différents secteurs qui constituent la richesse d'intervention des PEP, mais aussi, et avant tout, partenaires de ces autorités, de l'école, des politiques de la ville, culturelles, sociales, environnementales, citoyennes.

Jamais, avant cette année 2020 qui aurait pu être funeste, notre réseau n'avait autant mérité son qualificatif de « mouvement de transformation sociale ».

Dès le premier choc du confinement, nous avons su relever



les défis et progresser collectivement dans la continuité, la solidarité et l'adaptabilité dans tous les secteurs d'activité, mettant à profit les gains de compétences numériques, la maîtrise digitale pour les actions éducatives et de proximité, le maintien du lien avec les personnes isolées, la protection de l'enfance, des adolescents et de leurs familles, l'évolution des postures professionnelles et les collaborations intersecteurs, la coconstruction de solutions entre territoires, l'appui de la Tête de réseau à toutes ces innovations en réponse aux besoins émergents ou amplifiés.

Des thèmes particulièrement chers aux PEP ont bénéficié d'un éclairage particulier et recueilli l'attention des pouvoirs publics sensibles à notre apport, tels le droit aux vacances pour tous, le développement d'activités éducatives et sociales de proximité, l'évolution et le renforcement de l'offre médico-sociale au plus près des besoins en incluant le milieu ordinaire (plateforme 360), la promotion des valeurs de la République : citoyenneté, laïcité, autodétermination et pouvoir d'agir.

La Fédération a eu à cœur de concrétiser les engagements de l'AG 2020 d'Avignon, particulièrement pour reprendre l'opérationnalité de la création des associations régionales PEP (ARPEP), inscrite dans le 5<sup>e</sup> projet fédéral et qui se mettait en œuvre de manière très différenciée. Plusieurs

réunions de groupes de travail ont permis l'échange et le partage d'expériences fructueuses qui ont préparé un conseil d'administration (CA) consacré spécifiquement à la question et qui a produit une résolution présentée à l'adoption lors de l'AG de Saint-Étienne.

De même, la création d'un outil foncier pour soutenir la politique patrimoniale de notre Fédération a été mise à l'étude dès l'adoption en AG, par un groupe de travail *ad hoc*, qui a abouti à la création de la Ressourcerie foncière des PEP, le 25 mars dernier. Le prochain rapport d'activité établira la première action (déjà engagée) de cet outil précieux et innovant.

Notre Fédération a su faire alliance au service de la transformation sociale indispensable en créant les synergies fructueuses pour une montée en compétences et responsabilités du réseau, encourager et accroître la culture associative du mouvement, tout en promouvant la structuration de la réflexion et de l'action collectives.

**DOMINIQUE GILLOT,**  
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP

NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2021	FÉVRIER	MARS	AVRIL
<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au DuoDay 2020</li> <li>Séminaire cadres/élus de la TDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6<sup>e</sup> édition du Baromètre PEP/ Kantar de la société inclusive</li> <li>Journée PEP « laïcité et engagement citoyen » le 9 décembre, avec la participation du Conseil des sages de la laïcité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le 12 janvier 2021, deux jeunes filles accompagnées par des structures PEP (PEP 11 et GPA) et participant au Collège des enfants et des adolescents du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) ont échangé et fait part de leurs préoccupations à Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Webinaire sur le déploiement de l'outil métier fédéral VERN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rassemblement des présidents et directeurs généraux en digital</li> <li>5<sup>es</sup> Rencontres PEP : Les Fabriques en territoire du 29 mars au 7 avril</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5<sup>es</sup> Rencontres PEP : Le forum social participatif des 8 et 9 avril</li> <li>Projet de plan de relance</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Confinement 2</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Confinement 3</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Journée « laïcité » 9 décembre</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de la Ressourcerie foncière PEP</li> </ul>	

# 2020

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ



## 1

### LE DÉFI DU PREMIER CONFINEMENT RELEVÉ COLLECTIVEMENT

- 10 CONTINUITÉ, ADAPTABILITÉ, SOLIDARITÉ ET INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS**
- Continuité d'accueil et des actions éducatives
  - Protection de l'enfance
  - Personnes isolées, en rupture de lien social
  - Évolution de postures professionnelles et collaborations intersectorielles
  - Coconstructions de solutions entre territoires
  - Le numérique, nouveau vecteur social et sanitaire
  - Réponses en proximité : des plateformes 360 Covid aux plateformes 360
  - Pérennisation des équipes au-delà du premier confinement
- 19 LA TÊTE DE RÉSEAU EN APPUI À LA RÉACTIVITÉ ET À L'INNOVATION DU RÉSEAU**
- Déploiement des outils numériques
  - Outil collaboratif de mutualisation des actions
  - Création de la lettre quotidienne « Covid-19 : Information FGPEP » : informer, préserver, alerter et développer
  - Inscription des actions PEP sur les plateformes de solidarité initiées par le Gouvernement
- 23 RÉINVENTER ET DÉFENDRE LES VACANCES POUR TOUS**

## 2

### DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES DÉFIS

- 26 LA SOLIDITÉ CONFIRMÉE D'UNE ORGANISATION**
- Pilotage et plaidoyer de la Tête de réseau
  - Copilotage : la solidarité en action
  - Mobilisation locale pour le déploiement d'actions de solidarité
  - Organisation régionale du réseau
  - Déploiement et sécurisation du réseau
  - Évolution et amplification des conventions d'objectifs
  - Représentation et influence accentuées
- 36 DROIT AUX VACANCES, À LA CULTURE ET AU SPORT POUR TOUS**
- Un groupe de travail dédié
  - Une organisation solidaire sur le territoire
  - Une mobilisation sans précédent : les « vacances apprenantes »
  - L'offre de vacances PEP pour les personnes à besoins spécifiques repensée
  - Culture : déploiement des actions sur le territoire
  - Sport pour tous et inclusion

## 42 ÉVOLUTION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE ET DE SANTÉ DES PEP

- Évolution des CMPP
- École inclusive : vers un renforcement des coopérations en territoire
- Évolution des services d'assistance pédagogique à domicile
- Apprentissage et handicap
- Implication dans la structuration et le déploiement des « plateformes et communautés 360 » 2020-2021
- Déploiement et consolidation de pôles ressources handicap PEP

## 46 APPUI ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET ÉDUCATIVES DE PROXIMITÉ

- Les PEP dans les Cités éducatives
- Les PEP et la Petite Enfance
- Le rôle inclusif du numérique
- La participation des personnes et le développement local : projet « En-jeux de société »

## 51 PROTECTION DE L'ENFANCE : EXPÉRIMENTATION ET ÉVOLUTION DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DE MECS

## 52 CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ ET PROMOTION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- 6<sup>e</sup> Baromètre de la société inclusive PEP/Kantar 2020
- Journée « laïcité et engagement citoyen »
- Création d'un groupe de travail « laïcité »
- SNU et services civiques : l'éducation à la citoyenneté

### 2020 : MONTÉE EN COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DU RÉSEAU

# 3

## 58 METTRE EN SYNERGIE DES COMPÉTENCES ET DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX OPTIMISÉS PAR LE SYSTÈME D'INFORMATION : UNE ALLIANCE AU SERVICE DE LA PROFESSIONNALISATION

- Progression de la culture numérique des PEP
- Conception de formations pour le développement des associations régionales
- Participation à un projet à dimension nationale dédié aux proches aidants
- Développement de l'offre de formation 100 % numérique
- Obtention de la certification Qualiopi

## 61 RENFORCER LA CULTURE PEP

- Partage des données et des indicateurs d'évaluation du projet fédéral
- Mise à disposition et partage d'outils transversaux PEP
- Séminaire d'accueil des nouveaux responsables (stage 2020)

## 64 LA RESSOURCERIE : UN OUTIL SOLIDAIRE AU SERVICE DES ACTIONS DES PEP ET DU PATRIMOINE

## 66 STRUCTURER LA RÉFLEXION ET L'ACTION COLLECTIVES

- Programme Europe International : premiers projets collectifs WIFFI validés par l'Union européenne
- Coopération avec des organismes de recherche et d'enseignement supérieur
- Projets innovants 2020
- Les 5<sup>es</sup> Rencontres PEP

## 72 CONCLUSION GÉNÉRALE

## 73 EXTRAIT DU RAPPORT DE COMBINAISON DES COMPTES 2019

## 76 GLOSSAIRE



# LE DÉFI DU PREMIER CONFINEMENT RELEVÉ COLLECTIVEMENT

## CHIFFRES-CLEFS

EN 2019-2020,  
LE RÉSEAU PEP RASSEMBLE

**20 000** SALARIÉS

ET **8 000** BÉNÉVOLES

**101** ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ  
DONT >

**10** ASSOCIATIONS RÉGIONALES

**6** ASSOCIATIONS TERRITORIALES

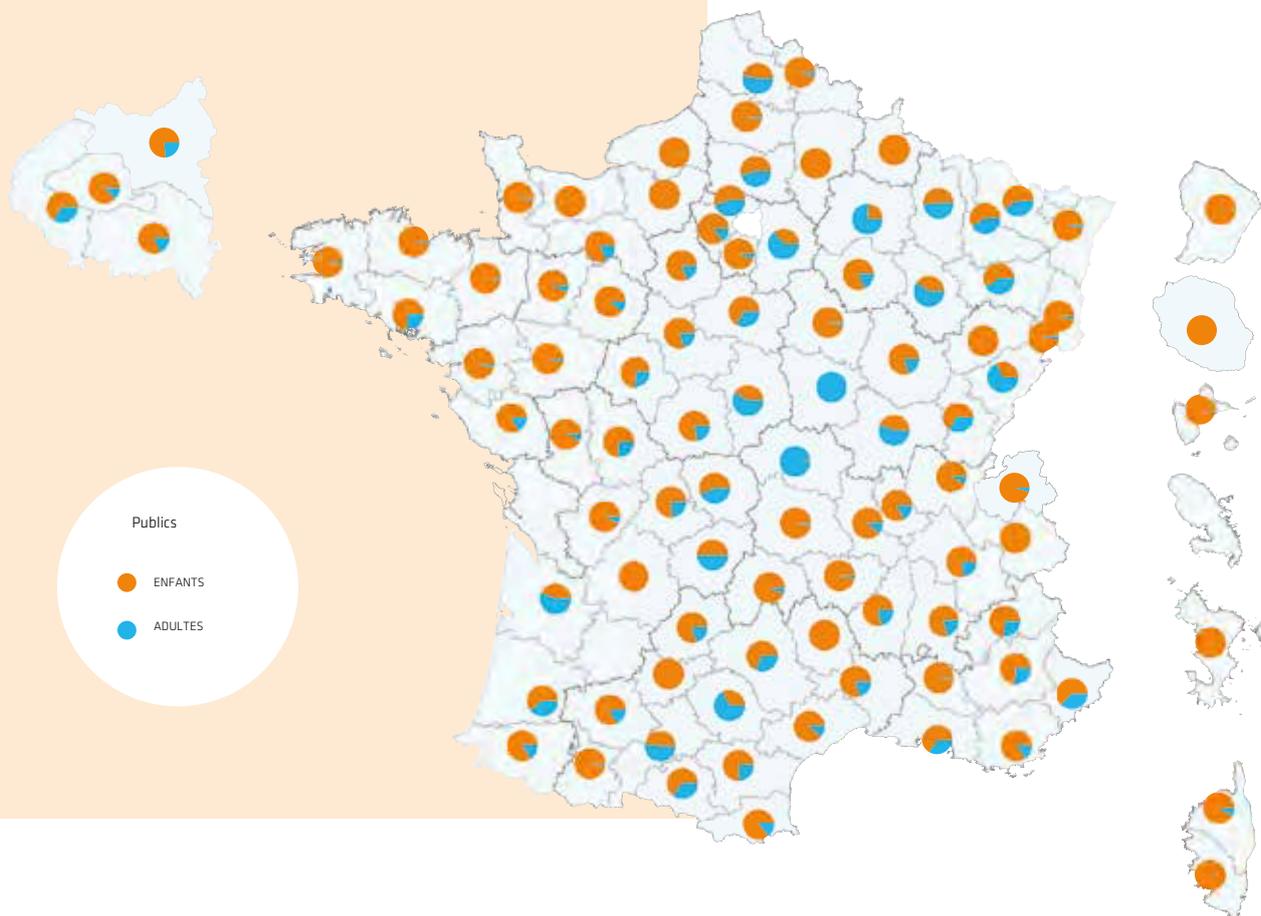
**5** ASSOCIATIONS AFFILIÉES

## UN FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ ET D'INVENTIVITÉ

Début 2020, la crise sanitaire a impacté l'ensemble des activités et des personnes accompagnées par les PEP partout sur le territoire, aggravant les inégalités sociales et rendant plus difficile encore pour chaque citoyen l'accès aux droits. Anticipant les annonces territoriales de fermeture des établissements éducatifs et médico-sociaux et adaptant leurs dispositifs habituels dans l'urgence dès les premières heures du confinement, les associations PEP ont mobilisé leurs bénévoles et leurs salariés, au premier rang desquels les professionnels du secteur médico-social et de l'action éducative de proximité. Tous ont tout de suite fait preuve d'adaptabilité, de flexibilité et d'innovation, avec pour objectif la continuité des activités au bénéfice de leurs usagers les plus fragiles. En dépit des conditions sanitaires et des conséquences de la maladie, les salariés du réseau ont révélé un grand sens des responsabilités dans le cadre, ou parfois à la

limite, des plans de continuité d'activité locaux. Ce sens des responsabilités a créé les conditions pour agir et développer des initiatives aussi solidaires qu'ingénieuses dans tous les secteurs d'activité des PEP. Ces actions innovantes sur le terrain, coconstruites entre secteurs et/ou entre territoires, ont été appuyées, valorisées et remontées en temps réel par la Tête de réseau (TDR) auprès des pouvoirs publics : elles ont ainsi contribué aux processus de gestion de crise et aux décisions publiques. Le pilotage de la TDR a permis de structurer les actions recensées dans un plan de continuité d'actions solidaires fédéral, intensifiant le travail collaboratif au sein du réseau. Enfin, tout ce dispositif de pilotage a été soutenu par le déploiement en temps réel, par l'équipe informatique de la TDR, de tous les outils nécessaires à ce travail collaboratif à distance.

### CARTOGRAPHIE 2020 : ENFANTS ET ADULTES ACCOMPAGNÉS DANS LES ASSOCIATIONS PEP



1

LE DÉFI DU  
PREMIER CONFINEMENT  
RELEVÉ COLLECTIVEMENT

# CONTINUITÉ, ADAPTABILITÉ, SOLIDARITÉ ET INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS



Dès l'annonce du confinement le 14 mars 2020, la TDR a incité les associations PEP à mobiliser immédiatement leurs salariés et leurs bénévoles. En quelques heures, ils se sont organisés pour assurer au quotidien la continuité de leur activité au service des populations les plus fragiles : une mobilisation inédite que l'équipe de la TDR a soutenue et valorisée.

Entre le 14 mars et la sortie du premier confinement à la mi-mai 2020, de multiples actions de solidarité, innovantes et locales, ont été conçues. Un premier programme d'actions fédéral, décliné en trois objectifs et huit axes (voir encadré p.11), a été adopté dans le cadre de la continuité des services. Il a favorisé le partage d'expériences et de compétences aux échelles régionale et nationale. Il a souligné la grande réactivité des associations PEP qui a été valorisée auprès des pouvoirs publics. Tous les champs d'activité ont été mobilisés, les innovations se structurant fréquemment à la croisée des secteurs d'activité sociaux, médico-sociaux, médico-éducatifs, de l'animation territoriale et de la solidarité, de l'éducation,

de la culture et des loisirs afin de tenir compte des besoins des personnes.

## • CONTINUITÉ D'ACCUEIL ET DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Des professionnels et des éducateurs des établissements et dispositifs du réseau PEP ont assuré la continuité des soins et des activités éducatives, en adaptant leurs modalités d'accompagnement et de suivi scolaire des enfants et adolescents à besoins spécifiques, à distance ou à domicile dans le respect des consignes sanitaires.

### Enfants à besoins spécifiques

Les PEP 94 ont adapté leur programme « parenthèse 2.0 » d'accompagnement des adolescents en refus scolaire anxieux. Pendant la période de confinement, les adolescents ont bénéficié de leur suivi collectif habituel du vendredi par Skype avec l'intervention d'un professeur de sport, ou de danse, ainsi que d'une sophrologue.





## PLAN DE CONTINUITÉ D' ACTIONS « COVID 19 - SOLIDARITÉ : LES PEP ENGAGÉES »

### TROIS OBJECTIFS

1. Appuyer l'engagement de nos associations, de nos personnels et militants dans le travail dans la phase de continuité de l'activité qui induit parfois une transformation rapide de nos modes de production.
2. Donner de la lisibilité à l'engagement des PEP dans la crise sanitaire.
3. Préparer l'avenir et garantir les activités PEP dans la phase post-Covid.

### HUIT PROPOSITIONS

1. Structurer un soutien/accompagnement, y compris thérapeutique, à distance, des familles, des adolescents en difficulté.
2. Structurer un accompagnement à la scolarité, aux loisirs et un accompagnement social à distance.
3. Prévenir les ruptures des liens sociaux, proposer des actions de solidarité et d'accompagnement au numérique, pour les familles ou enfants en situation d'illectronisme ou ne disposant pas d'outils informatiques au domicile.
4. Proposer des interventions en complément des équipes de travail des maisons d'enfants à caractère social (MECS) et autres établissements et services médico-sociaux (ESMS) : mettre à disposition des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les activités de loisirs, et soutenir les équipes réduites par les absences.
5. Mettre à disposition les pôles ressources loisirs handicap.
6. Mettre à disposition les services de restauration.
7. Mettre à disposition les capacités d'hébergement des centres permanents de vacances ou des établissements médico-sociaux inoccupés.
8. Proposer des offres de séjours répondant aux besoins de sortie de crise et à la relance de l'activité.

# 1

## LE DEFI DU PREMIER CONFINEMENT RELEVÉ COLLECTIVEMENT

- ■ ■ Les professionnels des centres médico-psychopédagogiques (CMPP) des PEP 76 ont assuré les activités médico-sociales via les outils numériques, et se sont rendus soit au domicile soit en structures lorsque c'était indispensable. Le secteur participe à l'accueil des enfants des personnels soignants et vient en appui important sur le numérique.

Chaque jour, aux PEP 30, des défis ont été lancés par les enseignants, éducateurs ou psychomotriciens sur WhatsApp : cuisine, sports, culture, vidéo. Toutes les familles sont très reconnaissantes du lien qui est maintenu avec l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP). Un éducateur sportif s'est rendu dans plusieurs familles isolées pour apporter les devoirs scolaires, ce qui a été grandement apprécié par les familles.

### Enfants en difficulté scolaire

Les associations PEP qui gèrent habituellement les temps périscolaires dans les écoles ont rapidement été sollicitées par les collectivités locales et ont adapté leur activité à distance avec des tutorats individualisés, des animations à distance via les réseaux sociaux, des écoutes téléphoniques, des visites à domicile d'assistantes sociales, d'éducateurs, ou de psychologues.

éducateurs de la protection de l'enfance, enseignants mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire, les structures Petite Enfance et Accueils de loisirs sans hébergement/accueils collectifs de mineurs se sont mises à la disposition des familles et des écoles concernées, proposant parfois au plus près de leur lieu de travail des dispositifs temporaires d'accueil, s'implantant au sein d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), de structures médico-sociales... Ainsi, il a été proposé aux éducateurs de créer des « réserves éducatives » sur la base du volontariat.

« Nous rendons un service "à la carte" aux personnels prioritaires, selon leurs besoins sur la journée. Certains enfants restent deux ou trois heures, d'autres la journée entière. Ils sont encadrés par nos animateurs de centre de loisirs. Les collectivités ont fourni les masques hygiéniques. »

MIREILLE GUY, RESPONSABLE DES PESP (POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ) DES PEP ALSACE



« Avec nos quatre animatrices, les directeurs d'école et nos partenaires, nous avons continué d'investir le lien avec les familles des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, dans le cadre de nos clubs CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) financés par la CAF et la ville d'Alençon et situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. »

LUCIE BONHOMME, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS SOCIALES ET ÉDUCATIVES DES PEP 61

« Possédant uniquement des structures d'accueil de loisirs, nous avons fait le constat dès le 13 mars que cette activité allait être très impactée. Nous avons donc décidé de répondre à l'appel national de solidarité envers les personnes affectées à la lutte contre le Covid-19 en ouvrant quatre de nos structures périscolaires réparties en milieu rural sur tout le département pour y accueillir une dizaine d'enfants par centre. »

JEAN-YVES COUGOLIC, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PEP ATLANTIQUE-ANJOU

Durant la période de confinement et dans le cadre des ateliers relais, l'équipe éducative des PEP 77 a suivi jusqu'à 20 collégiens en situation de difficulté scolaire. L'accompagnement pour l'aide aux devoirs s'est poursuivi par téléphone, sur des temps individuels d'une heure et demie. Un temps de lecture de contes est également organisé pour les mêmes élèves. Cette activité s'est déroulée en groupe par visioconférence.

### Enfants des personnels de première ligne

Pour permettre l'accueil des enfants des personnels prioritaires, soignants, pompiers, policiers,

### Lycéens avec handicap

Les établissements et dispositifs du secteur social, médico-social et sanitaire du réseau PEP ont adapté leurs modalités d'accompagnement et de suivi des personnes dans le respect des consignes sanitaires pour les bénéficiaires et les professionnels. Les élèves avec handicap, comme les adolescents déficients moteur du lycée mixte inclusif de l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Toulouse-Lautrec des PEP 92, ont pu non seulement continuer à suivre leur scolarité à distance, selon les emplois du temps habituels, mais ont pu également bénéficier des soins des 130 professionnels

de tous secteurs du SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) qui se sont déplacés à leur domicile. Des temps d'échanges entre élèves ont même été organisés en ligne : les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) donnaient des rendez-vous de récréation virtuelle durant lesquels les enseignants et les professionnels se déconnectaient pour permettre aux jeunes d'activer leur caméra et de discuter entre eux une vingtaine de minutes.

« Dès le 4 juin 2020, 36 jeunes, dont certains très dépendants, sont revenus au SESSAD, son directeur (également proviseur du lycée) ayant obtenu une dérogation du ministère de l'Éducation nationale et de l'ARS pour les accueillir à nouveau au titre de leur fragilité et de leur grande vulnérabilité. »

LIONEL PETIT, DIRECTEUR DU SESSAD DES PEP 92 ET PROVISEUR DU LYCÉE TOULOUSE-LAUTREC

### Mères lycéennes

La situation de lycéennes enceintes, sur le point d'accoucher ou toutes jeunes mères s'est encore complexifiée lors du confinement. Des structures PEP, comme celle des PEP 75<sup>1</sup>, ont immédiatement réagi. Expliquer la nécessité des gestes barrières et du port du masque a constitué une première étape des structures d'accueil, avant de leur procurer des solutions pour leur bébé et pour elles-mêmes, et de les soutenir psychologiquement dans leur vie au quotidien. Les PEP ont organisé des ateliers de discussion en visioconférence sur la maternité ou la grossesse en situation de confinement qui ont permis de sortir les jeunes femmes de leur isolement, d'échanger entre elles et de s'entraider en promouvant une démarche de pair-aidance. S'appuyant sur des enseignants bénévoles, souvent à la retraite, ces lycéennes ont également bénéficié d'un soutien scolaire à distance en lien avec leur établissement scolaire.

### • PROTECTION DE L'ENFANCE

#### Mineurs non accompagnés

Les professionnels de la protection de l'enfance ont été fortement sollicités partout sur le territoire. Pour les jeunes mineurs non accompagnés (MNA), confinés en établissement ou en appartement en ville, par exemple, les éducateurs ont maintenu le lien affectif et les ont accompagnés dans leur quotidien : apports financiers et autorisations de sorties pour faire leurs courses, ordinateurs et masques pour leurs études et leurs stages d'apprentissage.

### Enfants et adolescents victimes de violence

Des établissements ont rouvert leurs portes devant la nécessité d'accueillir des enfants victimes de violences intrafamiliales placés sur décision de justice pendant le confinement. Là encore, les professionnels se sont mobilisés pour les recevoir et les encadrer : éducateurs, psychologues, médecins et personnels d'encadrement et de services. Ils se sont engagés auprès de l'Éducation nationale pour entretenir les liens et obtenir les cours à distance, leur suivi, les corrigés...

### Conflits familiaux

Dès la mi-mars, des professionnelles socio-éducatives des PEP 88<sup>2</sup> se sont mises au service de toute personne fragilisée par des situations familiales conflictuelles. Concrètement, une médiatrice familiale était disponible tous les jours 6 heures par jour par téléphone pour joindre les familles se retrouvant par exemple dans une situation proche de la séparation et obligées de rester confinées ensemble, mais aussi pour répondre aux demandes des familles en risque de conflits et les aider.

1) Créé en 2013 à Paris, le service d'accompagnement des mères lycéennes (SAMELY) s'est petit à petit étendu aux départements du 91, 77 et 93, en collaboration avec les PEP locales. Chaque année, le service accompagne ainsi 180 lycéennes sur les 4 départements. Coordonnée par Mélanie Jacquemond en lien avec Florence Cornu, la directrice du service médico-social des PEP 75, l'équipe est composée d'une référente par département et d'une psychologue.



## QU'EST-CE QU'UNE MÉDIATRICE FAMILIALE ?

Une professionnelle diplômée d'État (diplôme créé en 2003, en 2 ans), formée pour accompagner les tensions, les ruptures, les désaccords dans la famille au sens large : parents/enfants/adolescents/grands-parents. Les médiateurs familiaux sont formés à l'écoute active : contrairement à un psychologue, ils ne soignent pas, mais accompagnent la communication, l'écoute de l'autre, visant à l'apaisement des conflits et concourent à ce que les personnes trouvent elles-mêmes, ensemble, les solutions. Les personnes peuvent venir d'elles-mêmes, ou être envoyées par des travailleurs sociaux, ou par un juge ou un avocat.

### • PERSONNES ISOLÉES, EN RUPTURE DE LIEN SOCIAL

Pour répondre aux difficultés liées au confinement et dans un objectif de prévention de santé mentale, les associations PEP ont mis en place des dispositifs d'écoute, de conseils à destination des parents et des adolescents s'appuyant notamment sur l'expertise des dispositifs « Allo écoute ados » et « Allo écoute parents » et sur les ressources des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) et des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de leur réseau.

2) Un service de médiation familiale du réseau des PEP. Le service de médiation familiale est un service du secteur PESP (politiques éducatives et sociales de proximité) des PEP 88, conventionné avec la CAF.



# 1

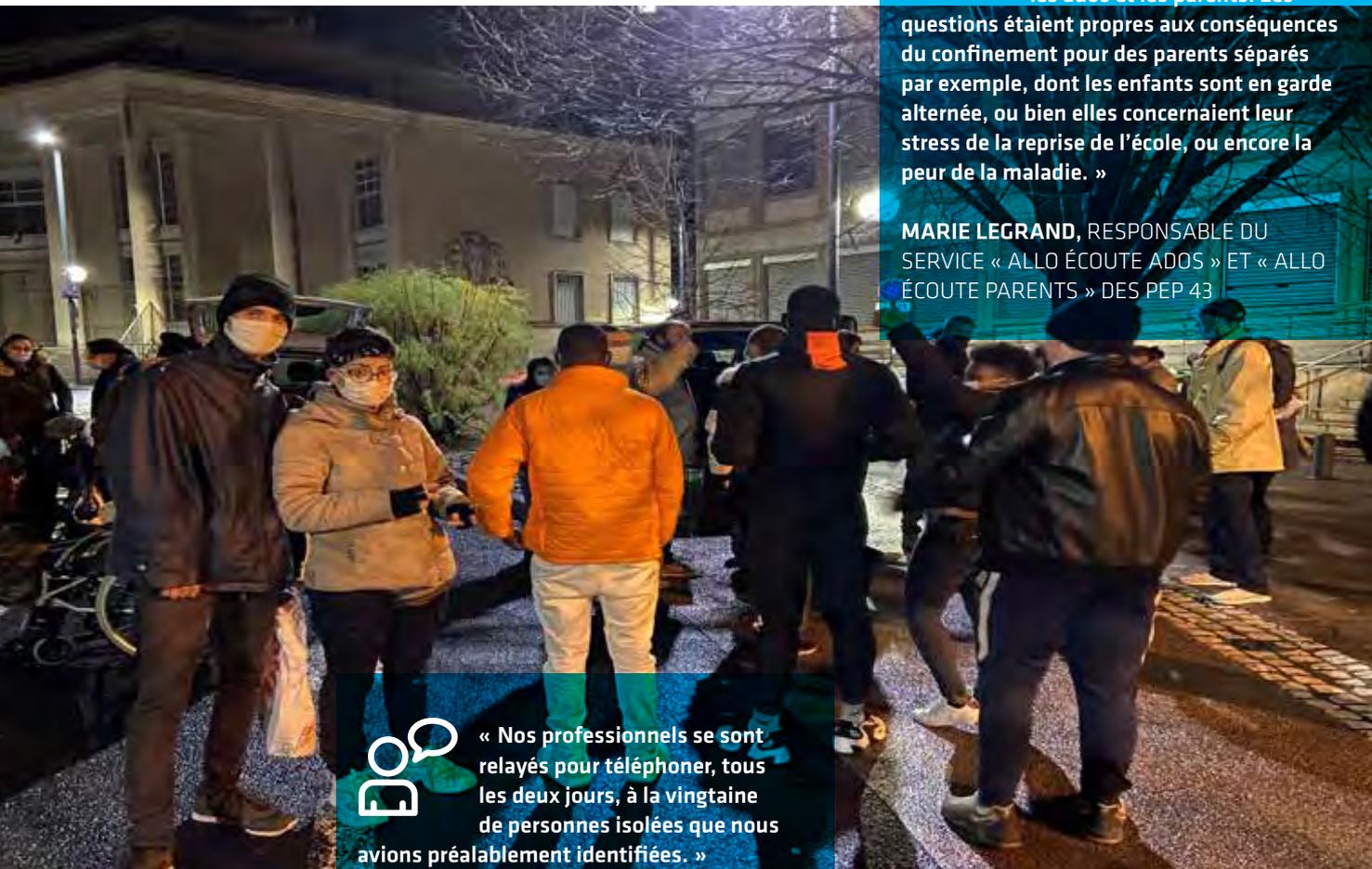
LE DEFI DU  
PREMIER CONFINEMENT  
RELEVÉ COLLECTIVEMENT



« L'augmentation des tensions était palpable, l'isolement étant impossible à la fois pour les ados et les parents. Les

questions étaient propres aux conséquences du confinement pour des parents séparés par exemple, dont les enfants sont en garde alternée, ou bien elles concernaient leur stress de la reprise de l'école, ou encore la peur de la maladie. »

MARIE LEGRAND, RESPONSABLE DU SERVICE « ALLO ÉCOUTE ADOS » ET « ALLO ÉCOUTE PARENTS » DES PEP 43



« Nos professionnels se sont relayés pour téléphoner, tous les deux jours, à la vingtaine de personnes isolées que nous avions préalablement identifiées. »

ÉDITH PICHULT, DIRECTRICE DU CENTRE SOCIAL DU CLOS-MARGIS DES PEP 28

### ■ ■ ■ Accueil téléphonique

À l'échelle d'un territoire, les acteurs sociaux se sont relayés au téléphone pour continuer à interagir avec les personnes isolées. Par exemple, les PEP 28 ont transféré les lignes téléphoniques des deux centres sociaux fermés de la ville de Lucé vers celles des salariés en télétravail pour continuer d'assurer une « veille sociale ».

Le numéro des PEP 43 dédié aux adolescents ou à leurs parents, a été maintenu durant le confinement grâce au télétravail des écoutants, psychologues, médiateurs sociaux des PEP 43 qui gèrent ce service unique, accessible sur tout le territoire. Les écoutants ont dû faire face à l'augmentation des appels, autant qu'à l'intensité des détresses entendues, provoquées par le confinement et la promiscuité des familles.

### Solidarité avec les familles

Les PEP 13 ont initié une collecte avec leur réseau de partenaires afin de soutenir les familles en grave difficulté des quartiers d'éducation prioritaire du 3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, en ciblant l'aspect sanitaire. Les montants collectés ont servi à l'achat de produits d'hygiène fondamentaux et nécessaires au quotidien des familles les plus démunies.

Durant le confinement, les PEP 83 ont accompagné des familles rencontrant des difficultés économiques suite à l'absence de restauration scolaire. De plus, certaines familles étaient dans l'impossibilité d'assurer le lien avec l'école en raison du manque de matériel numérique adapté (problème d'ordinateur ou d'imprimante). Avec l'aide des directeurs d'école, la commission Solidarité a répondu à des demandes de secours d'urgence. Ainsi, 549 jeunes ont été aidés pour un montant de 27 500 euros.

### Solidarité avec les personnes sans domicile fixe

À la demande des directions départementales de l'action sociale des préfectures, des collectivités ou des associations, les PEP ont décliné des actions auprès des

« Nous avons aménagé dix chambres dans l'un de nos bâtiments pour répondre aux normes d'hygiène et d'hébergement pendant la période de confinement. Puis nous en avons donné les clefs aux travailleurs sociaux qui s'occupent habituellement des sans-abri. Ces personnes qui sont seules dans la rue d'habitude ont réappris à se resocialiser en s'organisant collectivement. »

**ÉRIC MARIANNE**, DIRECTEUR DU CENTRE DU PORTEAU DES PEP 85

sans-abri, les accueillant parfois dans leurs structures de loisirs avec des équipes (éducateurs, infirmiers, gardien de nuit) mobilisées pour assurer leur encadrement. Les PEP 66 ont, quant à elles, mis à disposition des tentes et des kits d'hygiène pour permettre aux personnes sans domicile de vivre le confinement à l'abri.

#### • ÉVOLUTION DE POSTURES PROFESSIONNELLES ET COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES

La crise sanitaire a totalement bouleversé l'activité des professionnels des PEP qui ont fait preuve spontanément d'une grande adaptabilité et d'une grande solidarité, n'hésitant pas à franchir le périmètre habituel de leurs métiers respectifs, pour aller aider leurs collègues d'autres secteurs. Pour beaucoup, ces changements de postures professionnelles ont posé les bases d'un questionnement sur l'évolution plus transversale de leur métier et de leurs compétences (voir chapitre 3).

#### Professionnels médico-sociaux

Les salariés des structures médico-sociales (SESSAD, CMPP), n'accueillant plus leurs publics, se sont portés volontaires pour épauler leurs collègues dans le but d'accompagner les enfants confinés des maisons d'enfants à caractère social (MECS). Les différents postes et métiers

ont dû être mis en cohérence : psychologues, pédopsychiatres, psychomotriciens, éducateurs...

#### Animateurs tous secteurs

Les animateurs saisonniers du secteur PEVLC (politiques éducatives de vacances, loisirs et culture) sont intervenus auprès des enfants et des jeunes de la protection de l'enfance et dans les établissements médico-sociaux avec internat du réseau PEP ou de nos partenaires. Pour répondre aux besoins des structures très ponctuels et limités dans le temps, les directions des associations ont mis à disposition leur vivier d'animateurs volontaires. ■ ■ ■

« Notre activité qui est habituellement concentrée sur les séjours collectifs et scolaires se trouvant grandement impactée lors du confinement, tous nos séjours ont été annulés, rendant nos animateurs disponibles. Les structures médico-sociales du département qui hébergent des jeunes, dans le cadre de l'action ou de la protection de l'enfance, nous ont interpellés, car elles manquaient de personnels, parfois au point de ne plus pouvoir assurer l'encadrement des enfants, dans un contexte, qui plus est, difficile et explosif pour eux. Ainsi, les PEP 59 ont mis en relation les structures d'hébergement collectif du secteur Prévention et Protection de l'enfance du département du Nord qui manquaient de personnels avec son vivier de 1 500 animateurs saisonniers formés (BAFA). »

**SADIAN DIALLO**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PEP 59

« Nous avons créé une adresse mail (solidarité@pep62.fr) sur laquelle une vingtaine de nos salariés se sont portés volontaires. Le dispositif, initié par les PEP 62, a même été étendu à l'ensemble des acteurs de l'aide sociale à l'enfance du territoire. En fonction des besoins, nous avons identifié toutes les personnes en capacité de répondre dans un rayon de 30 km autour de leur domicile. Puis, nous les alertons par l'intermédiaire de leurs directeurs d'établissement et nous établissons une convention à titre gratuit. »

**YOHANN REISENTHÉL**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PEP 62



« Tous les professionnels ont répondu à l'appel. Ils y ont vu l'occasion d'explorer un nouveau champ et d'enrichir leur parcours professionnel. Grâce au taux d'encadrement permis par ce renfort, le GPA a été en mesure de proposer sur la MECS des activités modulables en fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins. »

**ALEXANDRA BUISSON**, DIRECTRICE DE LA MECS DU NORD-CHARENTE DE GPA

# 1

## LE DÉFI DU PREMIER CONFINEMENT RELEVÉ COLLECTIVEMENT

### ■ ■ ■ Actions intergénérationnelles

Les EHPAD étant dans l'obligation de fermer leurs portes aux familles, les résidents se sont retrouvés coupés du monde, du jour au lendemain. Un isolement brutal qui a fait prendre conscience de l'intérêt de renforcer et d'étendre les actions intergénérationnelles qui existaient déjà au sein du réseau à l'échelle locale.



« Nous avons demandé aux familles, dont nous accueillons les enfants en périscolaire, de rédiger un petit mot ou un poème, d'enregistrer un message audio, ou de faire un dessin. Nous leur avons envoyé un mail en donnant les consignes et les adresses électroniques et postales des EHPAD de chaque commune. Les enfants pouvaient déposer leurs contributions directement dans la boîte aux lettres des maisons de retraite. »

**MIREILLE GUY**, RESPONSABLE PESP  
DES PEP ALSACE

### Mise à disposition de locaux

Certains établissements médico-sociaux appartenant au réseau des PEP ont mis leurs locaux fermés à disposition pour d'autres types d'activités :

- **Les PEP 86**, engagées dans la plateforme territoriale d'appui aux situations complexes, ont organisé un accueil physique des personnes en situation de handicap isolées, mettant à disposition des places dans leurs établissements.
- **Le centre de vacances Grain de Sel des PEP 34** à Palavas-les-Flots a accueilli un groupe de 57 mineurs non accompagnés (MNA) encadré par une équipe de 17 personnes constituée d'éducateurs et de gendarmes. Le centre a été réquisitionné sur arrêté préfectoral valable jusqu'à la fin du confinement.
- **Le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) des PEP 2B**, à Bastia, situé à proximité de l'hôpital de Falcunaja, a été transformé en crèche pour accueillir les enfants des soignants de l'hôpital.
- **Les PEP 42** ont mis à disposition une partie des locaux du dispositif d'accompagnement et d'inclusion (DAI) à Montrond-les-Bains à un groupe d'enfants de la MECS Forez Jeunes de l'association CAPSO. Cette mise à disposition, validée par l'agence régionale de santé (ARS) et l'aide sociale à l'enfance (ASE), a permis à cinq jeunes et leurs deux éducateurs d'être accueillis pour au moins deux semaines dans des chambres individuelles et mieux vivre ainsi la période de confinement.

### • COCONSTRUCTIONS DE SOLUTIONS ENTRE TERRITOIRES

Accompagnées et encouragées par la TDR dans le cadre des regroupements régionaux, nombre d'associations se sont rapprochées lors du premier confinement pour coconstruire des solutions, aux échelles départementale et régionale, en collaboration avec d'autres partenaires associatifs. Ce travail transversal, basé sur la mutualisation des moyens, des outils de communication et des ressources humaines (RH), a bénéficié à différentes personnes accompagnées, enfants, adolescents et leurs familles, pour l'organisation de séjours de loisirs, de vacances ou de répit.

### • LE NUMÉRIQUE, NOUVEAU VECTEUR SOCIAL ET SANITAIRE

Des actions de solidarité et d'accompagnement au numérique, pour les familles ou enfants en situation d'illectronisme ou ne disposant pas d'outils informatiques à leur domicile, ont permis aux publics les plus vulnérables de ne pas être exclus de ces relations à distance.



« Le Covid a mis au grand jour les grandes difficultés que pose le numérique. Notre rôle consiste à réfléchir à comment rendre ce public plus autonome et à ne plus hésiter à lui proposer des formations plus techniques. »

**NICOLE BLOT**, DIRECTRICE DU CENTRE  
DE RESSOURCES ILLETTTRISME ET  
ANALPHABÉTISME (CRIA) DES PEP 36



« Le centre multimédia des Grésilles des PEP CBFC a mis en place un service d'impression pour les habitants du quartier : documents indispensables pour les devoirs des enfants ou pour les démarches administratives. Les documents sont envoyés par mail et sont ensuite récupérés sur rendez-vous et sous enveloppe. »

**FRANÇOIS MONNIN**, DIRECTEUR DU CENTRE  
MULTIMÉDIA AUX GRÉSILLES (DIJON)  
DES PEP CBFC



## UTILISATION ACCRUE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Tik Tok, WhatsApp, Skype... Le réseau PEP a trouvé dans les réseaux sociaux un moyen efficace et pertinent pour prolonger le lien et l'activité avec ses publics, et lutter contre les « fake news » concernant la pandémie. Tous ont partagé un même constat : les jeunes et leurs familles possèdent des smartphones ou des tablettes et des comptes sur les réseaux sociaux. De plus, ces outils numériques ont aussi constitué une ressource entre les équipes pour échanger et travailler.

### Création de « Drive impression »

Outre les autorisations de déplacement, le besoin d'imprimer les devoirs des enfants s'est vite fait sentir dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou en zone rurale, là où la fracture numérique est la plus prégnante. La plupart des familles ne possédant pas d'imprimantes se sont retrouvées démunies face à l'obligation d'imprimer les autorisations de déplacement ou les devoirs de leurs enfants. Ainsi, des centres multimédias PEP ont organisé des « drive impression ». Les médiateurs numériques qui animent ces centres habituellement ont été mis à disposition de diverses structures de quartier (MJC, accueil de la mairie, CCAS...).

### Fabrication de masques 3D

Les médiateurs numériques des PEP CBFC ont eu l'idée solidaire de fabriquer, avec les imprimantes 3D du FabLab du centre multimédia, des visières en plexiglas pour les soignants des EHPAD de la région dans le cadre d'un dispositif qui a centralisé toutes les demandes. ■ ■ ■

## CONTRIBUTION D'UNE JEUNE SALARIÉE DES PEP 36 À LA PLATEFORME NATIONALE

Le CRIA des PEP 36 accompagne habituellement les personnes en grande difficulté avec l'écrit et le numérique en particulier. Le premier confinement a été source de double peine pour elles. Amélie, salariée des PEP 36, a proposé alors spontanément de contribuer à la plateforme solidarité numérique mise en place par l'État et opérationnelle dès le 24 mars. Forte de son expérience avec ceux qui n'ont ni les outils ni même les aptitudes au numérique, elle a conçu des tutoriels (prise en main des réseaux sociaux, téléchargement de l'autorisation de sortie, etc.) pour les médiateurs de la plateforme qui répondaient quotidiennement par tchat à tout type de public. Amélie a continué à faire évoluer ces tutoriels et à en créer de nouveaux au fur et à mesure des questions qui émergeaient sur la plateforme nationale : [www.solidarite-numerique.fr](http://www.solidarite-numerique.fr)

# 1

## LE DÉFI DU PREMIER CONFINEMENT RELEVÉ COLLECTIVEMENT

### ■ ■ ■ Animation d'un blog thérapeutique

Dès le confinement, des établissements médico-sociaux se sont posé la question de la continuité des soins apportés à leurs « bénéficiaires ». Parmi eux, le CMPP des PEP Alsace a décidé, dès les premières heures de fermeture, de mettre en place un accompagnement thérapeutique à distance pour ne pas rompre le lien avec les familles des enfants ayant des difficultés d'apprentissage scolaire. Une initiative qui a consisté, entre mars et juin 2020, à mettre à leur disposition sur un blog les ressources nécessaires aux diverses activités réalisables avec leurs enfants : jeux, activités motrices, apprentissage scolaire, aide aux devoirs, lecture, relais vers d'autres sites. Les équipes ont énormément œuvré pour continuer à travailler à distance, surtout en psychomotricité, utilisant des webcams pour des séances de télésoins auprès des enfants.



« Les thérapeutes, psychomotriciens, psychologues et psychopédagogues fixaient un rendez-vous préalable aux familles à qui ils expliquaient en amont en quoi allait consister la séance. Celle-ci était filmée en direct en simultané de part et d'autre durant une trentaine de minutes. Jamais nous n'aurions pensé à cela auparavant. »

ISABELLE SERRA, DIRECTRICE CMPP DES PEP ALSACE

### • RÉPONSES EN PROXIMITÉ : DES PLATEFORMES 360 COVID AUX PLATEFORMES 360

La crise sanitaire a aussi favorisé l'accélération de certains dispositifs innovants à l'échelle d'un territoire émergent parfois depuis plusieurs mois. La Fédération générale des PEP a ainsi saisi l'opportunité offerte par la mise en place progressive des « communautés 360 ». Des associations PEP se sont donc portées volontaires pour expérimenter le dispositif de sortie de crise incluant les actions initiées



« Nous avons assisté à un bel élan de solidarité de personnes qui n'avaient jamais travaillé ensemble auparavant et qui ont révélé leurs talents à l'occasion de cette crise du Covid-19. Les équipes ont fortement souhaité poursuivre leur collaboration au-delà de cette période de crise. »

BRUNO CHESNEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PEP 18

pendant la crise sanitaire. Une multitude d'initiatives, plateformes téléphoniques, cellules d'information pour les familles, communes aux opérateurs gestionnaires permettaient en effet déjà de répondre aux familles. Ces plateformes d'appels 360 spécial Covid sont actuellement en voie de pérennisation (voir p. 44).

### • PÉRENNISATION DES ÉQUIPES AU-DELÀ DU PREMIER CONFINEMENT

Partout au sein du réseau PEP, les équipes ont tiré les enseignements de leur gestion de crise pour consolider leurs liens, repenser l'organisation et pérenniser des actions qui ont prouvé leur efficacité lors de cette épreuve. Dès le début du confinement, les PEP 18 ont décidé de créer en partenariat avec l'UGECAM (Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie) une unité d'accueil temporaire pour enfants et parents en situation de détresses intrafamiliales induites par le contexte de crise sanitaire (décompensation, anxiété...). Constitué de professionnels qui ne se connaissaient pas deux mois avant, ce dispositif innovant, hors dispositif existant, a consisté à rassembler, dès le mois de mars 2020, deux équipes de tous les métiers du territoire : moniteurs, éducateurs spécialisés, veilleur de nuit... mobilisables à n'importe quel moment. Un dispositif qui a tellement bien fonctionné qu'il a été décidé de le maintenir lors du déconfinement en mai, et au-delà.

# LA TÊTE DE RÉSEAU EN APPUI À LA RÉACTIVITÉ ET À L'INNOVATION DU RÉSEAU

## CHIFFRES-CLEFS

**80** SALLES

DE VISIOCONFÉRENCE DÉPLOYÉES  
PAR LA DSI ENTRE MARS ET MAI 2020

**6** SALLES DE VISIOCONFÉRENCE DÉDIÉES  
POUR L'ÉQUIPE DE LA TDR

**14** SALLES DE VISIOCONFÉRENCE,  
DÉDIÉES AUX RÉGIONS

**60** SALLES POUR LES  
ASSOCIATIONS LOCALES

Dès les premières heures de la crise, la Fédération générale des PEP a choisi d'adopter une attitude volontariste avec un dispositif renforcé d'accompagnement de ses associations membres. Celui-ci s'est appuyé en premier lieu sur la mise à disposition du réseau d'outils collaboratifs à distance. Constituant une cellule d'appui pour la gestion de crise, l'équipe de la Tête de réseau (TDR) a en effet adapté et renforcé très rapidement son rôle d'animation et de pilotage à tous les niveaux, informant en temps réel des décisions et directives gouvernementales de gestion de la pandémie et ses conséquences sur les activités du réseau et faisant remonter auprès des pouvoirs publics les problématiques et les initiatives locales de terrain. L'activité des PEP a ainsi fait l'objet de reportings réguliers de la part de la TDR, auprès des institutions, des collectivités territoriales et des autres réseaux associatifs, lui permettant de devenir une force de proposition reconnue. De nombreuses initiatives du réseau PEP ont alimenté les travaux des groupes de travail avec les partenaires institutionnels.

## • DÉPLOIEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES

Débuté dès 2014, le plan initial de déploiement de l'ensemble des solutions numériques a connu, de la mi-mars à juillet 2020, une accélération et un bouleversement sans précédent. Les outils collaboratifs, de partage et de stockage des données, de visioconférence, de messageries instantanées, indispensables à la continuité du travail de tous (équipe fédérale, présidents et directeurs généraux des associations, équipes sur le terrain) ont été déployés en trois semaines, un tour de force de l'équipe SI fédérale. Ainsi :

- de 20 associations dotées en outils de visioconférence, la totalité des sièges des associations a ainsi été équipée ;
- un cloud commun a été créé pour l'hébergement et le partage des documents ressources ;
- 25 ordinateurs ont été mis à disposition de l'équipe fédérale pour assurer le télétravail, en respect du Code du travail.

Concomitamment, l'équipe de la TDR a été totalement



# 1

## LE DÉFI DU PREMIER CONFINEMENT RELEVÉ COLLECTIVEMENT

- ■ ■ réorganisée et repensée pour s'adapter au travail à distance : quatre salles de visioconférence, en plus des deux déjà existantes, ont été aménagées. Le 25 mars 2020, pour la première fois dans la vie des PEP, le CA s'est déroulé à distance, ainsi que les premières réunions régionales les deux jours suivants.

Précédemment, la renégociation du contrat, qui liait la Fédération générale des PEP au prestataire de solutions de visioconférence, avait permis de dégager des économies substantielles qui ont été immédiatement réinjectées dans la dotation de 14 nouvelles salles de visioconférence au profit, en particulier, des associations régionales. Cette opération a répondu, en effet, au besoin de réaliser des réunions à distance avec le réseau pour mieux accompagner et structurer les actions locales. Dès la fin avril, les réunions régionales ont eu lieu à un rythme plus intense, faisant remonter toutes les informations de terrain : difficultés, besoins, mais aussi toutes les initiatives déployées par le réseau qui ont alimenté le programme d'actions « Les PEP se mobilisent ». Alors que les réunions régionales étaient, historiquement, organisées une fois par an depuis 2017 conformément au plan stratégique des PEP, entre mars et août 2020, elles ont eu lieu toute les semaines, sur deux jours, avec un découpage en quatre ou cinq zones géographiques, réunissant à chaque fois un nombre important de participants.

### • OUTIL COLLABORATIF DE MUTUALISATION DES ACTIONS

Dès le début de la crise sanitaire, la TDR crée un outil, partagé dans le cloud, de mutualisation des actions du réseau dans l'objectif de les essaimer. Il s'agit de faire le lien entre les associations et les établissements de manière transversale, de partager le cas échéant les actions solidaires de proximité, mais aussi de capitaliser les initiatives du réseau dans une cartographie. Cette cartographie aura, par ailleurs, servi à documenter les différents échanges avec les institutions et les pouvoirs publics et plus largement à communiquer en externe via le site internet des PEP (<http://www.lespep.org/solidarites/>) et la newsletter « Défis solidaires » envoyée à un public large (*voir plus loin*), et en interne via la newsletter « Flash Infos Covid-19 », diffusée quotidiennement dès le 13 mars 2020, et ce, jusqu'au 12 juin 2020 (soit 61 numéros), puis à raison de deux par semaine.

### • CRÉATION DE LA LETTRE QUOTIDIENNE « COVID-19 : INFORMATION FGPEP » : INFORMER, PRÉSERVER, ALERTER ET DÉVELOPPER

Anticipant l'annonce du confinement le 14 mars 2020, la TDR a décidé d'adapter son fonctionnement pour apporter au réseau l'information et les ressources dont



## DES ORDINATEURS RECYCLÉS POUR LA MECS DE DIJON



Suite à un appel de la MECS de Dijon qui souhaitait permettre aux jeunes confinés de continuer leur scolarité, 12 ordinateurs ont été recyclés, vérifiés et amenés sur place par l'équipe de la DSI. Ce matériel a été donné par la Fondation Aéroports de Paris (ADP), dans le cadre d'une opération de mécénat.

« La MECS n'étant pas un établissement scolaire, nous n'avons pas cette capacité d'assurer ce type de scolarité, d'avoir un ordinateur par enfant, et de bénéficier d'un réseau wifi suffisamment développé pour permettre les connexions. Ce qui est somme toute logique, car ce n'est pas à l'origine la vocation d'une MECS. Nous avons saisi l'opportunité offerte par la Fédération générale des PEP de bénéficier d'un don d'ordinateurs en provenance de la Fondation ADP. Nous avons donc récupéré 12 ordinateurs, qui ont été pris en charge par le service informatique de la Fédération pour une remise en état et ensuite expédiés pour les distribuer aux bénéficiaires [...]. Certes nous avons manqué de matériel ou de wifi, mais nous y avons remédié assez rapidement, et au travers de ce don, et de la mobilisation des PEP, nous avons finalement comblé ce manque de manière extrêmement positive. »

THIERRY ROULLEAU, DIRECTEUR DE LA MECS DE DIJON DES PEP CBFC - EXTRAIT DE L'ARTICLE PARU DANS *SOLIDAIRES* N°63, AOÛT 2020

## CHIFFRES-CLEFS

LE PROGRAMME  
« LES PEP SE MOBILISENT » COMPTE

**34** TYPES D'ACTIONS ET PLUS DE  
**700** ACTIONS DIFFÉRENTES ONT ÉTÉ  
REMONTÉES PAR LE RÉSEAU  
ENTRE LE 15 MARS  
ET LE 11 MAI 2020

■ ■ ■ il avait besoin quotidiennement sur le terrain. L'ambition, au-delà d'apporter un soutien utile, était de venir en appui des actions du réseau, lui permettant d'adopter les postures les mieux adaptées pour la continuité des services, de protéger les salariés et les bénévoles tout en facilitant l'exercice de leurs missions, et de maintenir les établissements en capacité de réagir positivement. La newsletter « Covid-19 : Information FGPEP » a donc été créée et adressée par mail aux responsables des associations et des établissements du réseau PEP (plus de 3 000 personnes) depuis le 13 mars 2020 jusqu'à ce jour. Ce mail quotidien (puis bihebdomadaire) est le fruit d'un travail intense de veille et de coordination des secteurs de la part de la vingtaine de collaborateurs de la TDR, équipe animée par la présidente et la directrice générale. Cette lettre apporte l'information en temps réel pour accompagner le réseau sur tous les aspects inhérents à la gestion de la crise (sanitaires, aides de l'État, chômage partiel...) et diffuse l'information juste et les protocoles sans délai.

L'équipe de la TDR, en lien permanent avec les référents ministériels, effectue une veille constante et multi-

forme sur les décisions des pouvoirs publics, les décrets d'application et les actions des partenaires publics ou associatifs. Cette veille a permis à la TDR d'anticiper sur les conséquences humaines, financières, structurelles et politiques de la mise en œuvre des dispositions de crise et de réagir précocement auprès des pouvoirs publics. Enfin, des webinaires juridiques ont été initiés pendant le confinement. Animés par un avocat, Maître Morand, ils ont constitué pour le réseau un appui précieux pour toutes les questions urgentes d'ordre juridique ou managérial (gestion du télétravail) qui se sont posées lors du premier confinement, suite au flot continu des nouvelles ordonnances consécutif à celui-ci (*voir chapitre 3*).

### Veille sur les textes réglementaires :

lois, arrêtés, décrets, ordonnances : fermeture des écoles, loi d'urgence sanitaire du 23 mars, mesures fiscales, FAQ.

### Liens vers les pages des ministères et des organismes de tutelle :

Éducation nationale, Intérieur, Économie, Travail, Secrétariat d'État aux personnes handicapées, Santé.

### Liens vers les sites internet des partenaires et des organisations représentatives des secteurs :

branches professionnelles, JPA, CNEA, UNAT, URSSAF...

### Accès à des plateformes ressources :

bénévoles, services civiques...

### Lobbying :

la Fédération générale des PEP relaie auprès de son réseau les comptes rendus des entretiens avec les décideurs, des ministères ou des organismes, auprès de qui elle fait valoir les questions et les propositions des PEP.

### Protocoles et leurs actualisations, communiqués de presse, FAQ, kits d'information

**thématiques :** handicap et grand âge, petite enfance et protection de l'enfance, hébergement d'urgence, aides alimentaires, services à domicile, vacances, accueils collectifs de mineurs (ACM), ...

## LA LETTRE « COVID-19 : INFORMATION FGPEP »

### Outils méthodologiques, modèles, fiches pratiques :

plan de continuité d'activité, attestations, justificatifs, fiches Covid, gestes barrières dans toutes les langues, utilisation des masques...

### Notes techniques :

chômage partiel, tourisme social, préconisations pour les services et établissements médico-sociaux, contrats d'engagement éducatif...

### Formation :

lien vers des webinaires gratuits, organisés par les PEP ou d'autres partenaires.

### Mutualisation et renforcement des réactions nécessaires à la meilleure adaptabilité des décisions des pouvoirs publics.

# 1

LE DÉFI DU  
PREMIER CONFINEMENT  
RELEVÉ COLLECTIVEMENT

## CHIFFRES-CLEFS

LA NEWSLETTER INTERNE  
« COVID-19 : INFORMATION FGPEP » :  
**93** NUMÉROS DU 13 MARS 2020 AU  
17 DÉCEMBRE 2020

ENVOYÉE À PLUS DE **3 400**  
PROFESSIONNELS, ÉLUS ET MILITANTS PEP

LA NEWSLETTER EXTERNE « DÉFIS  
SOLIDAIRES », DU 6 AVRIL AU 12 JUIN,  
**1** NUMÉRO HEBDOMADAIRE SUR  
**6** SEMAINES, **24** ARTICLES ET  
INTERVIEWS

LUE PAR **12 000** PERSONNES,  
INSTITUTIONS, ORGANISMES,  
PARTENAIRES



## LETTRE DE LA PRÉSIDENTE AU RÉSEAU

« COVID-19 : INFORMATION FGPEP » N°3, LE 16 MARS 2020

« Chers collègues, chers amis, chers salariés,  
À la suite des mesures prises et annoncées de manière  
proportionnée et progressive, depuis jeudi dernier, face à  
l'évolution exponentielle de la crise épidémique, la Tête  
de réseau adapte ses modes de fonctionnement pour  
vous apporter le plus vite et le plus exactement possible  
les informations dont vous avez besoin.

La mise en forme journalistique d'une lettre "Covid-19 :  
Information FGPEP" vise à vous garantir les informations  
et recommandations officielles, au milieu de tous les  
messages dont vous êtes destinataires. Ce doit être votre  
boussole. Nous mesurons l'inquiétude, voire la détresse  
dans laquelle certains d'entre vous peuvent se retrouver :  
faire face à nos responsabilités et nos missions en

protégeant nos salariés et les personnes que nous  
accompagnons tout en préservant nos familles est une  
nouvelle charge. La solidarité et la confiance collective  
que nous nous efforçons d'organiser devraient vous y  
aider.

Comme cela nous est demandé, il faut assurer la  
continuité du service aux personnes dont nous assurons  
l'accompagnement et faire en sorte de préserver nos  
structures pour être prêts pour la relance qui interviendra  
après la crise. Prenez soin de vous et remercions les  
collaborateurs du siège fédéral de la Tête de réseau.  
Courage, calme et sang-froid, civisme et gravité sont de  
mise partout. »

### ■ ■ ■ • INSCRIPTION DES ACTIONS PEP SUR LES PLATEFORMES DE SOLIDARITÉ INITIÉES PAR LE GOUVERNEMENT

La Fédération générale des PEP s'est référencée sur les  
plateformes numériques portées par le Gouvernement  
pour l'ensemble du réseau PEP.

#### **Lespep-solidaires-covid@lespep.org.**

Les accompagnements individualisés et adaptés aux  
besoins exprimés par les personnes ont été recensés sur  
une plateforme web lancée par le Gouvernement en pa-  
rallèle du programme d'actions solidaires. Pour bénéficier  
de cet accompagnement individualisé, une adresse mail  
unique a été créée : Lespep-solidaires-covid@lespep.org.  
Tout citoyen pouvait solliciter de l'aide, quel que soit le

besoin (livraison de courses, portage de repas, soutien  
moral...). Le référent de l'association PEP la plus proche  
prenant ensuite contact directement avec la personne.

#### **www.solidaires-handicaps.fr**

Cette plateforme numérique a été mise en place par le  
Conseil national consultatif des personnes handicapées  
(CNCPH) et le Comité interministériel du handicap (CIH),  
sous l'égide du Secrétariat d'État chargé des personnes  
handicapées. L'objectif était de rendre visible l'extrême  
richesse des initiatives solidaires et dispositifs d'assis-  
tance déployés sur tout le territoire et de recueillir les  
demandes pour que les personnes handicapées, leurs  
familles, leurs aidants et les professionnels puissent  
accéder à l'interlocuteur PEP le plus proche.

# RÉINVENTER ET DÉFENDRE LES VACANCES POUR TOUS



La période du premier confinement a eu d'importantes conséquences pour les publics des PEP : aggravation des difficultés scolaires et sociales des jeunes confinés et de leurs familles notamment dans les quartiers défavorisés, troubles psychologiques, surcharge mentale et défaut de temps de répit pour les familles aidantes. Dans ce contexte, dès avril, les PEP ont anticipé la sortie de cette première crise, et se sont fortement mobilisées pour proposer une offre de loisirs et de séjours inclusifs en proximité sur le territoire. Celle-ci s'est basée sur leur expertise reconnue et s'est adaptée aux besoins des enfants et des jeunes, des enseignants et des familles, tout en adoptant une démarche proactive de coconstruction à tous les niveaux : départemental, régional et même national, avec le ministère de l'Éducation nationale. La TDR s'est appuyée sur les propositions coconstruites avec le réseau pour peser sur les décisions gouvernementales, notamment pour l'élaboration du programme ministériel « vacances apprenantes ». Pour les PEP, les vacances ont toujours été un temps d'apprentissage : vie en collectivité, civilité, citoyenneté, découvertes scientifiques, artistiques... L'implication de la Fédération

générale des PEP dans les associations partenaires UNAT et JPA a été également importante et souvent décisive. L'été 2020 a donc pu marquer une pause, propice au ressourcement des jeunes et de leurs familles, ainsi qu'à la remobilisation de leurs connaissances pour préparer la rentrée scolaire.

## CONCLUSION

La spécificité des actions conduites par les PEP dans cette première période de l'année a permis d'accompagner et de garder les liens avec les personnes les plus fragiles. Depuis, la Fédération générale des PEP n'a cessé de se mobiliser, accompagnant l'évolution de la crise sanitaire tout au long de l'année 2020, et s'appropriant au fur et à mesure les protocoles et les directives qu'elle n'a eu de cesse d'infléchir. Ainsi, toutes les actions décrites dans ce premier chapitre du rapport d'activité 2020 ont été non seulement prolongées, mais certaines d'entre elles se sont amplifiées voire transformées. C'est ce que le deuxième chapitre de ce rapport vous propose d'aborder.



**DES RÉPONSES  
À LA HAUTEUR  
DES DÉFIS**

## UNE ORGANISATION SOLIDE AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, DE LEURS PROJETS, DE LEURS PARCOURS



La pleine efficacité du fonctionnement de la Fédération générale des PEP s'est révélée à l'épreuve de la crise, avec l'appui fédéral capable d'animer, de consolider et de sécuriser, le cas échéant, le réseau PEP dans un contexte aussi inattendu qu'inédit. La Tête de réseau a su porter l'expertise des militants PEP, des professionnels et des élus au niveau des pouvoirs publics, confirmant les PEP comme opérateur majeur de gestion d'établissements, de dispositifs et de services dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS) auprès des institutions et de ses partenaires, aussi bien par sa rapidité d'analyse et de formalisation des besoins recensés que par sa force de propositions et sa capacité opérationnelle. Les prises de décisions publiques, auxquelles la TDR a effectivement contribué, ont été immédiatement traduites en solutions concrètes sur le terrain. Ainsi, en 2020, les PEP ont non seulement réussi à maintenir leur activité, mais aussi à inventer de nouveaux dispositifs. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été amplifiés, puis intégrés au développement des projets existants. L'ensemble de ce travail est soutenu par la préoccupation constante de proposer aux publics une offre de qualité et une opportunité de participation émancipatrice.

# 2

**DES RÉPONSES  
À LA HAUTEUR  
DES DÉFIS**

## LA SOLIDITÉ CONFIRMÉE D'UNE ORGANISATION

### CHIFFRES-CLEFS

**40** RÉUNIONS RÉGIONALES  
EN VISIOCONFÉRENCE

**135** HEURES DE CONNEXION

**1604** PARTICIPANTS

#### • PILOTAGE ET PLAIDOYER DE LA TÊTE DE RÉSEAU

Entre mars et juillet 2020, la TDR a multiplié les échanges avec les administrations centrales, s'impliquant systématiquement dans les travaux des différents groupes de travail créés pour faire face à la crise – Handicap, Éducation nationale et jeunesse, Protection de l'enfance, Cohésion des territoires, Communauté 360, Vacances inclusives – avec tous les organismes (CNAF, DJEPVA, DGESCO, ANCT, DGCS, SEPH) et avec les associations partenaires comme l'UNAT et JPA. La TDR s'est appuyée avec constance sur l'engagement du réseau PEP, de ses personnels et de ses bénévoles. Dès le 9 avril, 50 salariés de 26 associations départementales se sont réunis à distance en groupes de travail avec les salariés de la TDR pour élaborer un programme d'actions post-crise, voté lors du CA du 20 mai 2020 (voir encadré). La réactivité et la capacité d'adaptation de la Fédération générale des PEP à la première période de la crise ont permis d'initier des actions de transformation rapide des modes d'organisation qui se sont prolongées au-delà du premier confinement. Dans l'objectif d'anticiper sur les décisions publiques et d'accompagner le réseau dans la pérennisation de ses activités, la TDR a donc inscrit ces engagements dans ce programme, structuré autour de quatre objectifs et sept axes thématiques.



### PROGRAMME D' ACTIONS POST-CRISE, VOTÉ LORS DU CA DU 20 MAI 2020

#### QUATRE OBJECTIFS

1. Appuyer l'engagement de nos associations, de nos personnels et militants dans la phase de continuité d'activité, puis de reprise de l'activité qui induit parfois une adaptation, voire une transformation rapide des modes de production.
2. Donner de la lisibilité à l'engagement des PEP dans la crise sanitaire et faire état de son engagement dans la phase post 11 mai.
3. Préparer l'avenir et garantir les activités PEP dans la phase post-Covid.
4. Répondre aux enjeux économiques du réseau PEP, notamment pour les secteurs d'activité fragilisés par la crise (PEVLC - PESP).

#### SEPT AXES THÉMATIQUES

1. S'inscrire dans les dynamiques partenariales locales.
2. Développer une démarche de prévention des troubles psychiques liés au vécu de la crise sanitaire.
3. Accompagner la reprise de la scolarité et des accueils des jeunes enfants.
4. Accompagner les publics vulnérables (handicap, protection de l'enfance...).
5. Accompagner les familles.
6. Proposer aux enfants et aux jeunes des vacances et des loisirs.
7. Développer des espaces d'engagement et constituer une communauté des engagés PEP.





### • COPILOTAGE : LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Sept rencontres régionales associant sur deux journées consécutives plusieurs territoires régionaux ont été organisées entre mars et juillet 2020. Réalisées par visioconférence, elles ont permis à la présidente et à la directrice générale de la Fédération générale des PEP d'entretenir avec les présidents et directeurs généraux du réseau un dialogue concret sur la gestion de crise et le suivi du programme d'actions. Les remontées du terrain, canalisées dans les programmes de continuité et d'actions, ont été immédiatement utilisées dans les groupes de travail nationaux internes ou ministériels, notamment pour influencer sur les cadres et la rédaction des protocoles destinés aux différents secteurs d'activité.

Une partie de cette méthodologie a également consisté à établir une cartographie précise de la gestion de crise et à montrer tout l'intérêt de partager des données consolidées du réseau et de s'appuyer sur des tableaux de bord communs, au profit des personnes accompagnées et en appui aux bénévoles et salariés du réseau mobilisés dans les territoires.

Parmi les éléments capitalisés :

- recueil des actualités, d'activités adaptées à la gestion de crise, de données relatives à la crise dans nos secteurs géographiques ;

### ACHATS MUTUALISÉS DES EPI

Masques	936 560
Litres de gel	2 093
EPI divers	67 160
<b>TOTAL</b>	<b>1 005 813</b>
Total des associations profitant des accords	71
<b>Montant</b>	<b>667 554 € TTC</b>

- état des contaminations dans les établissements et services et recueil des modalités de gestion ;
- mesure et analyse de l'absentéisme, engagements de mutualisation des personnels entre associations ;
- inventaire du nombre de victimes parmi le personnel, les bénéficiaires, leurs familles ;
- capitalisation des actions organisant le volontariat des personnels pour nourrir la réserve éducative et médico-sociale et renforcer les équipes des établissements ou services au fonctionnement dégradé par la crise ;
- inventaire, gestion et réassort des équipements de protection individuelle (EPI) : la Tête de réseau a négocié et géré l'approvisionnement en EPI des associations PEP pour toute cette période (*voir encadré*) ;
- évaluation du surcoût de gestion entraîné par cette gestion de crise ;
- inventaire et capacité de mobilisation dans le dispositif « vacances apprenantes ». Ainsi, les plans de continuité d'activité, puis la gestion de la période estivale ont été concertés avec l'ensemble du réseau.

## QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS



- **LES ESMS DES PEP 01** ont maintenu leur activité lors du premier confinement dans le respect des mesures de sécurité et en s'adaptant aux différents besoins des personnes. Pour cela, les PEP 01 ont signé une convention avec les PEP 74, pour assurer l'accueil d'urgence d'un usager des PEP 01. Ce partenariat a ainsi permis de répondre à une jeune sans solution inscrite sur une liste d'attente du SESSAD Autisme des PEP 01. Elle a été accueillie au sein de l'IME Henri-Wallon des PEP 74, avec un accompagnement par du personnel des PEP 01.
- **UNE CELLULE ASSOCIATIVE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** à destination des usagers, des familles, des aidants, et des professionnels a été mise en place par les PEP 18 dès le premier confinement et a accompagné le déconfinement et ses conséquences. Elle est composée du médecin psychiatre coordonnateur des PEP 18 et de quatre psychologues expérimentés issus de différents établissements de l'association départementale (SESSAD, IME, CAMSP), chacun d'entre eux ayant une affectation géographique.
- **LES PEP ALSACE** ont organisé fin mai le retour progressif des enfants dans leur accueil périscolaire La Récréation à Wintzenheim. Les animateurs ont proposé des activités essentiellement en extérieur, autour du Land Art, des jeux de pistes et/ou de spectacles, s'attachant à lier le ludique au pédagogique en adaptant les nouvelles règles de sécurité. Le lavage des mains pour les maternelles se fait en racontant une histoire et les enfants en élémentaire ont pu s'initier à la sécurité routière. Des panneaux de signalisation ont été disposés dans les couloirs de l'école.
- Dans le contexte du déconfinement, **LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH) DES PEP 71** (Chalon-sur-Saône et Mâcon) a instauré une modalité d'accueil innovante : l'accompagnement temporaire avec plusieurs formes de prise en charge, selon les besoins de la personne. Les objectifs étaient d'intervenir très rapidement pour stabiliser la personne et passer le relais à d'autres dispositifs plus pérennes.
- **LE CENTRE LA DUCHERAI DES PEP ATLANTIQUE-ANJOU** a offert des séjours de répit aux enfants victimes de violence familiale au-delà du premier confinement. Cette initiative, dans la continuité de l'accueil conduit durant le confinement, s'adressait à des enfants accueillis en famille d'accueil, initialement inscrits dans des colonies annulées ou trop éloignées de leur lieu de vie. Sur les deux mois estivaux, le centre a ainsi accueilli par roulement des groupes d'une vingtaine de jeunes sur des périodes allant de 5 à 7 jours.
- **LE CENTRE DU VENTOUZET DES PEP 48** est intervenu dans deux écoles de Bourgs-sur-Colagne, avec l'accord de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) en mobilisant le dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges. Il a également accueilli en août 2020 une trentaine d'enfants de 6 à 14 ans habituellement placés en familles d'accueil pour un séjour de répit de deux semaines.



Cette période aura resserré les liens entre le réseau et l'équipe de la Tête de réseau et renforcé la reconnaissance mutuelle du travail accompli collectivement, basé sur une méthodologie de coconstruction. Cette organisation d'échanges réguliers établie dès l'annonce du premier confinement perdue. Le plus souvent organisées avant les bureaux de la Fédération et après les CA, les réunions régionales ont permis la circulation de la parole et les échanges directs. Elles ont fluidifié et renforcé la cohérence du pilotage partagé, tant dans son élaboration que dans sa mise en œuvre conjointe entre la TDR et les associations membres. Complétées par une communication renforcée par l'édition quotidienne, puis bihebdomadaire, de la lettre d'information interne, ces réunions ont démultiplié la capacité de réaction, d'action des PEP et de réflexion commune et transparente.

#### • MOBILISATION LOCALE POUR LE DÉPLOIEMENT D'ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Les PEP ont activé leur générosité interne pour faire face aux difficultés rencontrées par les plus précarisés. Des campagnes d'appel aux dons ont été conduites dans le respect de l'engagement du mouvement PEP. La solidarité s'est exprimée en proximité, les appels aux dons ou au volontariat à dimension nationale ont eu plus de mal à se concrétiser. En proie à des difficultés accrues liées à la crise sanitaire, la Guyane a lancé un appel solennel à la solidarité justifié au sein du réseau PEP en septembre 2020, sollicitant un renfort de personnes de santé, en lien avec l'ARS et les autorités guyanaises. Le CA fédéral a proposé de faciliter la mobilisation des professionnels et militants volontaires. Malheureusement, le bilan de cet appel a démontré la difficulté, dans un contexte de crise, d'une réelle mobilisation solidaire autant en métropole qu'en Guyane.

Une campagne nationale pour nourrir un dispositif national de collecte et de mise à disposition d'ordinateurs avait également été initiée en juin 2020. Le modèle économique et organisationnel pour que ce dispositif national soit pérenne nécessite un travail spécifique. Ce dispositif reste à conduire en 2021.

Ces deux opérations de solidarité, décidées en CA, conformes aux statuts de la Fédération et qui n'ont pas été suivies d'effets, interrogeront le mouvement PEP par la suite.

#### • ORGANISATION RÉGIONALE DU RÉSEAU

Le premier semestre 2020, très marqué par le confinement, n'a pas perdu l'objectif de finalisation de notre réorganisation interne définie par la réforme statutaire de 2018-2019.



Lors de l'AG d'Avignon des 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, une motion a été adoptée dans ce sens, soulignant l'urgence à finaliser et consolider le travail engagé (voir p.30). Dominique Gillot, présidente de la Fédération, s'est engagée à réunir un CA spécialement dédié à cette question qui associerait les représentants des organisations régionales PEP et ceux du réseau qui s'y intéressent. Suite à cet engagement, la réunion exceptionnelle des administrateurs et des représentants de région a eu lieu le 10 mars 2021, et s'est poursuivie par la réflexion inscrite à l'ordre du jour du rassemblement des présidents et des directeurs généraux du mois de mars 2021. Elle a replacé la construction des associations régionales PEP (ARPEP) au cœur des préoccupations du réseau.

Quatre ans après l'AG de Perpignan, l'objectif régional a progressé : 10 ARPEP sont aujourd'hui en fonctionnement ou en cours de finalisation. La création d'ARPEP est acquise et le mouvement a collectivement intégré la dimension régionale dans son fonctionnement, mais se pose toujours la question de la stratégie pour asseoir ces nouvelles organisations associatives, assurer leur pérennité et développer leur capacité à agir pour inscrire le niveau régional dans la culture commune et dans la panoplie d'actions des PEP. Un groupe de travail « Régions », associant membres du CA fédéral et représentants volontaires du réseau, a donc été constitué afin de faire des propositions au CA fédéral en vue d'une discussion ultime et d'une délibération à l'AG de Saint-Étienne prévue fin juin 2021.



# 2

**DES RÉPONSES  
À LA HAUTEUR  
DES DÉFIS**

MOTION D'ORIENTATION  
ADOPTÉE À **91%**



## **FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DANS LA MOTION D'ORIENTATION**

« Achever la structuration des associations régionales (ARPEP), construites sur des projets robustes de coopération, qui amplifient le rayonnement des PEP et soient en capacité de développer des réponses innovantes, complémentaires en lien avec les instances régionales (ARS, rectorat, conseil régional, CRESS...), qui soient en capacité d'accéder à l'Europe. Les ARPEP doivent renforcer la présence des associations membres et leur dialogue avec leur territoire dans l'exercice et le déploiement de leurs compétences (communale, communautaire, départementale) en facilitant la circulation de l'information dans les deux sens. »



## **LES LEÇONS SUR LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE** EXTRAITS DE LA MOTION D'ORIENTATION VOTÉE LORS DE L'AG LE 30 SEPTEMBRE 2020

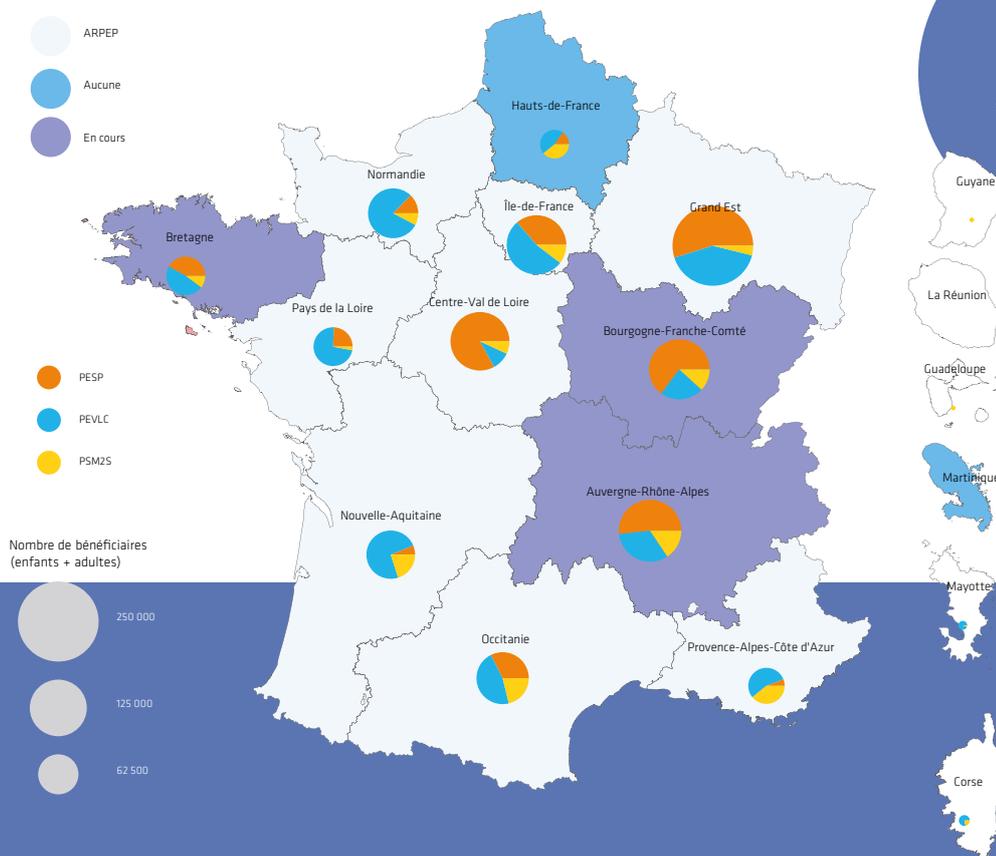
« Nous sommes au milieu de la mise en œuvre de notre projet fédéral 2018-2022. Quand nous l'avons voté, en pleine élection présidentielle, nul ne pouvait prévoir le contexte dans lequel nous allions devoir le mettre en œuvre. Mouvement protestataire des Gilets jaunes, rejet de la réforme des retraites, renouveau des luttes féministes, crise sanitaire et confinement dû au Covid, situation dans les hôpitaux, revendications sociales majeures, lutte contre la pauvreté, les exclusions... ont secoué la France comme jamais depuis un demi-siècle, révélant une crise profonde et multiforme de notre société. [...] Notre mouvement des PEP ne pouvait échapper à cette crise, malgré la force de ses valeurs centenaires. [...] Et pourtant, les mois que nous venons de vivre ont montré notre impressionnante capacité à tenir bon, à réagir, à innover pour répondre aux besoins réels des plus faibles, des enfants et des jeunes déscolarisés, des personnes en situation de handicap et de leurs familles privées d'accueil par la pandémie. Si notre réseau PEP a pu traverser cette crise sans dommages majeurs avec une reconnaissance accrue, c'est parce que nous sommes enracinés dans nos territoires par nos associations, et que l'animation fédérale s'est mise en place immédiatement, répondant aux attentes,

remarques et suggestions de nos responsables locaux mobilisés pendant toutes ces semaines de confinement et de mise à distance. Nous avons fait le choix de la coopération et de la responsabilité partagée. Nous avons recherché et cultivé l'équilibre entre les militants et les professionnels.

Nous nous honorons de répondre à la commande publique, mais nous ne sommes pas de simples prestataires. C'est notre expérience de proximité et de terrain, nourrie de l'exigence des valeurs, qui porte notre projet, nos projets. Nous sommes une association partenaire de l'action publique, avec notre personnalité, notre identité, nos engagements en cohérence avec notre projet. [...] Cette résolution, dans le cadre d'un écosystème bouleversé, prend la forme d'une motion d'orientation politique, à mi-parcours de notre 5<sup>e</sup> projet, présentée par le CA à la délibération de l'AG et qui engagera l'ensemble du réseau dans sa mise en œuvre.

- Persévérer et progresser, affirmer et plaider [...].
- Poursuivre avec ténacité la mise en œuvre de notre projet, appuyée sur la fermeté de nos valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté, sur notre autonomie associative ancrée dans les territoires, et sur notre appartenance aux mondes de l'économie sociale et

## CARTOGRAPHIE DE L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS CUMULÉE AU NIVEAU RÉGIONAL



### CHIFFRE-CLEF

# 10

## ASSOCIATIONS RÉGIONALES

solidaire et de l'éducation populaire.

- Défendre avec conviction nos ambitions inclusives dans la société qui évolue et doit se réinventer en garantissant à chacun les moyens d'être au cœur des décisions qui influent sa vie et en s'assurant que cette garantie repose bien sur le recueil de sa parole et de son libre choix.
- Accentuer, renforcer notre action contre les inégalités de réussite éducative [...].
- Inscrire nos actions d'accompagnement et de soutien pour l'accès à l'apprentissage [...].
- Réaffirmer et préciser notre engagement pour que les mineurs non accompagnés puissent vivre comme tout jeune présent sur le territoire [...].
- S'engager dans le soutien des familles et des personnes exclues de l'accès au logement [...].
- Inscrire notre mouvement dans l'obligation de relance économique, sociale, écologique, culturelle et dans l'action citoyenne qui doit mobiliser toutes les forces vives de la Nation. Notre vocation éducative trouve toute son expression dans cet élan que nous partageons.
- Renforcer notre implication dans la coopération européenne et internationale, et nous rapprocher de la recherche scientifique qui développe des projets en phase avec les réflexions-actions que nous menons pour

étayer et élaborer des réponses aux questionnements qui traversent nos engagements et aux maux que nous combattons.

- Respecter et préserver le capital que nous ont légué nos prédécesseurs, en termes de valeurs et d'engagements bien sûr, mais aussi en termes de patrimoine et d'image. Un outil fédéral d'évaluation, de préservation et d'adaptation de notre patrimoine dans toute sa diversité évitera, autant que possible, la dispersion et la perte de joyaux patrimoniaux des PEP en permettant une relance d'activité attendue pour la satisfaction des besoins des personnes qui comptent sur nous.
- Consolider la responsabilité employeur des responsables de notre réseau [...].
- **Achever la structuration des associations régionales (AR), construites sur des projets robustes de coopération [...]** (voir encadré p. 30).
- Construire ensemble les critères d'évaluation interne et externe [...].
- Faire que notre slogan « Les PEP, la solidarité en action » plus qu'une pétition de principe soit un art de vivre ensemble et que les actions de solidarité collectivement mises en œuvre soient portées par chacune des associations membres. »

# 2

## DES REPONSES À LA HAUTEUR DES DEFIS

### ■ ■ ■ • DÉPLOIEMENT ET SÉCURISATION DU RÉSEAU

#### Mise en œuvre de la résolution sur l'administration déléguée votée lors de l'AG d'Avignon

L'article 12-4-2 des statuts fédéraux donne la responsabilité à la Fédération générale des PEP d'assurer le développement et la sécurisation du réseau. L'administration déléguée est une disposition visant à aider les associations membres en difficulté et à préserver leurs activités ainsi que l'image des PEP. Une note juridique définit les modalités de mise en œuvre des statuts fédéraux. Cette note établit clairement les droits et devoirs de la Fédération générale des PEP et des membres des CA des associations membres ayant sollicité la mise en œuvre d'une administration déléguée.

Courant 2020, le CA de la Fédération générale des PEP, après l'évaluation des différentes administrations déléguées conduites depuis l'intégration de cette disposition dans les statuts fédéraux, a conclu que, malgré la clarté des procédures et l'engagement du CA fédéral à préciser avec les CA des associations demandeuses la mise en œuvre des conditions d'intervention de la Fédération et de gestion de l'administration déléguée, les réussites étaient réelles mais laborieuses.

Après débat, le vote de l'AG d'Avignon a réaffirmé les modalités d'encadrement des procédures d'administration déléguée :

- Formalisation d'une convention fixant le cadre de chaque administration déléguée. Cette convention sera établie selon les modalités définies dans le règlement intérieur.
- Présentation devant les instances de la Fédération pour étude et acceptation ou refus. En cas de refus, les motifs de l'association ou de la Fédération seront exposés.
- En cas d'adoption, signature par les parties. Le processus et les conditions de mise en œuvre de l'administration déléguée seront rendus publics à tout le réseau.
- À la fin d'une administration déléguée, la Fédération convoquera une assemblée générale ordinaire de l'association pour rendre compte devant ses adhérents. À l'issue de l'assemblée générale ordinaire et conformément aux statuts de l'association, un nouveau CA sera élu.
- Un rapport de fin de mandat d'administration déléguée sera formalisé et présenté devant les assemblées générales ordinaires de l'association et de la Fédération.

En 2020, le CA fédéral a accepté deux nouvelles administrations déléguées : la MECS de Dijon (PEPCBFC), de février 2020 à mars 2021, et l'Union régionale Bretagne (depuis octobre 2020) qui viennent s'ajouter aux trois administrations déléguées en cours (PEP 55, PEP 72, PEP 63).

L'administration déléguée est un outil de gestion de crise utilisé de manière exceptionnelle. La sécurisation du réseau passe aussi par une politique d'accompagnement individualisé de chaque membre du réseau qui le souhaite. Ainsi, au cours de l'année 2020, plusieurs associations ont bénéficié d'accompagnements par le recours à des consultants au sein de FACE PEP, comme les PEP 30 ou les PEP 13. D'autres associations ont pu être accompagnées sur des dossiers stratégiques par l'équipe de la Tête de réseau comme, par exemple, les PEP 13, les PEP 48, les PEP 34, les PEP 56, les PEP 94, l'ARPEP IDF et en Occitanie-Pyrénées-Méditerranée,...

#### Sécurisation du patrimoine

Enfin, la récurrence des problématiques liées au patrimoine, l'urgence à développer les activités de vacances et de loisirs pour tous et les évolutions indispensables du secteur social et médico-social ont conduit le CA fédéral à proposer la mise en place d'un outil foncier PEP et le travail collectif sur un plan de relance des activités PEP dans la perspective de la sortie de crise.

L'AG d'Avignon le 1<sup>er</sup> octobre 2020 a défini le cadre de la création de l'outil foncier. Ce nouvel outil solidaire du réseau PEP au service de son programme « patrimoine » a été conçu en coconstruction avec le réseau au cours du dernier trimestre 2020 et du premier trimestre 2021. Le 25 mars 2021, l'AG de la Ressourcerie foncière PEP



## ARTICLES DES STATUTS FÉDÉRAUX RELATIFS AUX ADMINISTRATIONS DÉLÉGUÉES

### 12.4 « Du développement de la Fédération »

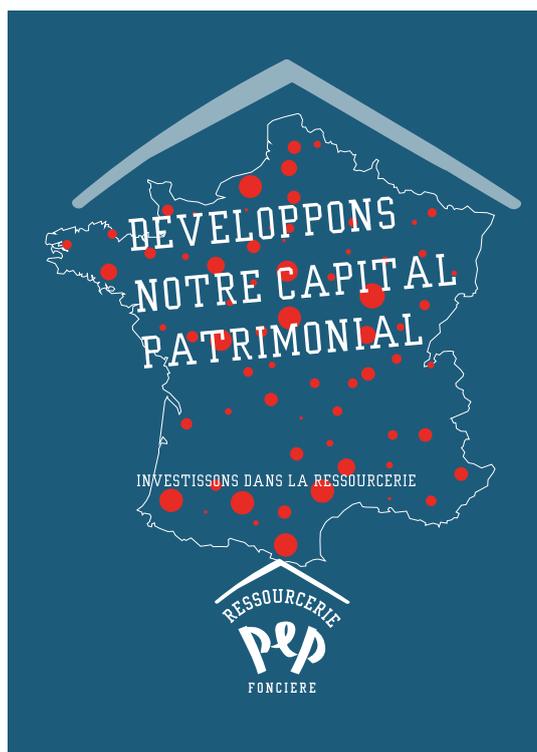
Le CA de la Fédération a la responsabilité d'assurer le développement optimal du réseau ainsi que sa sécurisation.

### 12.4.2 « De la sécurisation de la Fédération »

Conformément à la charte annexée aux présents statuts, le CA a un devoir d'interpellation et/ou d'intervention suite à des faits d'une telle gravité qu'ils risquent d'entacher l'image ou les valeurs du mouvement PEP ou de porter atteinte à l'intégrité de son réseau. Le CA exerce donc ce devoir auprès de chaque composante du réseau selon des dispositions précisées dans le règlement intérieur.

Dans ce cas, le CA peut mettre en place une administration déléguée selon les principes suivants :

- cette délégation a pour objectif de permettre le retour dans les plus brefs délais à un fonctionnement politique autonome de l'association considérée ;
- les instances statutaires de l'association en question conservent leur droit à l'information, de proposition pour les décisions majeures engageant son avenir ;
- maintien pendant toute la durée de la délégation de la structure juridique concernée.



(voir chapitre 3) a scellé le pacte d'associés entre la Tête de réseau et les associations volontaires.

**• ÉVOLUTION ET AMPLIFICATION DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS**

Face aux conditions difficiles liées à la crise et en prévision de ses conséquences, la Tête de réseau a poursuivi et amplifié le travail avec ses partenaires institutionnels en 2020, tant du point de vue des revendications concernant les préoccupations économiques du réseau que de l'influence des PEP. Elle a obtenu le renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens échues en 2020.

**Convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS)**

Depuis la fin 2019, un important travail de négociation a été conduit par la TDR pour permettre la reconduction de la CPO MENJS - Fédération générale des PEP. Cette CPO constitue un financement central de notre organisation en réseau non seulement pour la TDR, mais aussi pour chaque association PEP bénéficiaire de ces financements. Après un automne 2019-2020 marqué par une première négociation qui a permis d'échapper à l'amputation du solde des financements 2019 de plus de 5 % et a maintenu la somme globale inscrite à la précédente CPO, la nouvelle CPO a été négociée en faisant valoir la qualité et les apports de l'engagement des PEP sur leurs propres valeurs dans la mise en œuvre des orientations du ministère pour la réussite de tous. La négociation fut âpre. Elle a permis de limiter l'impact à - 4 % la diminution globale de l'enveloppe allouée. Au sein du Collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE) et auprès du ministère, la Fédération

s'est aussi montrée solidaire des mouvements ayant été plus fortement impactés que les PEP. La CPO MENJS - Fédération générale des PEP a finalement été signée, dans les axes et proportions revendiqués, le 5 octobre 2020 pour une durée de 3 ans.

**Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)**

En 2020, une nouvelle convention d'objectifs a été signée avec la DJEPVA. Deux objectifs majeurs sont d'une part de permettre de lever les freins au départ en vacances en autonomie en développant des actions d'accompagnement de proximité auprès des familles et des jeunes ; d'autre part de promouvoir et développer l'offre de proximité, en relation avec les accueils de loisirs sans hébergement, les établissements scolaires, le réseau des acteurs locaux (collectivités locales, CAF...) dans le cadre des dispositifs portés par les politiques publiques.

Malgré les annonces de la DJEPVA proposant une augmentation de la CPO de 50 %, celle-ci a été reconduite avec une augmentation moindre, ne reconnaissant pas le travail accompli, notamment celui des PEP pour le Plan mercredi. La DJEPVA a maintenu les postes FONJEP.

**Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)**

Le partenariat avec la CNAF dans le cadre de la CPO 2019-2022 s'est poursuivi, même s'il a pris parfois d'autres formes que celles initialement prévues. La banque de projets inclusifs et innovants créée en 2019 et soutenue par la CNAF a montré tout son intérêt avec la crise du Covid, suscitant une nouvelle dynamique.



**CHIFFRES-CLEFS DE LA SÉCURISATION DU RÉSEAU**

**40** RÉUNIONS ET PARTICIPATION DE **450** PERSONNES

# 2

## DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES DÉFIS

En septembre 2020, **Dominique Gillot** a été nommée par le Premier ministre, au titre de présidente des PEP et de vice-présidente du CNCPH, au Comité économique et social européen (CESE) dans le renouvellement des sections économiques et sociales. Cette désignation concrétise le travail de mobilisation du réseau autour des questions européennes et donne une nouvelle dynamique dans la société civile organisée.

Dominique Gillot a poursuivi son action au CNCPH.

Elle représente la Fédération au Comité national de suivi de l'école inclusive.

Elle a été élevée au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Plusieurs membres du réseau ont été honorés par la remise d'une décoration au titre de leurs engagements :

- **Joël Derrien**, président d'honneur de la Fédération, promu chevalier de la Légion d'honneur au titre de président des PEP 28 ;
- **Marie-Christine Philbert**, vice-présidente des PEP 02, décorée chevalier de la Légion d'honneur
- **Dominique Leboiteux**, président des PEP 02, décoré chevalier de l'ordre du Mérite

**Agnès Bathiany**, directrice générale de la Fédération générale des PEP, a été réélue en juin 2020 présidente du CAPE et son mandat au CA de l'UNAT a été reconduit. Elle a été réélue vice-présidente de cette organisation. Elle a poursuivi ses mandats à la JPA, à l'ESPER (Économie sociale partenaire de l'École de la République), à HEXOPEE (anciennement CNEA), et au sein du « Pacte du pouvoir de vivre ». Elle a été nommée au Conseil national de suivi et d'évaluation des Cités éducatives.

- ■ ■ Elle a ainsi alimenté les groupes de travail 2020 pour construire les nouveaux projets et diffuser des fiches actions.

Cette dynamique s'est également appuyée sur le développement, porté par la TDR, des synergies d'actions des associations PEP avec les CAF de leurs territoires, notamment dans le cadre des Cités éducatives et du programme « vacances apprenantes ». À cet effet, la TDR s'est investie pour travailler à une meilleure compréhension des dispositifs CAF existants et trouver des formes possibles de collaboration. Les associations PEP ont prouvé qu'elles constituaient des partenaires solides pour construire des réponses globales sur les territoires.

### Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

La première CPO 2017-2019 avec l'ANCT a permis l'accultu-

ration des administrateurs et des cadres et l'impulsion d'une dynamique au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) par les associations du réseau. Au cours de ces trois dernières années, la thématique de la politique de la ville a été très présente dans la communication interne, dans tous les temps de travail collectif et dans l'engagement des associations en territoire dans les projets phares tels que la lutte contre le décrochage scolaire, la lutte contre l'illectronisme et l'implication des PEP dans les Cités éducatives.

Pour mémoire, les objectifs de ce projet pour la CPO 2020-2022 portent sur 3 axes :

- mettre en place un programme d'appui méthodologique des politiques publiques coconstruites ;
- piloter la mobilisation des associations PEP dans les dynamiques territoriales de chaque QPV, et la palette de ressources de l'ensemble de leurs secteurs d'activité pour répondre aux besoins des publics impactés par les inégalités sociales et éducatives ;
- renforcer la politique de développement et de reconnaissance des compétences, développer le programme de formation PEP et créer un certificat de compétences « développement social local » dans le cadre de la politique de la ville.

### Convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de la Culture

S'appuyant sur le bilan positif de la première CPO signée en 2019 avec le ministère de la Culture, une deuxième CPO a été signée en 2020, cette fois dotée d'un financement (un poste FONJEP). Elle s'inscrit en complémentarité avec la charte « culture et éducation populaire ». Pour la Fédération générale des PEP, il s'agit de renforcer la présence artistique et culturelle dans les territoires à travers son pilotage national, de soutenir les actions culturelles de son réseau et leur inscription au sein de la diversité de ses dispositifs et de ses établissements. Parmi les objectifs de cette convention, figure notamment le développement de l'accès à la vie culturelle des publics qui en sont éloignés pour raisons sociales, économiques, géographiques, ou liées à des situations de handicap, d'isolement ou de santé. Un nouvel axe, portant sur l'émancipation de tous par l'accès aux pratiques culturelles, a été également formalisé dans la CPO.

### • REPRÉSENTATION ET INFLUENCE ACCENTUÉES

La participation assidue de la Fédération générale des PEP aux rencontres nationales d'associations, de fédérations partenaires ou d'institutions (CNCPH, comité de suivi de l'école inclusive, groupe de gestionnaires investis dans la mise en œuvre d'accompagnement universel, HCFEA, Collectif handicaps...) a été un formidable accélérateur de la reconnaissance des PEP tant auprès des directions

ministérielles que des ARS, et même du grand public. Lors des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Fédération générale des PEP qui se sont tenues les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à Avignon avec 200 participants, une motion d'orientation générale a été votée (voir un extrait p. 30) : elle s'est appuyée sur les fondements qui ont présidé à l'élaboration du 5<sup>e</sup> projet fédéral et elle précise, dans un environnement marqué par une dégradation du climat social et doublé d'une crise sanitaire inédite, les enjeux des engagements renouvelés à mi-parcours.

La Fédération générale des PEP avait rejoint le collectif du « Pacte du pouvoir de vivre » avec cinquante autres associations membres en 2019. Pour renforcer cet engagement, elle a participé au « Tour de France » organisé en régions. Celui-ci a attiré plusieurs centaines de personnes à chaque étape et a pris fin le 5 mars 2020. La manifestation qui devait marquer le premier anniversaire de cet engagement a été repoussée à cause de la pandémie. La Fédération a néanmoins revendiqué au cours de l'année 2020 que les associations et plus généralement les citoyens soient impliqués dans la coconstruction des modalités de sortie de crise et que la phase de déconfinement progressif soit construite dans une démarche inclusive et participative. La reconnaissance des engagements de la Fédération et du réseau PEP a renforcé l'identification des PEP comme un réseau incontournable de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire et du mouvement associatif. Cette reconnaissance aura été incarnée début 2021 par la participation de Dominique Gillot au jury de sélection des candidatures au Conseil économique, social et environnemental (CESE) organisée par le Mouvement Associatif. Par ailleurs la Fédération générale des PEP a choisi d'adhérer à l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) et de reprendre sa place au sein du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP).

### Groupes de réflexion nationaux

La participation systématique de la Fédération générale des PEP dans tous les groupes de travail institutionnels et interassociatifs, aux niveaux national et territorial, a permis sa montée en puissance comme interlocutrice incontournable dans l'écosystème de l'économie sociale et solidaire. Notamment, elle a acquis une reconnaissance supplémentaire dans l'efficacité de son opérationnalité, garantissant que ses propositions soient suivies d'actes sur le terrain.

### Groupe des 10 et participation à une recherche-action financée par la CNSA

Des associations PEP se sont également engagées au



**Le 11 février, la Fédération générale des PEP était présente à la Conférence nationale du handicap, à l'Élysée, présidée et en présence du président de la République, de Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux personnes handicapées, et de nombreux membres du gouvernement impliqués. À l'issue de la conférence, Dominique Gillot a signé avec une vingtaine d'associations représentatives des personnes en situation de handicap et gestionnaires, le Président de l'ADF, un accord de confiance avec l'État et les départements : « Cap vers le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap ». Cet accord de confiance a été, et est encore, la base de nombreuses réflexions et travaux pour être concrétisés en « accord de méthode ». Plusieurs comités interministériels, préparés et présidés par le Premier ministre, jalonnent ces travaux où la participation de la Présidente et de la TDR est très attendue.**

printemps 2020 aux côtés d'acteurs gestionnaires des secteurs social, médico-social et de santé pour répondre à l'appel à projets « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 », lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). L'objectif était d'effectuer un bilan et une analyse des solutions montées en urgence afin d'identifier celles qui gagneraient à être consolidées, voire pérennisées, en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes, ou d'anticiper de nouvelles situations de crise. Le premier collectif, appelé « Groupe des 10 », réunit LADAPT, l'ALEFPA, la Croix-Rouge française, la Fondation ANAIS, la Fondation des amis de l'atelier, la Fondation OVE, le GAPAS, le Groupe SOS, l'UGECAM et la Fédération générale des PEP. Le 4 août 2020, ce collectif a été lauréat de l'appel à projets sur l'axe « soutien des professionnels, des bénévoles et des proches aidants en période de crise ». La Fédération générale des PEP s'est associée au Collectif handicaps pour l'axe « innover pour le lien social, la communication, les loisirs et la participation citoyenne des personnes âgées ou en situation de handicap en période de crise », identifiant neuf initiatives innovantes mises en place par six associations de son réseau durant la période de crise sanitaire.

# 2

**DES RÉPONSES  
À LA HAUTEUR  
DES DÉFIS**



## **DROIT AUX VACANCES, À LA CULTURE ET AU SPORT POUR TOUS**

### **• UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ**

Un groupe de travail interne a été initié à la mi-avril, ayant comme objectif de produire un plan d'action sur la création d'une offre de séjours pour la période de post-confinement, mais également pour l'avenir, s'appuyant sur les offres existantes, pour les proposer au plus grand nombre et réfléchir à de nouveaux projets. L'offre proposée par les PEP, à la sortie du premier confinement, s'est donc articulée autour des activités de loisirs proposées dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), intégrant autant que possible des sorties à la journée, voire des mini-camps organisés à proximité et des séjours collectifs, avec un programme d'activités réfléchi en fonction des contraintes sanitaires.

### **• UNE ORGANISATION SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE**

Fortes de leur expertise et de leur nouvelle organisation sous la bannière « PEP Attitude », lancée en 2019, les PEP se sont mobilisées, avec succès, pour offrir aux jeunes partout sur le territoire des activités de loisirs en proximité, culturelles, scientifiques, numériques, sportives, etc. Grâce à cette mobilisation, 16 000 enfants ont pu

partir en vacances dans les centres PEP, soit le même nombre qu'en 2019, en dépit des conditions sanitaires et des réelles difficultés à mettre en place les protocoles d'accueil. Les offres de séjours de loisirs des associations ont été réorganisées en un temps record au sein du réseau (voir témoignages pages 38 et 39). Les vacances avec hébergement ont dû s'adapter au règlement sanitaire, entraînant un surcoût (masques, encadrement, distanciation nécessaire) et limitant les effectifs accueillis. Il s'agissait pour les PEP d'individualiser les réponses et les modes d'accueil en fonction de la situation sanitaire locale, de la dynamique territoriale et des besoins des publics. De plus, il était évident avec la reprise que l'offre réduisant les déplacements serait privilégiée. Le réseau s'est donc vite organisé et adapté localement et transversalement entre associations régionales pour éviter aux enfants de traverser le territoire.

Enfin, les séjours avaient pour consignes d'inclure de manière générale des temps d'appropriation des gestes barrières contribuant ainsi à l'éducation des enfants et des jeunes, notamment pour ceux qui ne seraient pas retournés en classe, en leur apprenant à vivre en collectivité avec le virus et avec des activités de loisirs permettant de donner sens aux apprentissages tout en offrant un temps de répit.

#### • UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT : LES « VACANCES APPRENANTES »

Parmi les milliers de jeunes accueillis dans les dispositifs PEP, 6 500 enfants ont bénéficié des « colos apprenantes », dispositif du MENJS et de l'ANCT, fortement inspiré des propositions du groupe de travail de la Fédération générale des PEP. La mixité sociale des publics (enfants et jeunes de toutes catégories sociales, issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales, confiés ou suivis par l'ASE, en situation de handicap...) a été recherchée. Les activités proposées ont permis aux jeunes de retrouver, dans une ambiance collective, le goût des apprentissages à travers l'expérimentation, le concret. L'élaboration de projets pendant le séjour (randonnées, spectacles...) a pu valoriser leurs compétences, et contribuer à leur redonner confiance en eux.

#### • L'OFFRE DE VACANCES PEP POUR LES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES REPENSÉE

Le réseau PEP a continué à se mobiliser afin que les enfants en situation de handicap et leurs familles puissent accéder à l'offre de séjours PEP grâce à la continuité d'activité du dispositif PEP d'accompagnement Handicap qui travaille en lien étroit avec les pôles ressources handicap PEP.

Il a été créé en 2019, en même temps que l'ouverture

### CHIFFRES-CLEFS

EN 2020, **16 000** ENFANTS  
SONT PARTIS EN  
« VACANCES APPRENANTES »,  
DONT **6 500** EN  
« COLOS APPRENANTES »

## SUCCÈS DES « VACANCES APPRENANTES » DES PEP VISITE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS UN CENTRE PEP À L'ÉTÉ 2020

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer, et la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, ont visité samedi 22 août le centre du Porteau des PEP 85. Ce fut l'occasion pour la Fédération générale des PEP, représentée par Agnès Bathiany, directrice générale, d'échanger avec le ministre sur l'importance de pérenniser le dispositif « colos apprenantes » et de relancer les classes de découverte dès la rentrée prochaine.

#### DE NOMBREUSES RETOMBÉES PRESSE

La presse écrite et audiovisuelle, régionale et nationale, a par ailleurs organisé de nombreux reportages dans les centres de vacances PEP, saluant les dispositifs mis en place pour les enfants par les centres de vacances du réseau.

## 2 DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES DÉFIS

- ■ ■ du site internet [www.pep-attitude.fr](http://www.pep-attitude.fr) présentant les séjours de vacances du réseau PEP. Il offre la possibilité de faire appel à un accompagnement pour les familles qui souhaitent inscrire un enfant présentant des besoins spécifiques. La contribution de la Fédération générale des PEP à l'élaboration des circulaires liées à des vacances inclusives a aussi été déterminante pour atteindre cet objectif. Le 15 décembre 2020, la Tête de réseau a rassemblé un groupe de travail d'une vingtaine de personnes sur les thèmes de l'adaptation des séjours PEP pour les personnes à besoins spécifiques candidates aux vacances : enfants, jeunes et adultes en situation de handicap et leurs familles, enfants ainsi que jeunes de l'ASE, les familles avec des difficultés socio-économiques, comme les familles monoparentales et celles résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif était bien de répondre à leurs attentes et de prendre en compte leur problématique d'accès à ce droit commun.

### • CULTURE : DÉPLOIEMENT DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Malgré les conditions dégradées en 2020, l'ambition de développer un programme « culture » par le recensement et l'essaiage des actions culturelles dans le réseau a fructifié, en s'appuyant sur un groupe de travail dédié. Lors des 5<sup>es</sup> Rencontres PEP (voir chapitre 3), une table ronde a été entièrement consacrée à la culture, dans laquelle est intervenu, notamment, Robin Renucci, fervent défenseur de la pratique artistique comme levier d'émancipation des personnes, quelles que soient leurs conditions ou difficultés. Le début de 2021 donne un nouvel élan à cet axe (voir interview page 40).

### • SPORT POUR TOUS ET INCLUSION

En 2020, une étape décisive a été franchie pour servir une des grandes ambitions du projet fédéral des PEP : développer le programme « sport ». Charles Rozoy, multimédaillé en natation handisport, engagé dans la vie institutionnelle et auteur de rapports sur le sport et l'inclusion, est porteur de ce projet. L'objectif du chargé de mission est de contribuer à l'animation du groupe de travail pour recenser, développer et expérimenter les activités sportives des associations et créer une nouvelle dynamique au sein du réseau. Le groupe de travail réuni pour la première fois en mai 2021 aura pour tâche d'accueillir les acteurs du champ du handicap, de définir un programme d'actions dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Mettant à profit l'image du champion et son attachement au mouvement PEP, il s'agit pour la Fédération d'être identifiée comme étant investie en faveur du sport.



### PEP 59 : DES VACANCES POUR TOUS, POUR TOUS LES GOÛTS TÉMOIGNAGE DE SADIAN DIALLO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PEP 59

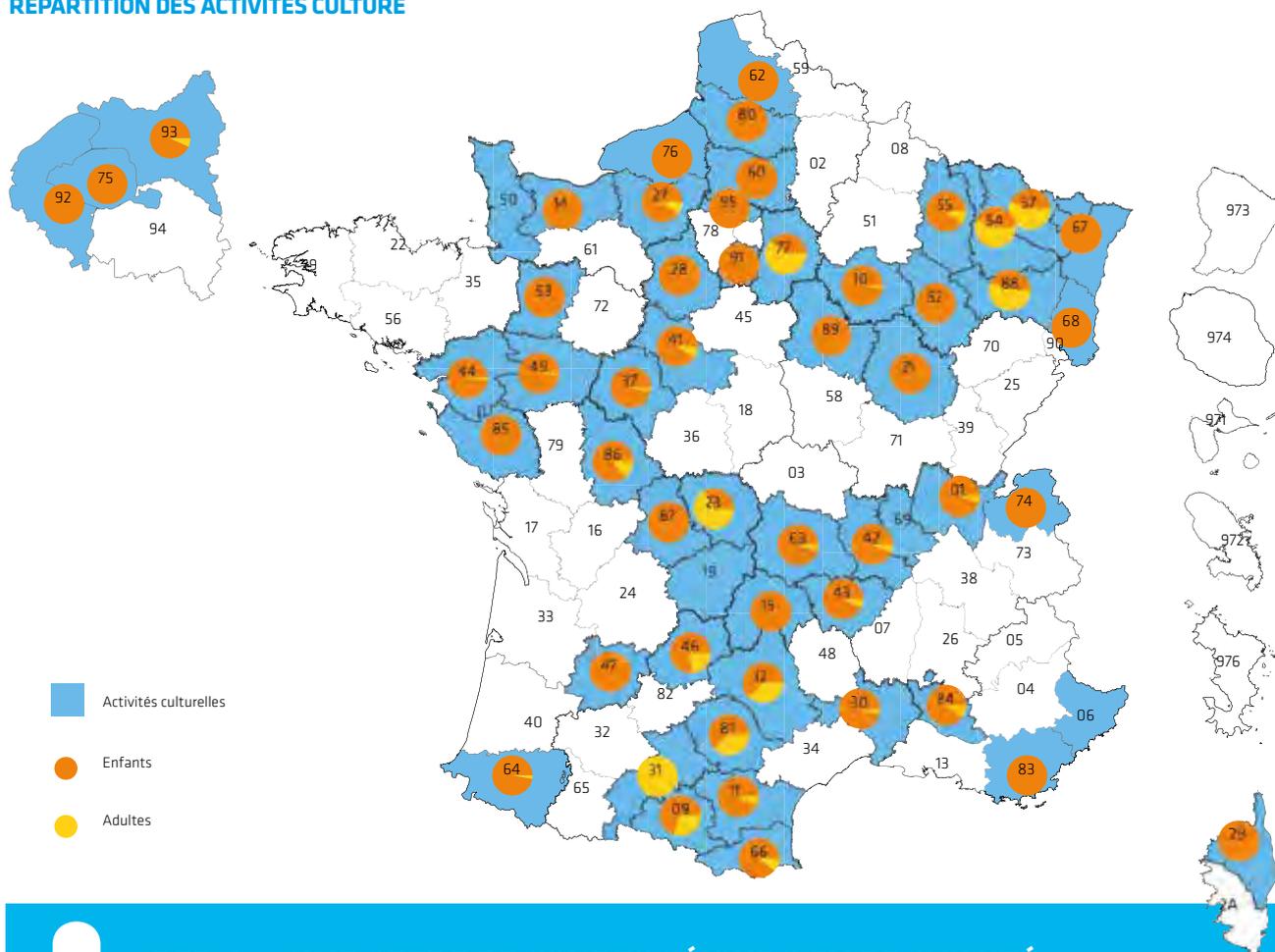
Les PEP 59 ont proposé des « vacances apprenantes », dans le cadre du projet de l'Éducation nationale, du 15 juillet au 31 août dans ses deux centres de Pont-Saint-Esprit dans le Gard, et au Reposoir en Haute-Savoie, pour 250 à 300 enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de l'ASE accueillis dans les MECS du département du Nord. « Nous étions en contact avec les collectivités du Nord pour proposer ces séjours de 12 jours qui répondent aux besoins éducatifs et sanitaires de ces jeunes, mais notre volonté était d'accueillir tous les publics, en mixité sociale, un des piliers du projet des PEP. L'idée était donc de communiquer très largement. »

L'équipe des PEP 59 a également réfléchi à un mode de séjours en proximité pour des jeunes qui ne pouvaient pas partir en vacances, comme ceux des MECS implantées sur le territoire. « Nous leur avons proposé des activités artistiques, sportives, scientifiques, au sein même de leurs établissements scolaires. Notre objectif était de permettre à ces jeunes d'interagir avec d'autres jeunes, mais aussi avec des intervenants différents, de participer à des activités épanouissantes et en même temps de soulager des équipes qui s'occupaient de ces enfants depuis quatre mois. »

En parallèle, Sadian Diallo examine la possibilité d'ouvrir ce dispositif dans le cadre de l'École ouverte, en proposant ces activités au sein même des établissements du Nord, en partenariat avec les collectivités et le département. « La notion de « vacances apprenantes » a évolué, elles ressemblent en réalité à ce que nous avons toujours fait aux PEP, constate le directeur des PEP 59. Nous ne sommes plus sur « on fait l'école en vacances », mais plutôt sur une notion de vacances qui sensibilisent à la vie en collectivité, à l'environnement, à la pratique du sport, à la formation aux gestes barrières, à la resocialisation. Les enfants vont réapprendre la vie collective. L'aspect scolaire sera un plus. »

Sadian Diallo fait partie du groupe de travail des PEP dédié depuis mi-avril 2020 à l'élaboration d'une offre pour l'été. « Des aspects positifs émergent au cœur de la complexité de cette période, comme par exemple cette nouvelle façon de travailler en réseau. Il y a là les prémices de ce que nous pouvons réaliser pour être résilients tous ensemble. C'est ce que j'aimerais retenir de ce pari d'organisation de séjours de vacances pour tous dans ces conditions particulières. »

## RÉPARTITION DES ACTIVITÉS CULTURELLES



### PEP 64 : UNE OFFRE DE COURTS SÉJOURS EN PROXIMITÉ TÉMOIGNAGE DE CLAIRE CANTON, RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PEVLC DES PEP 64

« Dans nos deux centres de vacances de Socoa (centre du littoral basque) et la base aventure d'Arette, nous avons maintenu notre format initial, c'est-à-dire des séjours de 7 jours en adaptant leur fonctionnement au cadre sanitaire, comme l'allègement du nombre d'enfants par chambre ou l'instauration de groupes étanches de 15 enfants, une diminution des transports en privilégiant les activités locales. Les séjours vacances des PEP 64 touchent habituellement 90 % de locaux qui viennent des départements limitrophes, voire de la proche Espagne (30 % habituellement). Nous accueillons un public mixte. Soit les familles inscrivent leurs enfants directement, soit les inscriptions nous parviennent de la protection de l'enfance, dans le cadre d'un partenariat avec les assistantes sociales du département. Ces enfants qui ont des besoins spécifiques viennent de structures (foyers, MECS) qui ont l'habitude de travailler avec nous. Les PEP 64 ont donc décidé de diversifier leur offre. Le

département ayant beaucoup d'établissements médico-sociaux et la majorité des organisateurs des séjours ayant annulé leurs prestations dans le département, les PEP 64 ont également développé une offre de séjours adaptés aux adultes qui sont en demande de vacances. Nous avons décidé d'organiser en août, sur nos deux centres, des séjours de répit pour les adultes (foyers, ESAT) avec un encadrement mixte, à la fois des intervenants de ces structures et des animateurs qui organiseront des activités. Nous nous sommes d'autant bien adaptés que nous avons déjà des formules de séjours courts et locaux finalement. J'ai trouvé le travail très dynamisant dans le sens où nous partageons les informations des institutions grâce à l'implication de la Fédération. Surtout, en faisant remonter nos expériences terrain, nous nous sentons partie prenante des décisions et acteurs des décisions publiques. C'est très valorisant. »

## 2 DES REponses À LA HAUTEUR DES DEFIS



Comédien, acteur, réalisateur... **Robin Renucci** est aussi un militant de l'éducation populaire, prônant la reconnaissance que chacun, en dépit même de ses fragilités, ses différences ou ses empêchements, a une égale sensibilité, une égale capacité à l'art et la culture, ce qui en fait un vecteur d'émancipation. Des convictions qui l'ont amené, entre autres, à la direction des Tréteaux de France, seule scène nationale itinérante dont la mission est d'aller à la rencontre de tous les publics, sur tous les territoires, contribuant à inventer de nouvelles formes de théâtre et de pratiques culturelles.

### ROBIN RENUCCI : « L'ART EST EN EFFET UN FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE »

EXTRAIT DE L'INTERVIEW ACCORDÉE AUX PEP DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION À LA TABLE RONDE « CULTURE »  
DES 5<sup>ES</sup> RENCONTRES PEP, LE 9 AVRIL 2021.

*1) En quoi la culture, selon vous, constitue-t-elle un facteur de lien, d'émancipation et de cohésion sociale de toutes les personnes ?*

Il faut penser la culture dans sa relation à l'art, et l'art, c'est la capacité de toute personne à affirmer ce qu'elle est, par l'expression d'elle-même. La question est donc de considérer l'art et la pratique artistique sans les dissocier : nous sommes tout autant spectateur que praticien de l'art dans notre quotidien, tels l'enfant qui dessine ou une personne qui met deux mots côte à côte n'ayant aucun sens, mais qui font poésie. À partir de là, il existe deux entrées : l'art et la culture sont à la fois le résultat et l'origine du lien social. D'un côté nous pouvons faire art et culture en exprimant ce que l'on est lorsqu'il y a relation sociale ; de l'autre, cette relation sociale génère et provoque de l'expression d'individuation, chacune et chacun ayant sa place dans sa singularité et dans sa capacité expressive. En l'occurrence, la reconnaissance de la même égalité, de la même dignité pour chacune et chacun de « différent », hors de la question de « pouvoir », est essentielle. En cela, l'art est en effet un facteur de cohésion sociale.

*2) Peut-il l'être encore, quelles que soient les fragilités sociales des personnes ?*

Les fragilités sociales peuvent être considérées comme des forces à partir du moment où l'on considère que les capacités, les talents potentiels des personnes sont dignes de respect et d'égalité. Ne pas savoir écrire ou nager, par exemple, devient dans le cadre de l'éducation populaire une capacité d'expression. Les personnes peuvent dire tout leur « non-savoir » avec une sensibilité

extrême. De ce point de vue, nous sommes tous égaux en sensibilité, en capacité à offrir, même en situation d'extrême fragilité sociale, physique, ou psychique. Il y a une altérité très importante dans la participation de chacun à la société, à condition qu'on lui en donne la possibilité.

*3) Vous affirmiez fin 2019, lors du grand débat national, que « l'art et l'œuvre se confondent avec l'éducation populaire », et qu'il faut « revendiquer comme projet politique l'élévation populaire ». Peut-on dire que la culture est un vecteur de développement de la participation citoyenne ?*

Je pense en effet que l'éducation populaire promeut la pédagogie par la créativité, la coopération, la liberté et la responsabilité, en opposition à l'idéologie de la performance et de la compétition. Le monde de l'école est face à un grand défi de clarification des rôles de chacun. Aujourd'hui, le savoir est très vertical, le « sachant » va vers celui qui ne sait pas. Or l'éducation populaire mise plutôt sur la capacité de chacune et chacun, sur son altérité, afin d'apporter son savoir et sa propre connaissance aux autres. Les méthodes actives de l'éducation populaire préconisent le développement de l'esprit critique, la mutualisation des pratiques, les recherches entre les enseignants, les travailleurs, les usagers, les militants... Tous ces acteurs reconnaissent à chacun le droit d'avoir du discernement, donc de voter. Augmenter la capacité d'agir de chacun, par la coopération, c'est promouvoir la liberté de penser, de conscience, d'association, de laïcité...

Pratiquant la natation à haut niveau dans la région de Dijon, **Charles Rozoy** est victime d'un accident qui lui paralyse un bras. Loin de tourner le dos à la compétition, il s'engage au contraire résolument dans le handisport pour figurer au sommet mondial des palmarès de sa spécialité. Il nous parle ici de ses engagements, un avant-goût de son intervention à la table ronde « Le sport pour toutes et tous : démocratisation ou participation citoyenne ? » du forum des Rencontres.



## **CHARLES ROZOY : « LE SPORT EST UN VECTEUR DE SOCIABILISATION, DE RENCONTRE AVEC LES AUTRES ET D'ACCEPTATION DE SON CORPS ET D'AUTONOMIE ! »**

EXTRAIT DE L'INTERVIEW ACCORDÉE AUX PEP DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION À LA TABLE RONDE « SPORT ET INCLUSION » DES 5<sup>ES</sup> RENCONTRES PEP, LE 9 AVRIL 2021.

**1) Vous êtes sportif de haut niveau, et également très engagé en tant que citoyen. Pourquoi ? Y a-t-il un lien entre les deux ?**

Je viens du monde associatif. Dès l'université, je me suis impliqué dans différentes associations, y compris sportives. Après mon accident, cet engagement s'est beaucoup inscrit dans le domaine du handicap, notamment le handicap non visible. J'ai toujours eu envie de parler, de partager pour faire avancer les choses en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une de mes grandes satisfactions, de ce point de vue, c'est que je suis l'un des premiers athlètes à avoir figuré dans les pages « sport » de la presse locale de ma région, et non dans les pages « société » ou « handicap ».

**2) Devient-on pleinement citoyen qu'à condition d'avoir accès à tous les sports ?**

Pour moi, c'est très clair : tout le monde doit pouvoir faire tout ce qu'il veut dans la limite où il ne gêne pas ou n'implique pas une autre personne dans sa pratique sportive. Je suis donc pour la démocratisation du sport, l'accès du sport à tous. Plus précisément, je milite pour aider toutes les personnes en situation de handicap à pratiquer le sport qu'elles souhaitent dans les meilleures conditions, en leur donnant les moyens de mobilité, matériels et physiques de le faire. Aujourd'hui,

beaucoup d'entre elles ne peuvent pas pratiquer pour des raisons non acceptables d'après moi : accessibilité des transports, des équipements, manque de personnels accompagnants, de formation ou même d'acceptation dans des clubs sportifs.

**3) Comment y remédier ?**

L'État et les collectivités locales doivent apporter les moyens : financiers, humains, juridiques, pour permettre une équité dans l'accès à la pratique sportive de tous ! Il n'est pas question d'aider à l'acquisition de matériel trop spécifique, mais de permettre une économie sociale et circulaire autour du matériel sportif permettant la démocratisation du sport à toutes les personnes en situation de handicap.

**4) Quelle est la valeur ajoutée du sport dans l'inclusion ?**

Sans parler des sports très spécifiques, tout le monde doit pouvoir jouer au foot avec ses amis, nager dans une piscine, taper une balle de tennis, courir... Le sport est un vecteur de sociabilisation, de rencontre avec les autres et d'acceptation de son corps et d'autonomie ! Rien que pour ces éléments, nous devrions permettre d'accéder au sport à toutes les personnes en situation de handicap. Le sport est bien mieux que n'importe quel médicament.

## ÉVOLUTION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE ET DE SANTÉ DES PEP

L'année 2020 a marqué une transition décisive de l'approche inclusive dans tous les secteurs d'activité des PEP. Sans doute, la crise du Covid a permis de pousser les expérimentations, transcendant tous les secteurs et ouvrant des possibles là où ils n'étaient pas recherchés auparavant, prouvant que la pleine participation des personnes à leurs projets est facteur de la réussite.

### • ÉVOLUTION DES CMPP

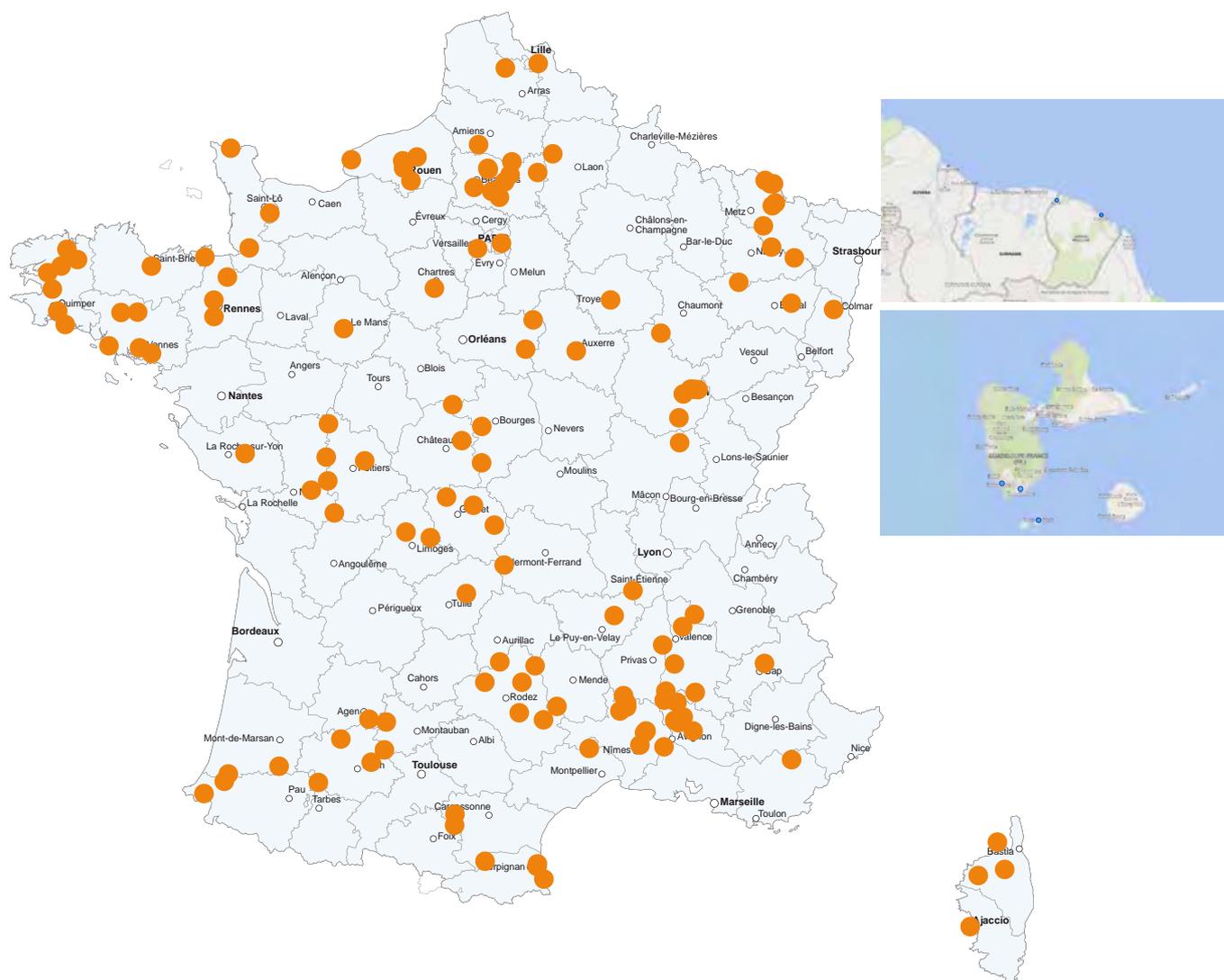
La démarche engagée par la Fédération générale des PEP en faveur de l'évolution des CMPP, dont elle est le premier gestionnaire associatif national, et son inscription dans la recomposition globale de l'offre médico-sociale avaient démarré en 2017 avec des préconisations déjà saluées par les pouvoirs publics (école inclusive, stratégie nationale autisme et TND). En 2020, la Tête de réseau a porté une attention toute particulière à la dynamique initiée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour une traduction concrète de cette solution. Dès la parution du cahier des charges régional, les associations gestionnaires PEP de Nouvelle-Aquitaine ont été regroupées pour travailler ensemble à une réponse régionale harmonisée. Malgré

le contexte de crise sanitaire et l'obligation des CMPP à s'adapter à des conditions exceptionnelles de fonctionnement, l'ensemble des associations concernées a remis son plan d'action dans les échéances fixées. Le sens global et concerté de ces actions était bien centré sur l'élaboration d'une réponse aux besoins des publics, adaptée aux territoires et soucieuse de la pleine participation des personnes et des familles. Les réponses éducatives et thérapeutiques proposées se sont intégrées dans une identité territoriale, renforçant l'efficacité des pratiques déjà menées au bénéfice des enfants et des familles. Cette démarche volontariste du réseau PEP, saluée par l'ARS, est en phase de concrétisation par un plan de formation qui sera ouvert à tout le réseau et aux autres prestataires associatifs gestionnaires (voir chapitre 3).

### • ÉCOLE INCLUSIVE : VERS UN RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS EN TERRITOIRE

L'installation des comités départementaux de suivi de l'école inclusive (CDSEI) réalisée dans un calendrier particulièrement impacté par la crise sanitaire a conduit les

## IMPLANTATION DES CMPP PEP



PEP à rappeler l'importance du décloisonnement et de l'interopérabilité des politiques publiques. Pour ce faire, elles ont encore plaidé pour une approche intégrée territoriale de l'inclusion scolaire induisant pour les institutions (Éducation nationale et ARS) un renforcement sincère permanent de leurs collaborations et l'association des acteurs du secteur médico-social comme coconstructeurs et partenaires en titre.

### • ÉVOLUTION DES SERVICES D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE (SAPAD)

Cinq ans après l'impulsion d'un important travail de fond avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) pour rénover la convention nationale « SAPAD et la contribution à la rénovation des circulaires encadrant la mise en œuvre du dispositif d'assistance pédagogique à domicile (APAD) et des projets d'accueil individualisés (PAI) », la Fédération générale des PEP a pu se féliciter, en cette année 2020, de la parution tant attendue des nouveaux textes encadrant l'activité de ce dispositif majoritairement géré par son réseau associatif. Dès lors, la Fédération a initié, sur les bases de ce cadre

rénové avec l'appui de nombreux professionnels et élus de son réseau, les travaux nécessaires à l'élaboration d'un nouveau projet conventionnel.

Ainsi, dès le 8 octobre 2020, une réunion organisée par la Tête de réseau a permis de présenter à l'ensemble des associations PEP les principales évolutions portées par cette nouvelle circulaire ainsi que le programme proposé pour parvenir, enfin, à renouveler la convention de partenariat liant la Fédération au MENJS.

En mars 2021, forte des éléments collectés dans le cadre d'une enquête nationale menée durant l'hiver 2020, la Fédération générale des PEP a mis en œuvre une consultation de son réseau permettant d'identifier les éléments incontournables à l'adaptation du fonctionnement de son service aux évolutions tant des publics que des motifs de recours à ce dernier.

En mai 2021, un groupe de travail fédéral composé d'acteurs du réseau PEP (enseignants coordonnateurs, directeurs généraux, élus) a été installé, pour proposer au CA fédéral un projet conventionnel à soumettre au MENJS courant 2021.

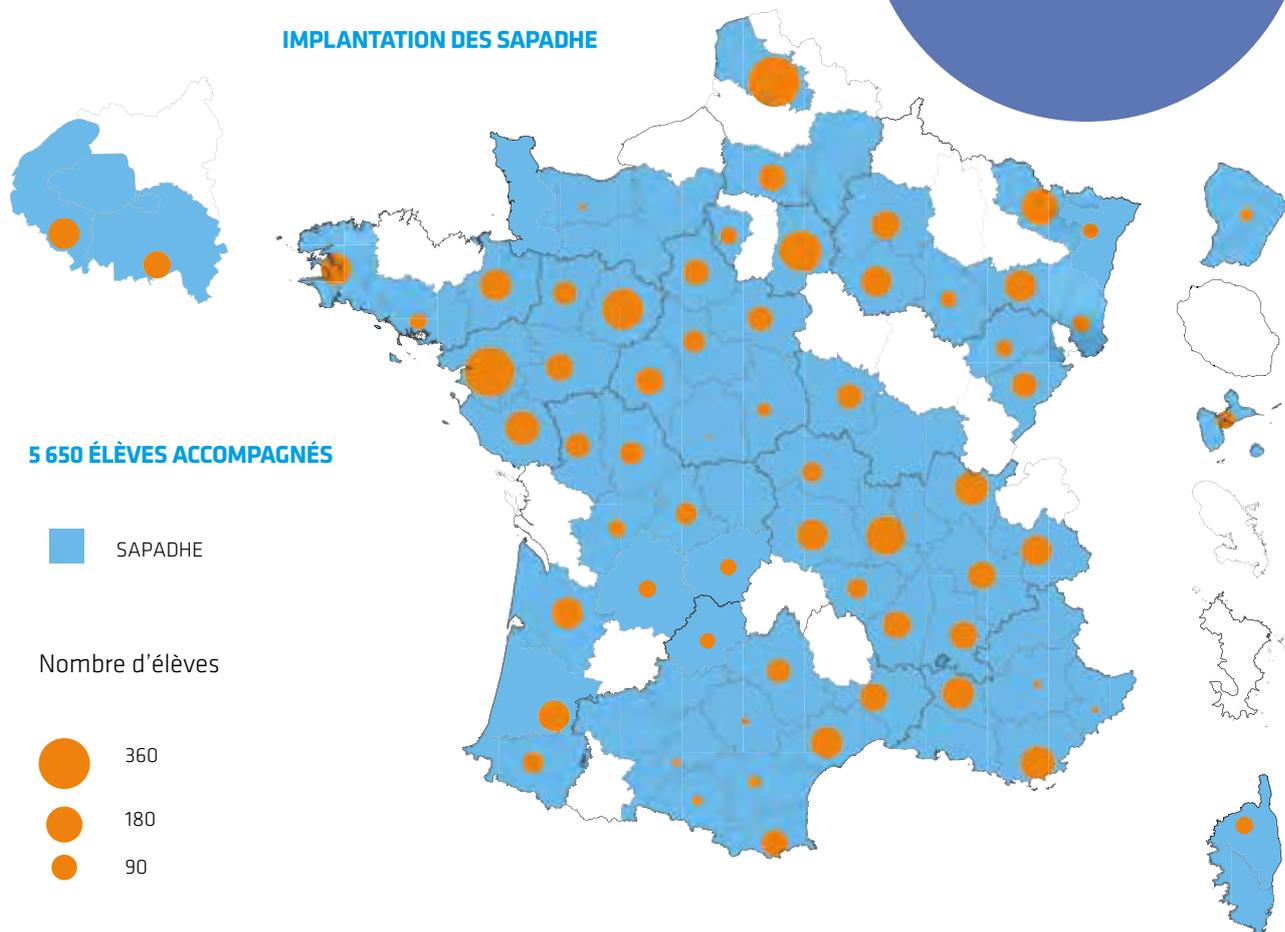
# 2

**DES RÉPONSES  
À LA HAUTEUR  
DES DÉFIS**

## CHIFFRE-CLEF

**31** ASSOCIATIONS  
DU RÉSEAU PEP ENGAGÉES EN 2020  
DANS LES PLATEFORMES 360

### IMPLANTATION DES SAPADHE



#### ■ ■ ■ • APPRENTISSAGE ET HANDICAP

Fin juin 2020, la Fédération générale des PEP s'est emparée, dans le cadre de sa participation au Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), de la proposition des projets de décret et d'arrêté sur les modalités de majoration des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour les apprentis en situation de handicap. Les financements sont destinés à permettre aux centres de formation d'apprentis (CFA) de se doter des moyens de compensation nécessaires à la scolarité de l'apprenti avec handicap.

Étudiées dans un contexte d'urgence, juste avant la rentrée scolaire de septembre, les PEP ont salué ces nouvelles dispositions qui vont dans le sens d'une meilleure prise en charge des apprentis en situation de handicap au sein des CFA. Elles ont pointé néanmoins la nécessité de former rapidement des référents « handicap » pour établir une évaluation pertinente et/ou mobiliser les partenaires externes et de préciser les conditions d'éligibilité des apprentis handicapés. Il s'agit d'une politique essentielle de développement de l'apprentissage, venant compléter la palette de solutions mobilisables pour accompagner les parcours de formation et d'insertion professionnelle

des personnes en situation de handicap, portée de longue date par le réseau PEP.

En effet, qu'il s'agisse de l'activité de son CFA inclusif en Nouvelle-Aquitaine, unique dans la région, de ses nombreux partenariats existants sur le territoire national avec les CFA dits « classiques », ou de ses services d'appui au CFA, le réseau PEP agit pour ouvrir le champ des possibles en hybridant les solutions existantes (CFA, dispositif d'emploi accompagné, ESAT, ESAT hors les murs, entreprises adaptées...).

#### • IMPLICATION DANS LA STRUCTURATION ET LE DÉPLOIEMENT DES « PLATEFORMES ET COMMUNAUTÉS 360 » 2020-2021

La Fédération générale des PEP porte dans son projet fédéral une approche globale de l'accompagnement des parcours de vie des personnes.

Dans cette optique, elle œuvre et milite auprès des institutions tant nationales que territoriales, en faveur d'un véritable décloisonnement des politiques publiques pour une prise en compte, à 360°, des attentes et des besoins des personnes. Seule la mise en synergie des ressources et compétences permettra l'accès de tous aux

droits fondamentaux. Au printemps 2020, la Fédération générale des PEP s'est particulièrement impliquée dans la structuration et le déploiement des premières « communautés 360-Covid » et de la plateforme téléphonique nationale mises en œuvre par les pouvoirs publics pour répondre aux situations d'urgences nées ou aggravées par la crise sanitaire.

Initialement prévu lors de la CNH du 11 février 2020, le lancement de ces travaux devant permettre l'émergence au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de 400 communautés territoriales d'accompagnement a donc été accéléré pour répondre, en mode dégradé, à l'urgence sociale et sanitaire.

La Fédération générale des PEP a participé dans un calendrier extrêmement contraint, à plusieurs réunions de travail organisées par le secrétariat d'État aux personnes handicapées (SEPH) et porté la volonté d'associer aux travaux en cours plus largement les acteurs du territoire : CAF, opérateurs et professionnels de droit commun exerçant au sein des établissements scolaires, des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), des accueils collectifs de mineurs (ACM)...

> **Dès le printemps 2020**, la Tête de réseau a impulsé une dynamique au sein du réseau pour que les associations PEP se mobilisent dans le déploiement de ces plateformes territoriales, en mettant à disposition des outils : note de cadrage, dossier de presse, information sur l'évolution de la démarche via la newsletter et les réunions interrégionales fédérales.

> **En avril**, la Tête de réseau a invité les associations à prendre attache avec leurs autorités de tarification et de contrôle et a coordonné la remontée d'informations. Les associations ont ainsi pu se positionner soit comme porteur potentiel des plateformes téléphoniques territoriales (relais de la plateforme nationale 360), soit comme contributeur et membre d'une future communauté territoriale 360.

> **En juin**, neuf associations, fortement mobilisées, se sont déclarées porteuses de communautés 360 en 2020, dont quatre en Centre-Val-de-Loire et trois en Nouvelle-Aquitaine.

> **En octobre**, une réunion de travail a été organisée avec les acteurs ressources PEP sur le « projet 360 » afin de dégager des pistes pour sa structuration aux niveaux national et local :

- clarifier le lien et l'articulation avec le milieu ordinaire ;
- clarifier le périmètre partenarial à mettre en place à l'échelle des territoires ;
- défendre le « tous lieux, tous temps de vie » dans cette nouvelle philosophie d'action ;
- réfléchir à une construction plus intégrée de ce dispositif avec ceux existants ;
- clarifier le pilotage au niveau local.

> **À la fin de l'année**, 31 associations du réseau PEP



sur 82, œuvrant dans le secteur des politiques sociales, médico-sociales et de santé (PSM2S) couvrant 34 départements, avaient pu se positionner.

#### • DÉPLOIEMENT ET CONSOLIDATION DE PÔLES RESSOURCES HANDICAP PEP

En lien avec la recherche-action conduite de 2017 à 2019 par la Tête de réseau avec plusieurs associations PEP (PEP 09, PEP 28, PEP 50, PEP 69 et PEP 81) et le soutien de la CNAF, de la DJEPVA et de la CNSA, un groupe de travail intégrant l'ensemble des pôles ressources et dispositifs d'appui à l'inclusion avait été mis en place en 2018 pour contribuer collectivement aux travaux de la mission nationale « Accueils de loisirs & handicap » et plus particulièrement à l'élaboration du référentiel proposé à la CNAF. Celui-ci a abouti en février 2019 à la publication de la circulaire « Fonds publics et territoires » définissant le déploiement de pôles ressources handicap (PRH) comme axe prioritaire des orientations des CAF pour la période 2019-2022.

Le groupe de travail est aujourd'hui constitué d'une quarantaine de personnes, représentant les 20 pôles ressources et dispositifs d'appui à l'inclusion du réseau PEP, soit une augmentation de 7 pôles par rapport à l'année précédente. Il a pour objectif la poursuite du déploiement des PRH au sein du réseau PEP, en relation avec les CAF et la CNAF, et, dans cette perspective, l'élaboration d'axes de travail pour continuer à structurer ces dispositifs autour de leur rôle dans le développement de réponses globales aux besoins des personnes et aux attentes sociales en relation avec l'évolution de l'offre médico-sociale.

## APPUI ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET ÉDUCATIVES DE PROXIMITÉ

### CHIFFRES-CLEFS DE LA FORMATION DE DÉVELOPPEUR DE PROJET

NOMBRE DE PERSONNES EN COURS DE  
FORMATION : **88**

NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS  
RÉALISÉES : **1937**

Comme établi plus avant dans ce rapport, en 2020, puis en 2021, le contexte de crise sanitaire a singulièrement concentré les compétences du réseau PEP sur le local. Celles-ci purent être mobilisées pour répondre aux urgences comme cela a été présenté dans le premier chapitre de ce rapport. Elles se sont aussi articulées avec la dynamique fédérale déjà engagée depuis plusieurs années, ce qui a permis une croissance d'activités en lien avec le secteur PESp.

Le pilotage de la Tête de réseau, coconstruit avec le comité de pilotage du secteur associant des acteurs du réseau PEP, a poursuivi le travail de mise en œuvre de programmes nationaux en accompagnant les associations PEP pour acquérir de nouvelles compétences. Un travail d'identification d'actions innovantes a également été conduit.

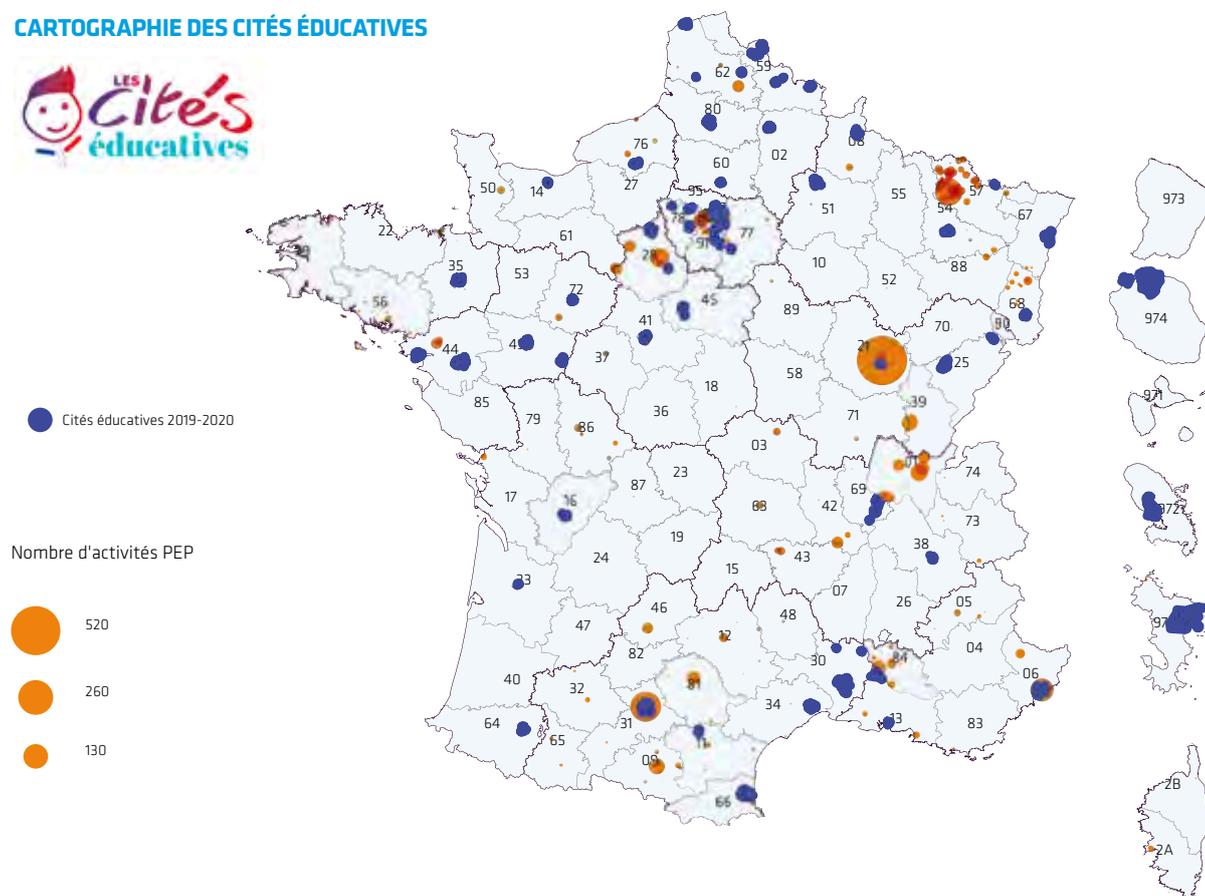
#### • LES PEP DANS LES CITÉS ÉDUCATIVES

Dès l'annonce du lancement des Cités éducatives, conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Ville, la Fédération générale des PEP a décidé d'appeler ses associations à s'inscrire dans les dispositifs locaux qui naîtraient de cette nouvelle démarche éducative de proximité, permettant de constituer des territoires éducatifs à la gouvernance décloisonnée, prenant en compte

l'enfant et les jeunes dans leur globalité. La Fédération générale des PEP a notamment insisté lors de la création de ce dispositif national pour que les questions éducatives ne fassent pas l'impasse sur les acteurs de la santé et du médico-social, soulignant le rôle des CMPP et des CAMSP. Son engagement pour la promotion des projets éducatifs de territoire (PEDT) et de l'école inclusive a été reconnu par la nomination d'Agnès Bathiany, directrice générale de la Fédération, au Conseil national de suivi et d'évaluation des Cités éducatives (octobre 2019).

La Tête de réseau a très rapidement développé les ressources nécessaires à l'accompagnement des associations PEP volontaires pour s'inscrire localement dans ce dispositif. Il s'est agi d'identifier une « troïka » de référents institutionnels (Éducation nationale, préfecture/politique de la ville, collectivité locale) en cours de déploiement à partir de février 2020, date de validation des plans d'actions prévisionnels des Cités éducatives et de la notification des enveloppes de subvention correspondantes. Dans la foulée de cette notification, les territoires labellisés ont disposé en théorie de trois mois (jusqu'à fin mai 2020) pour signer la convention-cadre triennale formalisant le partenariat local et produire un protocole de suivi et d'évaluation individualisé. La finalisation de ces deux documents permettait le versement des crédits.

## CARTOGRAPHIE DES CITÉS ÉDUCATIVES



Le premier confinement et le report des élections municipales sont venus percuter de plein fouet ce calendrier. En effet, en septembre 2020, la moitié des conventions restait en attente de signature (les dernières signatures ont eu lieu *in extremis* en décembre 2020). La crise sanitaire et ses effets ont considérablement ralenti la « mécanique » politico-administrative avec un impact important sur le déploiement des plans d'actions d'une grande majorité des Cités éducatives.

Toutefois, bien que les Cités éducatives aient été mises à l'épreuve par cette situation inattendue, elles soulignent globalement la capacité de leurs acteurs de terrain à s'adapter au contexte. La formalisation de la coopération au sein des troikas a particulièrement favorisé la réactivité et l'innovation au quotidien entre les acteurs, plus-value essentielle dans la gestion des effets de la crise sanitaire. Ce constat a d'ailleurs été partagé à plusieurs reprises par les instances nationales depuis mars 2020. De plus, de nombreux dispositifs d'urgence ont pu être mis en œuvre pour faire face aux enjeux liés à la fracture numérique et à la continuité pédagogique : des dispositifs spécifiques à la Cité éducative (distribution d'équipements informatiques, actions de médiation numérique pour les familles les plus fragilisées, actions de tutorat d'urgence, de mentorat). Les PEP ont pu être identifiées grâce au déploiement de

leurs actions de solidarité et de proximité, notamment pour ce qui concerne la continuité éducative, le numérique ou encore les dispositifs « vacances apprenantes » et « quartiers d'été ».

La décision gouvernementale, de passer de 80 à 120 puis à plus de 200 Cités éducatives dans les prochaines années, permettra aux associations PEP ayant participé dès 2020 de partager leurs connaissances avec les associations qui rejoindront ce programme.

### • LES PEP ET LA PETITE ENFANCE

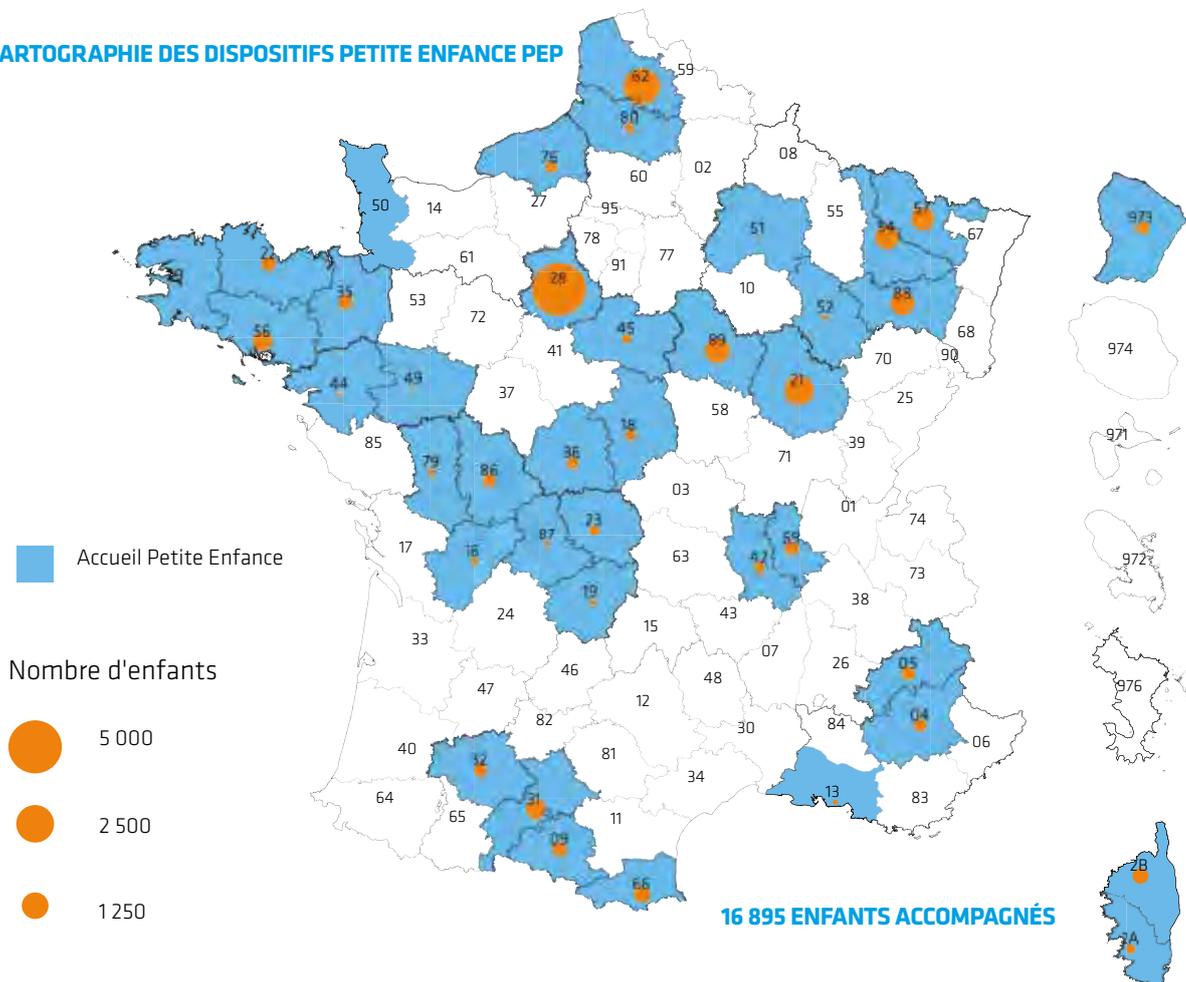
La Tête de réseau a participé à une réunion thématique Petite Enfance dans le cadre des Cités éducatives, le 23 septembre 2020, qui lui a permis d'appréhender les besoins des collectivités dans ce domaine : transition crèche/école, formation des professionnels, développement du tout-petit (travail sur le langage, autour du livre), appui des familles, qualité des offres d'accueil (accueil des enfants en situation de handicap), lutte contre les inégalités avec les crèches AVIP (à vocation d'insertion professionnelle). Il s'en dégage également une nécessité importante de construire des actions autour de la parentalité sur lesquelles les PEP ont développé une expertise reconnue.



# 2

## DES REPONSES A LA HAUTEUR DES DEFIS

### CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS PETITE ENFANCE PEP



■ ■ ■ L'élaboration des protocoles sanitaires pour les EAJE a mobilisé les compétences de la TDR. Un travail de remontée d'informations et d'évaluation des protocoles sanitaires proposés a été conduit collectivement par la TDR et les professionnels et élus des associations PEP ayant développé des compétences dans ce secteur. La participation aux groupes de travail de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a permis d'influer pour faciliter la continuité d'activités et permettre une meilleure prise en compte des besoins des enfants, de leurs familles et des professionnels. Au second semestre 2020, le groupe de travail Petite Enfance s'est également fortement mobilisé, dans le cadre des travaux de concertation pilotés par la DGCS, dans la rédaction du projet d'ordonnance portant simplification des normes d'accueil du jeune enfant. L'objectif est que tous les jeunes enfants, quelles que soient leurs particularités, puissent bénéficier d'un accueil en crèche et/ou en multiaccueil. Les PEP ont obtenu que les ordonnances gouvernementales prennent en compte la possibilité de faciliter l'implantation, le maintien et le développement des services aux familles, notamment en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la

parentalité. Cette possibilité a été réintroduite dans la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) début décembre 2020. Elle permet notamment de prendre des dispositions pour « clarifier les modalités d'administration des médicaments par les professionnels de la petite enfance pour contribuer à un accueil plus inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques ». Plus globalement, le groupe de travail Petite Enfance poursuit ses travaux pour actualiser le projet éducatif Petite Enfance PEP, le valoriser et développer des dispositifs innovants répondant aux besoins des familles.

#### • LE RÔLE INCLUSIF DU NUMÉRIQUE

Les résultats de l'accompagnement numérique, réalisé par les associations PEP sur l'exercice 2020, sont prometteurs. Une dizaine d'associations s'étaient en effet engagées au début de l'année dans le projet « Les PEP acteurs d'un numérique inclusif », soutenu par l'ANCT et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), pour agir contre la fracture numérique et offrir aux personnes concernées un accompagnement à l'autonomie

numérique sur mesure s'inscrivant dans leur projet de vie. Ce projet s'est finalement adapté à la crise sanitaire et aux confinements répétés : plusieurs associations départementales du réseau ont repensé leur accompagnement initialement prévu en présentiel et ont imaginé des pratiques nouvelles pour continuer le travail d'accompagnement des familles et des jeunes à distance (voir chapitre 1). Il s'agissait d'augmenter la compétence numérique des publics concernés pour leur permettre d'accéder à leurs droits et éviter l'aggravation de leur isolement. Cette capacité du réseau à maintenir le lien à distance a été très importante pour le moral des publics qui, au-delà de pouvoir bénéficier de la poursuite de leur apprentissage, ont pu conserver le lien entre eux, avec leurs proches, voire avec leurs enfants (voir encadré). Prenant conscience de leurs aptitudes à être, progressivement, réellement autonomes avec le numérique, ils ont aussi gagné en confiance en eux. L'image, que ces publics très fragiles – comme des mères illettrées – pouvaient avoir d'eux-mêmes, s'en est trouvée modifiée. Enfin, cette adaptation de l'offre d'accompagnement numérique PEP à distance a également contribué à l'évolution durable des pratiques et des représentations de certains professionnels, changeant leur regard sur les capacités d'apprentissage, d'action et d'autodétermination des apprenants.

Pour rappel, ce programme, validé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) national lancé par l'ANCT et réalisé en partenariat avec l'ANLCI, vise :

- l'acquisition d'une quatrième et nouvelle compétence de base : « lire, écrire, compter » et « savoir utiliser le numérique » ;
- le développement d'accompagnement à l'autonomie numérique en réponse aux besoins de la personne et s'inscrivant dans son projet de vie.

Il permet également aux acteurs PEP engagés dans son déploiement de bénéficier de deux types de formations, construites en mixant les compétences du réseau PEP et celles des partenaires nationaux. Le programme de formation proposé par la Fédération et ses partenaires repose sur l'association d'une formation spécifique dédiée aux « formateurs illettrés » et d'une formation construite en partenariat avec l'IRDSU (Interréseaux des professionnels du développement social urbain) pour acquérir des compétences en développement social.

Ces formations sont en cours de numérisation pour l'année 2021. L'évaluation externe de ce projet a été repensée pour être conduite de manière partagée et participative avec les personnes accompagnées. Ce travail a été confié au cabinet Quadrant Conseil qui rendra un rapport fin 2021.

En 2020, le déploiement, bien qu'adapté à la situation sanitaire, a été ralenti, cependant 21 quartiers prioritaires



## LES PEP ACTEURS D'UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

**Les PEP 77** ont pu continuer leurs formations en distanciel auprès de mères illettrées à travers des appels téléphoniques et le réseau social WhatsApp afin de leur permettre de poursuivre leur apprentissage de la langue française (notamment via la plateforme Solodou soutenue par la CAF 44), de l'accès aux droits (santé, logement, emploi, aides sociales), et de la communication numérique pour ne pas rester isolées (création d'adresse mail, utilisation d'application de traduction...). Les PEP 77 ont complété la démarche en continuant un accompagnement social et administratif par mail auprès d'elles.

**Les PEP CBFC - Délégation 21** ont quant à elles formé au numérique les habitants en difficulté d'un QPV, « la Fontaine d'Ouche », identifiés par leurs partenaires locaux [MJC, équipe du projet de réussite éducative (PRE) et plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)]. Elles ont mené des actions inédites en réponse à la situation sanitaire malgré la fermeture de leur centre multimédia et des points d'accès numérique lors des deux confinements. Les professionnels PEP se sont organisés pour continuer à accompagner les habitants et les familles de leur territoire sur les questions numériques. Ils ont tenu une permanence par téléphone et par courriel tous les jours de la semaine, notamment pour accompagner les démarches en ligne. Ils ont organisé un système de drive numérique permettant aux bénéficiaires d'envoyer par mail leurs documents à imprimer et de venir les récupérer devant le centre multimédia, et de faire scanner leurs documents pour les récupérer par mail. Petit à petit, les rendez-vous avec les personnes vulnérables et en difficulté numérique ont repris et l'équipe d'animation a organisé des cafés numériques tous les jeudis soir en distanciel.

de la politique de la ville, avec 21 projets, mobilisant 18 associations PEP, ont été déployés en 2019-2020. Ces territoires sont divers : Cités éducatives (Lille, Angers...), Outre-mer (Guadeloupe, Guyane), QPV et en milieu rural (55, 88...). Une quinzaine de nouveaux territoires PEP sont engagés pour le déploiement de ce dispositif au cours de l'année 2021.

### • LA PARTICIPATION DES PERSONNES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : PROJET « EN-JEUX DE SOCIÉTÉ »

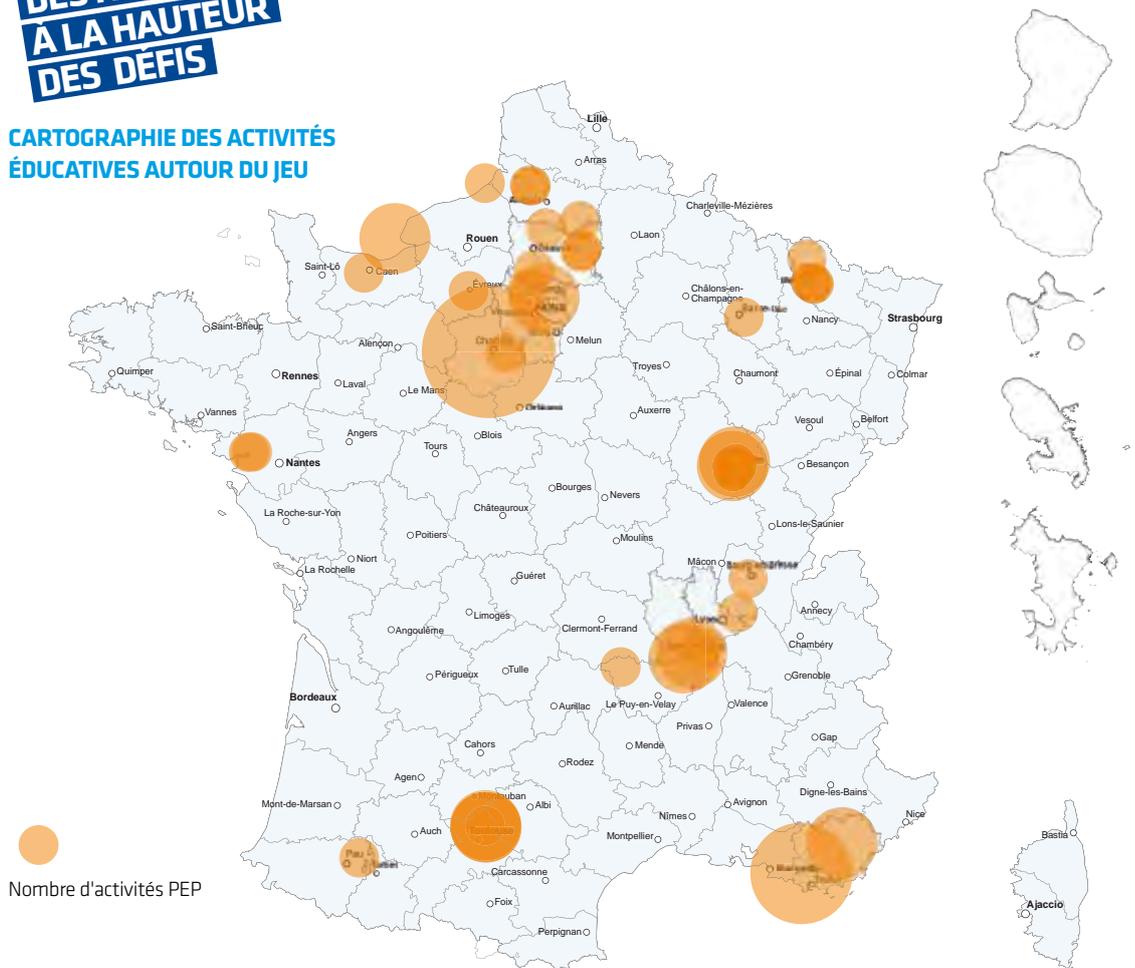
Depuis son origine, la Fédération générale des PEP est engagée sur tous les fronts pour lutter contre les inégalités de destin. Elle combat, avec une visée émancipatrice et solidaire, les cloisonnements institutionnels et parti-



# 2

## DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES DÉFIS

### CARTOGRAPHIE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AUTOUR DU JEU



Nombre d'activités PEP

■ ■ ■ cipe à faire reculer les injustices sociales. Association d'éducation populaire, complémentaire de l'école, elle a donc mobilisé, de longue date, le jeu au cœur de ses pratiques. De nombreuses associations PEP ont développé une expertise en mobilisant le jeu en proximité. Le jeu facilite les apprentissages, renforce le lien social, le vivre-ensemble, le partage, quels que soient l'âge et la situation sociale. Il contribue à la construction d'une société qui se parle, interagit, plus solidaire, et plus inclusive, qui repose sur le principe d'égalité de dignité entre les partenaires. Ayant été identifiée par la Fondation FDJ (Française des jeux), la Fédération a repéré puis mobilisé les compétences du réseau PEP sur cette question pour coconstruire un programme de développement de ces compétences sur l'ensemble du territoire national. Ce travail a donné naissance au projet intitulé « En-jeux de société » pour répondre à l'appel à projets national de la Fondation FDJ en mai 2020. Ce projet repose sur les constats suivants : la crise sanitaire que nous vivons est révélatrice des inégalités sociales et territoriales qu'elle a encore accentuées. Pendant cette période, les formidables élans de solidarité ont rappelé que l'individualisme n'est pas la solution pour construire le monde de demain sans pour autant éviter toute dérive ou aggravation des discriminations. Le confinement a souligné le besoin vital de partage pour vivre ensemble. Il a aussi mis en lumière de façon accrue les tensions sociales et les inégalités inacceptables. L'isolement devra

être combattu par le développement de projets renforçant le vivre-ensemble, l'insertion sociale et la réduction des inégalités.

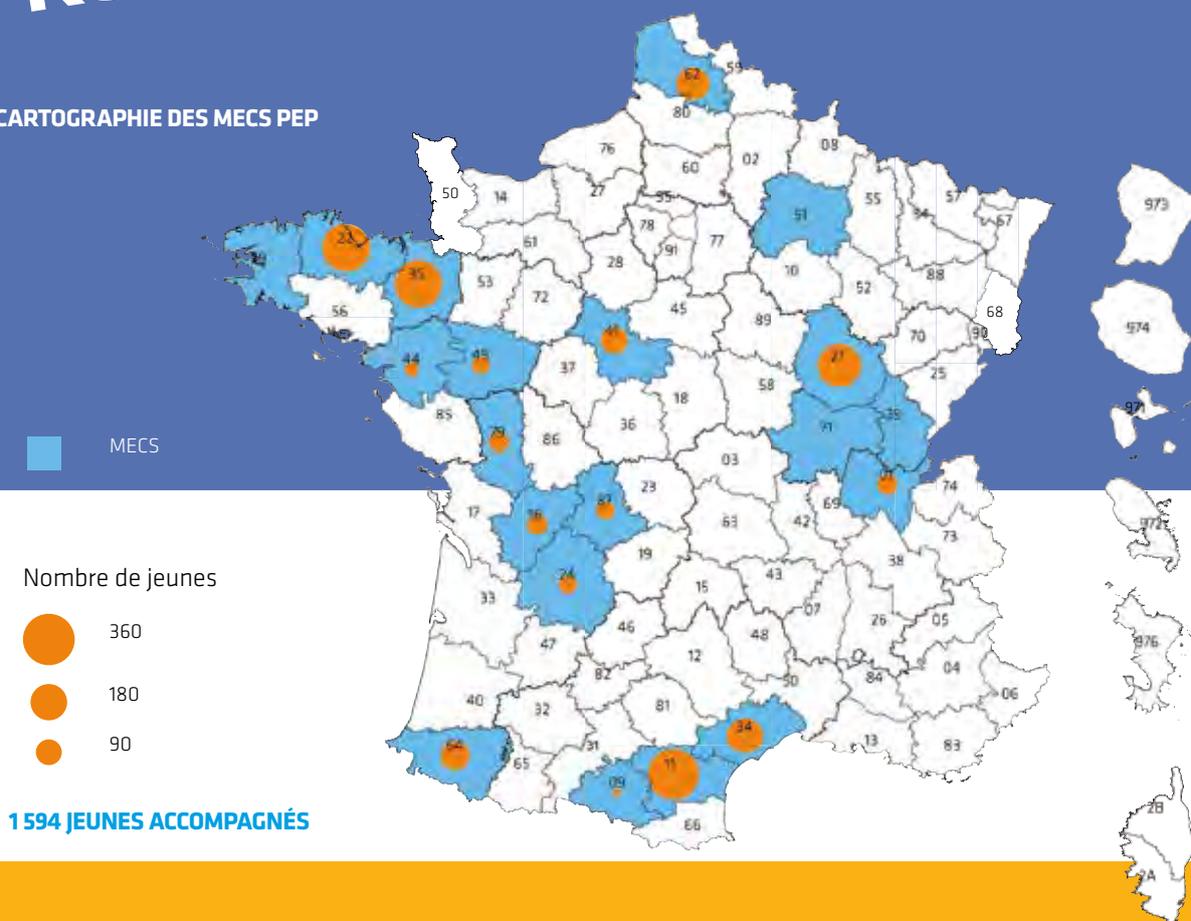
Le projet « En-jeux de société » se décline sur trois années sur tout le territoire (territoires ultramarins compris). Les actions proposées dans le projet soumis à la Fondation FDJ reposent sur l'expertise des PEP selon 3 axes principaux :

- animation territoriale d'activités d'accès aux jeux de société : ludobus et espaces ludiques participatifs ;
- accompagnement et formation des professionnels des secteurs de l'animation territoriale, du social et du médico-social aux pratiques des jeux de société pour faciliter l'appropriation des règles communes et des disciplines liées aux règles de jeux et aux modes d'emploi, la socialisation des personnes éloignées des apprentissages, retirées ou isolées socialement ;
- accessibilité des jeux par la mise à disposition de malles itinérantes.

Le jury de la fondation FDJ n'a pas retenu ce projet, sélectionné parmi les trois finalistes. Pour autant, la dynamique interne initiée, l'identification des besoins et l'intérêt de la démarche ont conduit le CA fédéral à retenir ce programme national pour étayer le développement des actions de proximité utilisant le jeu et permettant la participation de tous au maintien et au renforcement des liens entre citoyens, notamment en milieu rural. La mise en œuvre de ce projet sera réalisée en sortie de crise sanitaire.

# PROTECTION DE L'ENFANCE

CARTOGRAPHIE DES MECS PEP



## EXPÉRIMENTATION ET ÉVOLUTION DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DE MECS

Avec 45 MECS dans son réseau, la Fédération générale des PEP est un acteur incontournable de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et adolescents confiés à la protection de l'enfance. Elle a donc mis en place en 2020 une action d'expérimentation dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance (2020-2022).

Dans le cadre d'une administration provisoire menée à la demande du conseil départemental de Côte-d'Or, la Fédération générale des PEP a initié en 2020, en lien étroit avec l'association territoriale des PEP CBFC, une expérimentation portant sur l'évolution de l'offre d'accompagnement des enfants et jeunes confiés au service de l'ASE.

La pleine participation des enfants et des familles, des

salariés à la définition du projet d'établissement et le renforcement des liens entre les secteurs du handicap et de la protection de l'enfance sont au cœur de cette évolution. Plus généralement, il s'agit de redéfinir l'établissement MECS dans un écosystème d'acteurs territoriaux participant à la réalisation des projets des jeunes. Ces éléments constituent la pierre angulaire de l'évolution des pratiques recherchées pour une prise en compte réelle des attentes et besoins de ces derniers. L'équipe de la Tête de réseau et les PEP CBFC conduisent conjointement depuis février 2021 cette expérimentation dans le cadre d'une convention tripartite avec le conseil départemental de Côte-d'Or. Le Secrétariat d'État à la protection de l'enfance est tenu informé des avancées des travaux.

# CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ ET PROMOTION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



## CHIFFRES-CLEFS

**65 %** DES FRANÇAIS JUGENT  
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE COMME  
INÉGALITAIRE

**43 %** DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE  
DÉFENDRE LA LAÏCITÉ EST L'AFFAIRE  
DE CHAQUE CITOYEN

SOURCE BAROMÈTRE PEP-KANTAR 2020

### • 6<sup>e</sup> BAROMÈTRE DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE PEP/ KANTAR 2020

Pour la sixième année consécutive, la Fédération générale des PEP a publié, en partenariat avec l'institut Kantar Public, le Baromètre de la société inclusive. Chaque année, ses résultats contribuent à structurer la réflexion collective et le discours public des PEP sur les questions de la société inclusive. Le contexte des attentats de 2020 ayant remis les questions de laïcité au cœur de l'actualité, la Fédération générale des PEP a décidé de sonder l'opinion des Français sur ce thème sensible. Les résultats de cette 6<sup>e</sup> édition ont été dévoilés par Emmanuel Rivière, directeur général France et Europe de Kantar Public, lors de la rencontre nationale organisée par la Fédération le 9 décembre, journée de la laïcité en France, en partenariat avec le Conseil des sages de la laïcité. L'analyse des résultats montre bien que la laïcité est importante pour les Français. Elle montre à quel point l'engagement quotidien des associations du réseau PEP dans la promotion de ce principe, socle des valeurs de la République, peut contribuer à garantir la cohésion de la société.

### • JOURNÉE « LAÏCITÉ ET ENGAGEMENT CITOYEN »

Fortement ébranlée par l'assassinat terroriste du professeur Paty lié à ses responsabilités pédagogiques, et après le report des Rencontres PEP au printemps 2021, la Fédération générale des PEP a décidé d'organiser, le 9 décembre 2020, en partenariat avec le Conseil des sages de la laïcité, une journée de débats participatifs sur la question de la laïcité et de l'engagement citoyen. Outre réaffirmer sa mobilisation et son engagement pour promouvoir le principe de laïcité au côté de l'École de la République, il s'agissait bien de réinterroger les pratiques éducatives, associant aux travaux de cette journée différents acteurs de la coéducation, au premier rang desquels ceux de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Les échanges et les débats, qui ont rassemblé plus de 350 personnes en ligne, ont également porté auprès du ministre de l'Éducation nationale la volonté des PEP d'être pleinement un partenaire de l'École laïque et solidaire.

## RENDRE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE ATTRACTIVE TÉMOIGNAGE D'EMMANUEL RIVIÈRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL FRANCE DE KANTAR PUBLIC



« Nous sommes fiers de partager avec les PEP cet outil qui nous délivre des informations éclairantes sur l'état de la société française depuis six ans. Notre société se perçoit comme divisée, en même temps elle le regrette profondément, ce qui laisse donc entrevoir les leviers d'action pour la transformer.

Ce 6<sup>e</sup> baromètre a été marqué par une double actualité : la menace que représente la pandémie et la situation de confinement qu'elle nous impose, puis l'assassinat de Samuel Paty et les débats qui ont suivi à quelques jours du lancement de cette enquête ont sans doute eu des effets sur ses résultats.

Une majorité de Français perçoit la société française comme inégalitaire, même si nous avons constaté une hausse du sentiment d'égalité par rapport à l'an dernier. Nous saurons plutôt l'année prochaine s'il existe durablement une hiérarchisation différente des priorités dans la perception des inégalités de la société française, ou si cette atténuation du sentiment d'inégalité est seulement liée aux circonstances.

Le trio des inégalités les plus graves et les plus répandues est l'emploi, l'accès au logement et la possibilité de se soigner. L'éducation arrive en 4<sup>e</sup> position des inégalités perçues, soit une progression de 6 points par rapport à l'an dernier.

De plus, pour les Français, la notion de devoir connaître et défendre les valeurs de la République demeure essentielle.

Le sentiment de lutte contre les discriminations progresse beaucoup cette année : il est vécu comme une manière d'être un citoyen. L'engagement associatif est davantage cité qu'en 2018, comme faisant partie de la palette des comportements citoyens, tandis que la participation politique recule légèrement. Alors où devient-on citoyen ? Principalement chez soi et à l'école, les activités extrascolaires faisant également partie des lieux d'apprentissage.

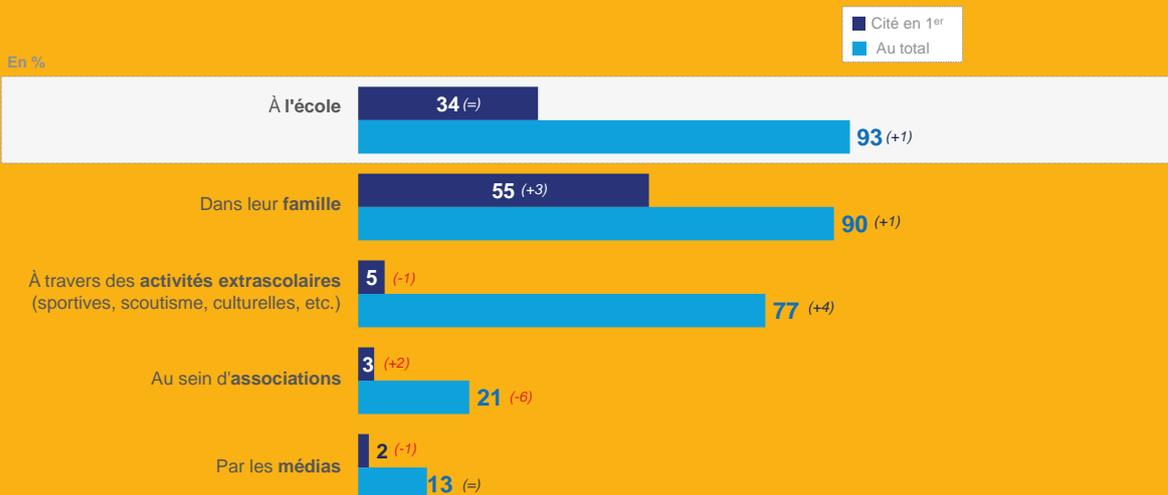
Derrière la pleine participation citoyenne à laquelle les PEP aspirent, il y a cette question du vivre-ensemble et des principes républicains. Vu le contexte, l'État joue un rôle de protecteur dont on a besoin, avec les milieux associatif et éducatif. Mais soigner le mal à la racine demeure un enjeu collectif. La lutte contre les séparatismes, c'est rendre attractif et désirable ce dont on est tenté de se séparer, donc l'objectif est bien de rendre la société inclusive attractive et c'est en cela que les associations du réseau PEP ont leur rôle à jouer. »

# 2 DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES DEFIS

## EXTRAITS DU BAROMÈTRE PEP DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE : LIEUX PRINCIPAUX DE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ.

Selon vous, dans quel univers les jeunes doivent-ils apprendre à devenir des citoyens ? En premier ? Et ensuite ?



### LES 2/3 DES FRANÇAIS JUGENT LA SOCIÉTÉ INÉGALITAIRE

Les inégalités les plus graves et les plus répandues restent inchangées – emploi (grave 51 %, répandue 55 %), accès à la santé (grave 51 %, répandue 40 %) et logement (grave 46 %, répandue 48 %) – dans une année marquée par la crise sanitaire. Ce constat se confirme d'année en année depuis la création du baromètre PEP. Désormais, l'éducation rejoint les inégalités les plus graves, arrivant en 4<sup>e</sup> position (34 %, +6).

Ce sentiment est sans nul doute en lien avec la mise entre parenthèses de la scolarité pour l'ensemble des élèves du pays lors du 1<sup>er</sup> confinement. Celle-ci met en lumière les inégalités sociales, matérielles, d'acquis éducatifs et d'accompagnement sur le territoire. Le consensus sur le maintien du lien école-élève à maintenir lors du second confinement n'est sans doute pas étranger à cette prise de conscience.

DOSSIER DE PRESSE

En partenariat avec le Conseil des sages de la laïcité

**JOURNÉE PEP**

**LAÏCITÉ ET ENGAGEMENT CITOYEN**

**9 décembre 2020**

Une journée de table-rondes et de débats participatifs 100% en ligne

Mercrédì 9 décembre 2020 de 9 heures 30 à 17 heures  
Programme et inscriptions sur: [www.lesrencontrespep.org](http://www.lesrencontrespep.org)

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

pep La laïcité en action



### FOCUS SUR LA PERCEPTION DE LA LAÏCITÉ

Le contexte particulier de ce baromètre modifié la hiérarchie des principes républicains les plus importants aux yeux des Français, propulsant d'un coup la liberté d'expression (44 %, +2) et la laïcité qui augmente très fortement cette année (43 %, +10) au premier rang des principes républicains, l'égalité entre les citoyens passant cette année au troisième plan (42 %, -13).

La laïcité demeure pour les Français un des fondements de l'identité du pays et de manière encore plus nette cette année. Une majorité la considère comme importante (89 %, +5) et plus de 4 Français sur 10 (42 %, +7) comme essentielle pour la construction de cette identité. L'école (56 %) et l'État (47 %) sont considérés comme les premiers défenseurs de la laïcité. Mais près de la moitié des Français (43 %) estiment que défendre la laïcité est l'affaire de chaque citoyen. Ce nouvel item, proposé aux Français interrogés, recueille l'adhésion et nous indique que pour eux, au-delà des institutions, la défense de la laïcité doit passer par tous pour être le ciment de la République.



**CHIFFRES-CLEFS  
DE LA PARTICIPATION  
À LA JOURNÉE LAÏCITÉ DU  
9 DÉCEMBRE 2020**

**350** PARTICIPANTS  
PLUS DE **30 000** VUES  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX  
DONT **17 000** VUES  
DURANT LE LIVE TWEET

**• CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « LAÏCITÉ »**

Afin de concrétiser la réflexion et la mise en œuvre des actions à mener sur le terrain, un groupe de travail « laïcité » a été créé auprès du CA de la Fédération. Ce groupe de travail est chargé de prolonger la mobilisation et la réutilisation de cette journée en tant qu'outil pédagogique pour les professionnels des secteurs socio-éducatif et médico-social.

Il s'agit de réinvestir cette journée pour tracer les perspectives de développement d'un programme « laïcité » au sein du réseau PEP. Ce groupe de travail présentera ses propositions lors de l'AG de 2021 à Saint-Étienne, en intégrant les dynamiques participatives engagées lors des Fabriques des Rencontres 2021. Il s'agit aussi d'enraciner la réflexion des PEP pour le renforcement de leurs partenariats et d'investir de nouveaux espaces de représentation. Ainsi, début 2021, la Fédération a souhaité adhérer à l'UNIOPSS et au Mouvement associatif. Enfin, la Fédération générale des PEP a repris pleinement sa place au CNAJEP pour défendre la laïcité et l'éducation populaire, et conforter la participation de la société civile organisée dans la perspective de transformation sociale à laquelle elle est attachée.

**• SNU ET SERVICES CIVIQUES : L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ**

L'éducation à la citoyenneté, ciment du vivre-ensemble et de la liberté de penser et de choisir, est l'un des axes majeurs des PEP. Dans ce cadre, la Fédération accompagne, par ses valeurs et ses convictions, les politiques publiques visant à favoriser l'engagement et la pleine participation citoyenne des jeunes.

Pour rappel, la Fédération générale des PEP, partenaire de l'État, est signataire depuis 2019 d'une convention-cadre pour la mise en œuvre du SNU (Service national universel). En 2019, deux associations, PEP 65 et PEP 56, ont porté l'expérimentation de la phase 1, dont l'évaluation en 2020 s'est révélée très positive : elles ont accueilli 200 jeunes dans leurs centres de vacances. La Fédération générale des PEP a anticipé les échanges avec la Mission SNU pour la prochaine convention nationale et, à ce titre, est

**PARTICIPATION DES JEUNES  
ACCOMPAGNÉS PAR LES PEP AUX  
TRAVAUX DU HCFEA**

Dans le cadre d'une convention avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Fédération générale des PEP participe, pour le collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) dont elle est membre, à l'animation du Collège des enfants et des adolescents du HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge). Cette instance de participation unique en son genre est composée de 6 filles et 6 garçons venant de toute la France et ayant des parcours différents. Membre à part entière de la formation enfance du HCFEA, cette instance, également animée par l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et la Fédération du scoutisme français, apporte aux travaux du Haut Conseil le point de vue d'enfants et de jeunes en tant qu'usagers des politiques de l'enfance. Deux jeunes filles accompagnées par des structures PEP (PEP 11 et GPA) ont intégré ce Collège fin 2020. Leur participation à cette instance nationale vient s'inscrire dans un parcours global d'accompagnement. Tout l'entourage éducatif est donc mobilisé pour soutenir, adapter et rendre l'expérience la plus impactante possible. Le 12 janvier 2021, les enfants et adolescents participant à ce Collège ont pu échanger avec le Secrétaire d'État Adrien Taquet et lui faire part de leurs préoccupations. Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence a inscrit à son programme la modélisation de cette expérience pour intensifier la participation des enfants et adolescents à l'élaboration des politiques publiques. Les PEP contribueront activement à ce travail de modélisation en lien avec les expériences de facilitation, d'accompagnement et d'adaptation mises en place dans le cadre de la participation des deux jeunes filles du réseau PEP au HCFEA. Une action qui s'inscrit pleinement dans les orientations du projet fédéral et la thématique des Rencontres PEP. L'une des jeunes, accompagnée par les PEP 11, a ainsi contribué aux échanges de la table ronde « Donner la parole aux enfants et aux jeunes : des dispositifs d'éducation à la citoyenneté aux pratiques d'engagement » lors du forum social des rencontres PEP 2021.

devenue membre permanent du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) auprès du Premier ministre. En 2020, le recours aux missions d'intérêt général prévues en amont des séjours de cohésion, reportés ultérieurement, est une piste de travail pour les associations PEP qui sera accompagnée par la Tête de réseau. Si, en 2020, le renouvellement de l'agrément fédéral « Services civiques » a connu du retard, ce fut l'occasion de repenser la formation des volontaires et de multiplier par six le nombre de jeunes susceptibles d'être accueillis par le réseau.



LES RENCONTRES PEP 2021  
DU 29 MARS AU 9 AVRIL

3

2020 : MONTÉE EN  
COMPÉTENCES  
ET RESPONSABILITÉS  
DU RÉSEAU



L'urgence de répondre aux besoins des personnes pendant la crise sanitaire a accéléré la mise en synergie des activités de l'ensemble des secteurs. Ces travaux ont été adossés à l'identification et la conception des programmes « formation, audit, conseil et études », « Europe et international », « patrimoine » et « employeur ». La montée en puissance des coopérations entre les professionnels PEP a entraîné la maturation d'une approche transversale dans l'élaboration des réponses PEP au plus près des besoins des personnes. Cette évaluation des coopérations a été favorisée par le renforcement des cultures professionnelle et numérique portées par les pôles SI, communication et administration, finances. L'animation fédérale, associant systématiquement tous les acteurs PEP, sur tous les territoires, s'est démultipliée et a renforcé la structuration du réseau et la force du mouvement PEP.

L'année 2020 a donc été marquée par une acculturation professionnelle et une montée en compétences dans tous les secteurs, facilitées par le développement et l'accessibilité du SI et de la communication. La mutation numérique des PEP, accélérée par la crise sanitaire, reste à consolider en 2021.

Les groupes de travail transversaux de la Tête de réseau se sont multipliés grâce à l'utilisation des ressources numériques, renforçant le partage des solutions et l'évolution des pratiques professionnelles. Pour soutenir l'action collective, la TDR a anticipé la finalisation des outils de formation de FACE PEP et d'animation du programme « employeur » qui sont arrivés à maturité avant l'échéance prévue initialement. D'autres outils ont été déployés en un temps record, qui ont permis, notamment, de basculer les PEP dans l'ère digitale. La Ressourcerie, un outil au service de la préservation et du développement patrimonial des PEP, s'est concrétisée six mois après la décision de l'AG d'Avignon. C'est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années de coconstruction avec le réseau.

La TDR a encouragé fortement la participation de toutes les associations du réseau pour « faire mouvement », impulsant une dynamique sans précédent dans la réflexion collective sur la concrétisation des valeurs portées par les PEP. Surtout, l'année 2020 a été le cadre de l'organisation d'événements majeurs, coconstruits avec l'ensemble des associations du réseau et ses partenaires, avec un niveau de synergie jamais atteint auparavant, malgré (ou à cause) des contraintes liées au Covid qui auraient pu paralyser et ralentir l'accomplissement des programmes des PEP.

# METTRE EN SYNERGIE DES COMPÉTENCES ET DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX OPTIMISÉS PAR LE SYSTÈME D'INFORMATION : UNE ALLIANCE AU SERVICE DE LA PROFESSIONNALISATION

## • PROGRESSION DE LA CULTURE NUMÉRIQUE DES PEP

Inscrits dans le projet stratégique des PEP 2018-2022, des outils et des programmes structurants pour soutenir l'activité du réseau sont arrivés à maturité et d'autres ont été déployés plus vite que prévu sous l'effet de la crise sanitaire : la culture numérique s'est imposée aux PEP, les outils ont été partagés et rapidement maîtrisés. La direction du système d'information et de la communication a déployé ses compétences. Elle a relevé plusieurs défis en 2020, accélérant la transformation numérique inscrite dans sa feuille de route.

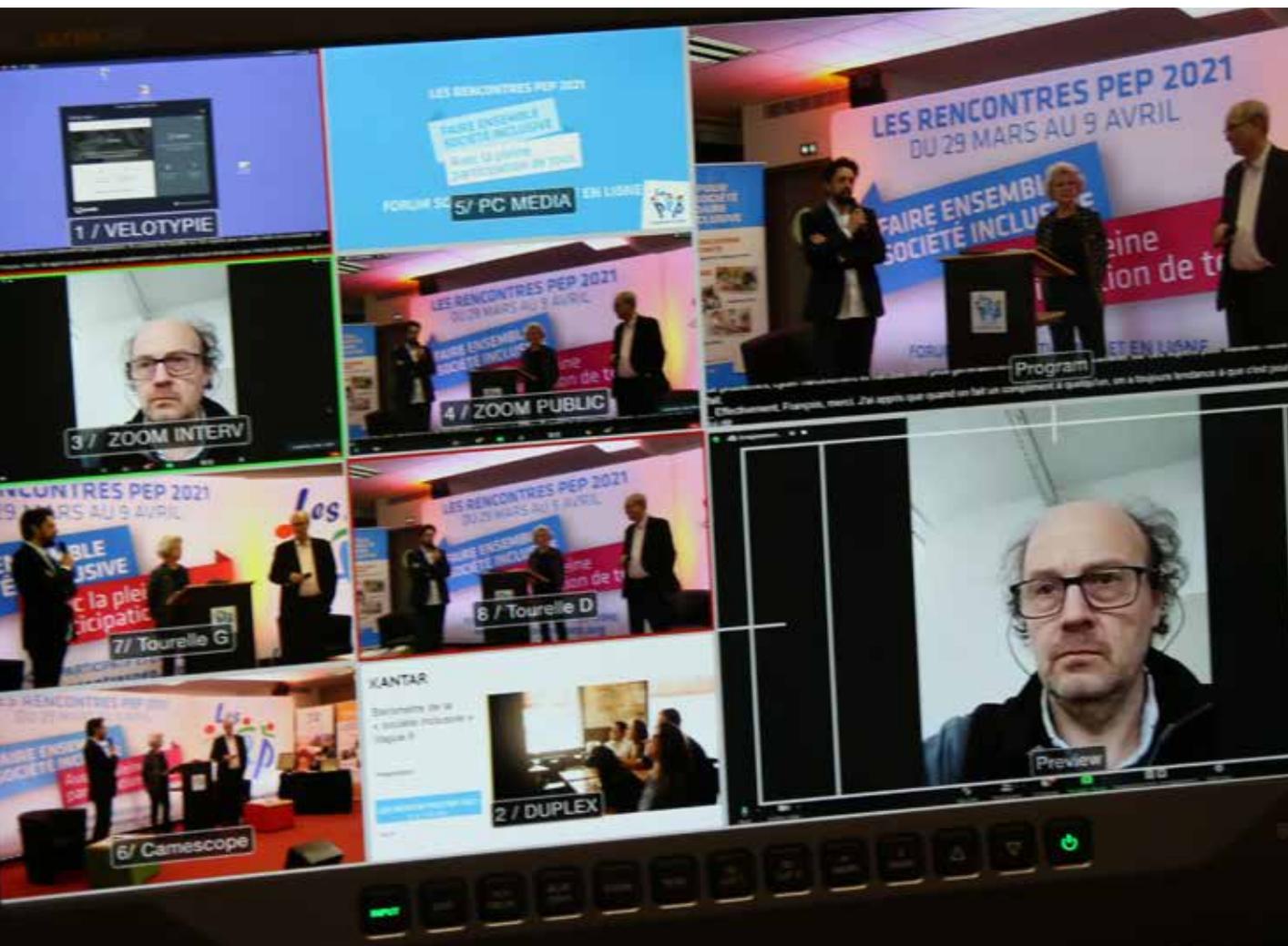
Le premier défi a consisté à assurer la continuité d'activité de la Tête de réseau et à organiser l'indispensable renforcement de la communication en période de crise. Dès début mars, avant même les annonces de confinement, la Tête de réseau a su anticiper le déploiement d'outils à partager tout en acquérant les compétences nécessaires aux outils de visioconférence. Le passage en télétravail de l'ensemble du réseau, tout en maintenant la continuité des activités, a ainsi été rendu possible en quelques heures après l'annonce du confinement.

Le second défi a été de maintenir la vie associative. La Fédération a organisé des régionales réunissant les

présidents et les directeurs généraux et les assemblées générales ordinaire et extraordinaire à Avignon fin septembre 2020 (décalée de trois mois). Les premières se sont déroulées de manière dématérialisée et les secondes pour la première fois en mode « hybride », mixant dans trois salles une centaine de personnes en présentiel et à distance. Cette performance technologique a précédé et préparé la Journée « laïcité » du 9 décembre 2020, événement organisé en format 100 % numérique, retransmis en direct sur internet par visioconférence. Cette manifestation a permis d'éprouver le format renouvelé pour les Rencontres PEP 2021. À quelques semaines d'intervalle de la première, cette deuxième prouesse technique a confirmé l'adaptabilité et la montée en puissance du professionnalisme de l'équipe de la direction du système d'information et de la communication de la TDR ainsi que l'efficacité des équipements acquis.

Réalisée en grande partie avec les ressources humaines internes, pour un coût quinze fois inférieur à celui des événements de même nature « en présentiel », elle a contribué à affirmer le rayonnement du mouvement.

Enfin, l'organisation des Rencontres PEP, repoussées de fin 2020 au printemps 2021 pour mieux adapter le format aux contraintes du contexte sanitaire, constitue



un quatrième défi technique et humain sans précédent dans l'histoire des PEP. Entièrement digitalisées en deux temps forts (*voir pages 69 à 72*), les Fabriques des Rencontres et le forum social, les Rencontres PEP ont réuni plus d'un millier de personnes à distance et réussi le challenge d'une participation active et renforcée du réseau, mais aussi des partenaires du mouvement PEP. Trois studios de diffusion en direct et en parallèle ont été montés dans les locaux de la TDR, gérant la convergence en ligne d'une centaine d'intervenants à travers une vingtaine de tables rondes avec la participation directe du public via des tchats.

#### • CONCEPTION DE FORMATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

L'offre de formations de FACE PEP s'est organisée en 2020 selon deux axes, avec des formations à dimension régionale et d'autres à dimension nationale, avec pour point commun des volets de culture professionnelle commune très structurants.

FACE PEP a élaboré et porté en 2020, en lien avec le secteur PSM2S, un projet de formation à la demande de l'ARPEP Nouvelle-Aquitaine et des associations PEP de

cette région, en partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Ce projet de formation d'envergure s'adresse à tous les professionnels des CMPP de la région, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cahier des charges des CMPP en respect de la stratégie nationale Autisme-TND.

Un autre projet d'accompagnement à dimension départemental a démarré début 2021 avec la Délégation 21 des PEP CBFC et le conseil départemental de Côte-d'Or en prolongement de l'administration provisoire réalisée par la Fédération courant 2020. Ce projet consiste à accompagner la réflexion et l'élaboration de nouveaux projets d'établissement, mutualisant les compétences des deux MECS des PEP CBFC (Dijon et Beaune). L'élaboration de ce nouveau projet repose sur la pleine participation des enfants, des familles, des professionnels et des partenaires du territoire. Il s'inscrit dans les orientations portées par la stratégie de protection de l'enfance initiée en 2019. Les PEP, à partir de cette expérimentation, pourront déployer sur l'ensemble du réseau cette méthodologie éprouvée, revue pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et adolescents confiés à la protection de l'enfance.

# 3

## 2020 : MONTÉE EN COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DU RÉSEAU

### CHIFFRE-CLEF DU LOGICIEL MÉTIER FÉDÉRAL VERN

**211** STAGIAIRES  
ONT PARTICIPÉ AU LANCEMENT DE  
NEMO, MODULE DE GESTION DES  
COLONIES DE VACANCES

#### ■ ■ ■ • PARTICIPATION À UN PROJET À DIMENSION NATIONALE DÉDIÉ AUX PROCHES AIDANTS

Le projet AIDFORPOLY met en œuvre sa phase de test. Il s'agit d'un programme national de formation en ligne et en présentiel dédié aux proches aidants de personnes polyhandicapées, porté par la Croix-Rouge française et le CESAP avec le soutien de la CNSA. Sept acteurs du médico-social sont réunis autour d'une même dynamique : CESAP Formation, Croix-Rouge française, Centre de ressources multihandicap (CRMH), Institut social de Lille, Fondation John-Bost, les PEP 45 et les PEP 86.

#### ■ ■ ■ • DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION 100 % NUMÉRIQUE

Pour permettre au réseau de continuer à s'adapter à la situation de la crise sanitaire et favoriser l'adaptation des services à leur environnement, FACE PEP a opéré son virage numérique en 2020, entraînant un changement de paradigme économique complet. Si le chiffre d'affaires de l'activité de formation a été divisé par trois en 2020 du fait de la gratuité des formations en ligne, FACE PEP a en même temps multiplié par trois le nombre de stagiaires par rapport à 2019. En permettant à un nombre croissant de professionnels et de bénévoles du réseau d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances, FACE PEP a pleinement joué son rôle au service de la mise en œuvre du projet fédéral. En prévision de la reprise partielle de formations en présentiel, le CA a par ailleurs décidé, pour la première fois en 2020, la possibilité pour le réseau de bénéficier de tarifs préférentiels.

Des formations aux outils appliqués à la gestion dématérialisée des séjours de loisirs et de vacances PEP Attitude ont été organisées en format webinaires. Elles ont été accompagnées de classes virtuelles prises en charge par la Fédération générale des PEP, fournissant ainsi une assistance dans la prise en main du logiciel. L'objectif est de permettre aux professionnels de s'approprier ce logiciel développé par les PEP. Un pool d'expertise a été constitué pour essayer à son tour la formation au sein du réseau. Ces experts sont alors mobilisables à tout moment par leurs collègues, assurant ainsi la fluidité de la formation (internalisée) qui se décline en webinaires, tutoriels et autoformations.

#### ■ ■ ■ • OBTENTION DE LA CERTIFICATION QUALIOPi

Après une première certification AFNOR E-Afaq obtenue fin 2019 sur le circuit documentaire pédagogique des PEP, la Fédération générale des PEP obtient en octobre 2020 la certification Qualiopi pour ses actions de formation continue. Cette qualification intègre une approche transversale de la prise en compte du handicap avec un focus « handicap & accessibilité » sur la base d'indicateurs dédiés interrogeant les expertises mobilisées, les outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap. Elle atteste le processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et à permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers. Cette certification Qualiopi est délivrée par des organismes certificateurs accrédités ou autorisés par le Comité français d'accréditation (COFRAC) si l'institution répond à l'exigence des 7 critères qualité du référentiel national.

# RENFORCER LA CULTURE PEP



## • PARTAGE DES DONNÉES ET DES INDICATEURS D'ÉVALUATION DU PROJET FÉDÉRAL

La Fédération générale des PEP a continué durant l'année 2020 à structurer les outils d'évaluation de la mise en œuvre de son projet stratégique fédéral. C'est dans ce cadre que la base de données Indicia, disponible sur l'extranet, est renseignée tous les ans par chaque association depuis une dizaine d'années. Elle recueille, compile et consolide les données remontées par chaque association selon des critères précis d'activité du réseau. Indicia est un outil de connaissance et de pilotage

indispensable à la Tête de réseau pour évaluer la mise en œuvre du projet fédéral, et le suivi des actions engagées dans le cadre de la CPO avec le ministère de l'Éducation nationale. Indicia permet aussi aux associations de consolider leurs propres données pour leurs dialogues partenariaux académiques.

La TDR réalise le traitement des données (chiffres, cartographies), l'enjeu des évolutions du système d'information est de permettre à chaque association de disposer des données qu'elle pourra exploiter elle-même. C'est aussi un vecteur de promotion des actions du réseau PEP.

# 3

## 2020 : MONTÉE EN COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DU RÉSEAU

### CHIFFRE-CLEF

INDICIA : **7 019**  
ACTIVITÉS IDENTIFIÉES  
ET REGROUPÉES EN  
**79** TYPES D'ACTIVITÉS  
DIFFÉRENTES

#### ■ ■ ■ • MISE À DISPOSITION ET PARTAGE D'OUTILS TRANSVERSAUX PEP

##### Des webinaires « spécial crise »

Des webinaires « spécial crise » ont été organisés dans la première partie de l'année pour faire face aux interrogations légitimes du réseau dans tous les secteurs. Ils permettaient de faire le point sur les aspects juridiques inédits de cette situation avec un avocat spécialisé, Maître Morand. Une centaine de personnes du réseau à chaque fois y ont assisté entre mai et juillet 2020.

##### Les « vendredis juridiques »

Devant le succès de ces décryptages, lié au format numérique, il a été décidé de les pérenniser sous la forme des « vendredis juridiques », webinaires gratuits et interactifs auxquels participent une vingtaine de personnes du réseau, avec la possibilité pour eux de poser directement des questions à l'avocat sur tous les aspects liés au dialogue social dans leurs associations. Une newsletter mensuelle a été créée spécifiquement pour répondre aux questionnements du projet global.

Toujours dans l'optique de développer le sentiment d'appartenance à la culture PEP, des groupes de travail ont donc été mis en place sur des thématiques spécifiques. Ainsi un groupe a réuni pour al premiers des DAF, des responsable RH du réseau pour identifier les besoins communs en termes la mise en place d(outils, sur la gestion des ressources humaines et des finances en lien avec la mise en œuvre d'un système d'information partagé. Les travaux du groupe se sont concrétisés par la création d'un espace de partage d'outils et d'informations: le share-point mis au pont en 2020 lors du premier confinement.

##### L'évolution du système d'information

Cette évolution est également passée par une mise à disposition d'outils de partage d'information, comme le Share Point mis au point en 2020 lors du premier confinement. Expérimenté principalement sur le programme

« employeur », il permet de centraliser l'ensemble des données publiées sur ce programme et d'établir des liens avec l'extranet et le catalogue de formation. Il offre une lisibilité plus fine des projets et permet de stocker des outils de gestion de projets et de culture d'entreprise : bibliothèque des accords d'entreprises PEP (cf. accords types de télétravail que les associations peuvent récupérer et réadapter localement) ; suivi des travaux des groupes de travail RH et SI ; replays et newsletters des « vendredis juridiques » ; RSO (responsabilité sociétale des organisations) ; tous documents sur la vie de l'entreprise tels que le livret d'accueil, les supports de communication, la charte graphique, etc.

#### Dématérialisation des inscriptions aux formations FACE PEP

L'extranet activé principalement pour le partage de documents a évolué en 2020 vers la dématérialisation des inscriptions aux formations proposées par FACE PEP. Grâce à l'extranet et à son interopérabilité avec le catalogue des formations FACE PEP, l'ensemble du processus d'inscription aux formations proposées par FACE PEP a été dématérialisé : plus besoin de passer par un bon de commande papier ou d'établir des conventions de stage ou des attestations de formation manuelle, tout est désormais en ligne, accessible rapidement et facilement. Cette facilitation a certainement contribué à l'augmentation des inscriptions aux formations proposées.

#### • SÉMINAIRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RESPONSABLES (STAGE 2020)

Le séminaire d'accueil des nouveaux responsables 2020 s'est déroulé à la rentrée 2020 : les 46 stagiaires, provenant de 16 associations du réseau (PEP 02, 11, 14, 13, 28, 2B, 34, 40, 45, 52, 57, 64, 76, 88, CBFC, Occitanie Pyrénées-Méditerranée), ont pu participer à cet événement 100 % digitalisé. Le séminaire a répondu aux attentes quant à son organisation, la qualité des informations transmises et des intervenants. La gestion de ce format inédit a été saluée, même si, pour certains, le côté convivial du présentiel et les moments informels qui peuvent en découler faisaient défaut. Cet événement participe au renforcement du sentiment d'appartenance au réseau et au mouvement PEP.

## CHIFFRE-CLEF

LE RÉSEAU PEP A PROPOSÉ  
**52** OFFRES,  
**144** CANDIDATS ONT POSTULÉ  
 ET **47** DUOS ONT ÉTÉ FORMÉS



## PARTICIPATION AU DUODAY

Le DuoDay a pour ambition de rapprocher les entreprises et les personnes en situation de handicap, qui ne trouvent pas d'employeurs.

En 2020, les PEP ont donc participé à cette journée d'impulsion, dont l'objectif est de dépasser les idées reçues et de faire le choix de la compétence et de l'appétence au-delà de la différence.

## FACIL'ITI

Parce qu'internet est devenu un outil incontournable dans le monde actuel, la TDR a décidé de rendre ses outils accessibles à tous. Elle a ainsi équipé le site internet [lespep.org](http://lespep.org) de la fonctionnalité FACIL'iti. FACIL'iti rend internet accessible aux personnes en situation de handicap et aux seniors. Ce dispositif est totalement gratuit et sans engagement. Concrètement, l'affichage des sites internet des PEP s'est adapté aux besoins de confort des personnes ayant des troubles visuels, moteurs ou cognitifs.

## CAROLE DALLOZ NOMMÉE RÉFÉRENTE HANDICAP DE LA TDR

Le 2 juillet 2020, le CA de la Fédération générale des PEP a décidé de nommer Carole Dalloz (cheffe de projet FACE PEP et référente du programme « employeur »), référente Handicap pour la TDR. Elle a également pour mission d'animer l'ensemble des référents handicaps du réseau. La nomination d'un référent handicap est de rigueur dans les structures de plus de 250 salariés pour orienter, informer, et accompagner les personnes en situation de handicap.

Son rôle dans cette fonction est de devenir :

- un « tiers de confiance » qui informe, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap ;
- une interface, un facilitateur qui fait le lien entre les différents acteurs internes/externes ;
- un pilote d'action, de projets, d'un plan d'actions, voire d'une politique handicap ;
- un « ambassadeur » de l'emploi des personnes handicapées.



# LA RESSOURCERIE : UN OUTIL SOLIDAIRE AU SERVICE DES ACTIONS DES PEP ET DU PATRIMOINE

## CHIFFRES-CLEFS

**27** ACTIONNAIRES

CONSTITUANT UN CAPITAL DE DÉPART  
DE

**1 430 000 €**

ONT PARTICIPÉ À LA CRÉATION DE LA  
RESSOURCERIE LE 25 MARS 2021

Le patrimoine immobilier des associations PEP utilisé pour les activités éducatives, sociales, médico-sociales et de vacances est très divers d'un territoire à l'autre. Il a été constitué au fil du temps par des dons, legs et acquisitions, grâce à des collectes, des fonds propres ou fonds affectés. La préservation et la sécurisation de ce patrimoine ont été inscrites dans les statuts en 2017. Certaines associations PEP se sont séparées de biens pour faire face à des difficultés financières récurrentes ou structurelles, d'autres n'ont pas les ressources suffisantes pour rénover leur patrimoine, la crise sanitaire de 2020 a aggravé la situation. L'AG d'octobre 2020 a défini une politique volontariste pour sécuriser et préserver le patrimoine dans l'objectif de maintenir et accroître l'activité PEP. Cette politique repose d'une part sur la création d'une structure nationale nommée « ressource foncière PEP », et d'autre part sur des structures locales mises en place par des associations PEP qui en ont la volonté, nommées « Pép'ites locales ». Celles-ci ont pour fonction de gérer les projets immobiliers locaux. Ces projets s'adosent sur des projets d'activité accompagnés par la Fédération. La Ressourcerie foncière PEP est un outil au service du pilo-

tage fédéral sur la politique programme « patrimoine ». La Ressourcerie a été constituée sous la forme juridique d'une SAS (Société par actions simplifiée) détenue à la fois par la Fédération générale des PEP et les associations PEP volontaires. À terme le capital sera ouvert à d'autres investisseurs institutionnels pour renforcer les capacités d'intervention de la Ressourcerie.





## POLITIQUE PATRIMOINE : 10 ANS DE TRAVAIL

**2011** Émergence d'une réflexion sur le patrimoine : 1<sup>re</sup> table ronde dédiée sur ce sujet lors des rencontres PEP 2011

**2013** Signature d'une convention de partenariat avec Atout France : lancement d'une étude nationale et déclinaison sur 16 territoires

**2014** Réalisation d'un premier dossier sur le patrimoine et signature d'une convention de partenariat avec la Caisse des dépôts sur le tourisme social

**2015** Création d'un groupe de travail dédié au patrimoine et réalisation d'un état des lieux du patrimoine PEP

**2016** Réalisation d'un guide de bonnes pratiques sur la politique patrimoniale

**2018** Réalisation d'un diagnostic sur les centres de vacances PEP

**2020** Décision de l'AG de créer un outil adapté

**2021** Création de la Ressourcerie, première société foncière PEP

## STRUCTURER LA RÉFLEXION ET L'ACTION COLLECTIVES

La TDR a rempli son rôle d'animation et d'impulsion du réseau contribuant à susciter, stimuler, structurer la réflexion et l'expertise du réseau PEP en termes de pratiques mettant en œuvre les valeurs du mouvement PEP. La pleine participation de tous, à visée émancipatrice, est au cœur de cette dynamique.

### • PROGRAMME EUROPE INTERNATIONALE : PREMIERS PROJETS COLLECTIFS WIFFI VALIDÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

En 2017-2018, un programme Europe-International est inscrit dans le projet fédéral 2018-2022 avec notamment l'ambition de déposer un projet de mobilité de professionnels. En avril 2020, la TDR obtient la validation du projet WIFFI (Workers In Forward For Inclusion), financé par l'Agence Erasmus + Jeunesse. Les PEP sont représentées au sein d'un consortium qui associe des partenaires européens : l'association Peuple et Culture Wallonie-Bruxelles, l'Institut professionnel public Aldrovandi-Rubbiani, l'association Gio.Net, le département de la Formation professionnelle et de l'Emploi de la Ville de Rome et quatre associations PEP : les PEP 19, les PEP 28, les PEP 2B, les PEP 34, auxquelles s'ajoute la Fédération en tant qu'association porteuse du consortium. Une première mobilité en format numérique a été initialement programmée à Liège en février 2021

et, du fait de la crise du Covid, les autres mobilités ont été déplacées à fin 2022 pour les réaliser en présentiel. Ce projet est coconstruit entre tous ces acteurs pour permettre d'une part une analyse partagée des pratiques inclusives des professionnels tournées vers les jeunes européens (16-30 ans) connaissant des difficultés d'insertion en Italie, en France et en Belgique. Il concourt d'autre part à la compréhension réciproque des contextes et enjeux auxquels se confronte chaque pays dans l'objectif de l'étude de la transférabilité des bonnes pratiques retenues. L'échange d'expériences constitue ainsi pour le réseau PEP une base qui, additionnée à ses propres expériences, permet d'appréhender les conditions d'une société inclusive. Au travers de cette première expérience, les PEP poursuivent leur ouverture européenne en déposant des projets toujours plus engageants, comme le déploiement d'outils et/ou les échanges de jeunes européens.

### • COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Fédération générale des PEP a repris en 2020 ses collaborations avec des chercheurs et des universitaires, initiées il y a quelques années conformément au projet stratégique fédéral 2018-2022. Ces collaborations permettent d'identifier, à partir d'expertises et de pratiques du réseau, des leviers de développement possibles.



« À l'origine, nous avons développé un projet de transformation des IME en DAME (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif), et à chaque fois que nous posons des questions autour de l'inclusion, la référence se situait au Canada, en Italie ou en Belgique. Du coup, nous nous sommes dit qu'il serait bien de voir des expériences similaires, et que l'on envoie nos salariés pour une visite d'étude dans ces différents pays. Lorsque le projet a été proposé par la Fédération, pour nous le timing était parfait et cela tombait au bon moment. Nous attendons de ce projet que des salariés reviennent avec des expériences positives et qu'ils soient capables de les partager à ceux qui n'y seront pas allés. »

VINCENT MOREAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PEP 28

En 2020, de nouvelles d'actions ont été menées au sein du réseau par des professionnels en lien avec des universitaires qui ont permis une meilleure appréhension des problématiques et ouvert des pistes de réflexion.

#### Université Clermont Auvergne (UCA)

S'adressant à des publics aux horizons professionnels variés et mixtes (formation initiale, formation continue, reprise d'études), le master Sciences de l'éducation UCA-PEP a pour objectifs : le développement des compétences par l'appropriation des connaissances et des résultats scientifiques dans le champ de l'éducation (enfants, élèves) et de la formation d'adultes ; la maîtrise des méthodologies d'analyse des situations de travail (enseignement, apprentissage, formation) ; la conception d'outils et de dispositifs visant la transformation de sa propre activité ou de celle d'autrui.

#### Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

La Fédération générale des PEP est représentée par Isabelle Monforte, Directrice de l'animation des secteurs et programme au sein de l'équipe pédagogique nationale « Territoires » du CNAM qui regroupe plusieurs domaines et thématiques de formation, dont certains intéressent particulièrement les PEP : aménagement et développement des territoires, tourisme et loisirs, économie sociale et solidaire.



« L'engagement des PEP 28 va permettre de confronter les expériences inclusives entre les différents partenaires Erasmus dans un esprit fédéraliste. L'idée est de nous ouvrir à d'autres réalités et de nous confronter à d'autres façons de fonctionner qui pourraient nous aider dans la suite de notre travail en termes de formation, de prise en charge des personnes, des enfants et de leurs familles, mais aussi d'arriver à construire dans le cadre de notre réseau une synthèse qui permettrait d'avancer sur la notion d'inclusion. »

PASCAL VIVARELLI, PRÉSIDENT DES PEP 28 ET ADMINISTRATEUR DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP



« Il y a encore des lacunes, on a des choses à apprendre des expériences à l'étranger. À faire de l'inclusion pour faire de l'inclusion, si ce n'est pas accompagné, on met tout le monde à mal. Et c'est peut-être en France notre problématique. Nous avons une volonté et une marche forcée vers l'inclusion, mais si nous n'avons pas des enseignants qui sont formés, si nous n'avons pas les outils, si nous ne parlons pas le même langage, si nous ne sommes pas capables d'afficher un langage et des objectifs communs vis-à-vis des familles, alors nous n'arriverons pas à inclure. Inclure, oui, mais en changeant nos accompagnements, en prévoyant du temps de répit pour les aidants, et pour tout ça nous devons avoir la curiosité de voir ce qui se fait ailleurs, nous nourrir de ce qui fonctionne à l'étranger. On le voit sur l'autisme où des pays sont plus en avance. »

SYLVIE BENOIT, DIRECTRICE ADJOINTE DES PEP 19

#### Recherches-actions

La Tête de réseau a conduit précédemment des projets nationaux, qui associent recherche et expérimentation terrain dans le but de nourrir la mise en place de nouvelles actions localement. Le réseau s'est petit à petit approprié cette méthodologie, cette culture des recherches-actions pour mieux l'essaimer. Pour la TDR, il s'agit d'accompagner leur développement et leur capitalisation à l'échelle nationale, une démarche qui s'intègre dans le pilotage fédéral.



# 3

## 2020 : MONTÉE EN COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DU RÉSEAU



« Nous travaillons donc avec des partenaires en Belgique et en Italie principalement.

Nous avons présenté ce projet dans nos différentes associations, aux directeurs d'établissements, et nous avons rencontré une véritable adhésion de tous les salariés qui étaient très en demande. Un pays comme l'Italie pratique depuis de nombreuses années l'inclusion totale, il n'y a pas pour les personnes en situation de handicap d'établissements spécialisés, on ne fait aucune différence et tous les enfants fréquentent les mêmes établissements. Or, au moment où, nous, nous ouvrons les murs de nos institutions, on se rend compte que les Italiens reviennent un peu en arrière. Et en suivant leur expérience, cela nous évite aussi de faire les mêmes erreurs. »

**ELVIRE GRIMAL**, PRÉSIDENTE DES PEP 34  
ET ADMINISTRATRICE DE LA FÉDÉRATION  
GÉNÉRALE DES PEP

### RECHERCHE-ACTION PEP 85 : ÉVEIL ET LANGAGE

Initiée en 2019 dans la région de La Roche-sur-Yon, cette recherche-action vise à former 200 coéducateurs et éducateurs de la petite enfance aux problématiques liées aux langages rencontrés par l'enfant tout au long de sa vie et de sa scolarité. Elle se déroule en partenariat avec le CREN (Centre de recherche en éducation de Nantes) pour la partie recherche avec Isabelle Nocus, maître de conférences en psychologie du développement à l'UFR Psychologie, la CAF 85, le conseil départemental de Vendée et la ville de La Roche-sur-Yon. Les résultats des travaux contribueront à développer et formaliser le projet éducatif PEP pour la Petite Enfance. Surtout, en facilitant la coopération entre tous les coéducateurs et en impliquant les parents, le projet développe une culture commune selon une logique participative : formations et ateliers communs, temps en commun entre parents et professionnels au sein de « crèches ouvertes », coconstruction du kit pédagogique, organisation conjointe d'événements, etc.

En 2020, le déroulement de la recherche-action a été ralenti par la crise sanitaire, les équipes ont pu réaliser une première vague de formation des coéducateurs qui s'est terminée en février 2021. La phase de prétest n'a pu être conduite qu' auprès d'une première cohorte de très jeunes enfants.

### RENFORCEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique de 14 membres, créé depuis 2007, est désormais placé sous la présidence de Jacques Guyard, membre du bureau fédéral et ancien vice-président de la Fédération générale des PEP en charge de la communication et du système d'information.

Le CA fédéral a souhaité lui confier la mission de renforcement du Conseil scientifique. Ce travail sera conduit en 2021 en lien avec le déploiement des différents projets de recherche conduits par la Fédération et la reprise de la publication des Cahiers des PEP.

### LES 66 PROJETS INNOVANTS 2020

- 18 projets sur des thématiques de séjours ou de classes découvertes (inclusion, séjours de répit, développement durable, culture, numérique) ou permettent une diversification de l'offre vacances du réseau. L'un des projets associe l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.
- 6 projets sur le développement des SAPAD par une prise en charge spécifique de nouveaux publics ou sur de nouvelles expérimentations.
- 11 projets sur la citoyenneté, des mises en place d'ateliers de lutte contre l'illectronisme et des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.
- 9 projets sur des dispositifs ou des actions de rattachage scolaire ou de remobilisation de jeunes, principalement issus de milieux ruraux ou des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- 9 projets sur la parentalité : lieux de répit, formations intergénérationnelles, médiation, périnatalité, espace de vie sociale, etc.
- 4 projets sur la diversification d'activités ou l'inclusion d'enfants en situation de handicap.
- 8 projets sur le développement de pôles ressources ou la création d'outils inclusifs.
- 1 projet sur l'accueil de MNA.



## • PROJETS INNOVANTS 2020

Chaque année, la Fédération générale des PEP lance un appel à projets au sein de son réseau afin de soutenir le développement d'actions répondant aux orientations de ses partenariats nationaux, notamment celui du MENJS. En 2020, 66 projets innovants ont été retenus sur 87 examinés et une enveloppe totale de 763 669 euros a été répartie (voir encadré p. 68).



## • LES 5<sup>ES</sup> RENCONTRES PEP

Depuis 2011, les Rencontres PEP constituent tous le deux ans un temps fort pour l'ensemble des associations du réseau, de leurs partenaires et pour le grand public. Elles permettent à des centaines d'acteurs, bénévoles, citoyens, familles, enfants, jeunes, mais également professionnels, représentants des institutions nationales et territoriales, de se retrouver pour partager valeurs, idées et pratiques. Par cet événement, la Fédération générale des PEP offre un espace de débat pour contribuer à faire évoluer les consciences et les pratiques pour faire société inclusive. Cette manifestation installe peu à peu les PEP comme un acteur majeur du débat public.

### Une thématique au cœur du projet fédéral

Le thème – Faire ensemble société inclusive, avec la pleine participation de tous – choisi par le CA est un axe majeur du projet fédéral 2018-2022. Il a permis également d'interroger la dimension démocratique dans l'élaboration de solutions pour sortir de la crise économique et sociale. Ces 5<sup>es</sup> Rencontres PEP ont affirmé la nécessité d'aller vers une logique de coconstruction, de partage de la responsabilité et de participation de chacun à l'édification d'une société inclusive basée sur des valeurs démocratiques, quelle que soit sa place sur l'échiquier social et culturel. Elles

## LA FABRIQUE DES FABRIQUES : CONSTRUIRE LES CONDITIONS DE LA PLEINE PARTICIPATION DES PERSONNES

La Fédération générale des PEP a sollicité son partenaire Kaléido'scop pour accompagner la mise en œuvre de cette dynamique participative sur les territoires. 27 associations PEP ont été accompagnées individuellement par l'équipe de Kaléido'scop et la Tête de réseau dans la construction et la présentation de leurs projets.

60 professionnels du réseau PEP ont participé aux 3 sessions de formation de Kaléido'scop qui a réalisé plus de 40 entretiens d'accompagnement individualisé.

La Tête de réseau a piloté et coordonné les Fabriques, et mis en place une stratégie de valorisation.

ont certainement contribué à opérer un changement de mentalité au niveau institutionnel et sociétal, exigeant la pleine participation de tous.

### Un format inédit

Initialement prévues en décembre 2020 à la Cité des sciences à Paris, ces 5<sup>es</sup> Rencontres ont été reportées au printemps 2021 en raison des contraintes sanitaires et se sont finalement déroulées du 29 mars au 9 avril 2021, entièrement en ligne, sous forme de visioconférences. Ce format inédit a associé deux temps : des actions participatives en territoires, dans chaque région, mais également au sein des établissements et services, « les Fabriques » du 29 mars au 7 avril et un forum social les 8 et 9 avril.

### Les Fabriques des Rencontres : succès de la mise en œuvre de la participation du réseau

La Fédération générale des PEP a instauré la participation non seulement comme thème, mais aussi comme modalité coconstruction de ces 5<sup>es</sup> Rencontres, invitant chaque association à mettre en œuvre et présenter ses pratiques participatives, faisant ainsi ressortir la richesse du partenariat entre acteurs d'un même territoire : professionnels, bénévoles, représentants institutionnels, parents, enfants, jeunes... Ces « Fabriques » de la participation en territoire ont été lancées sous forme d'appels à projets dès le mois de septembre 2020.

Près d'une quarantaine de projets ont été accompagnés



# 3

## 2020 : MONTÉE EN COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DU RÉSEAU

DU 29  
MARS  
AU 9  
AVRIL

# LES RENCONTRES PEP 2021

FORUM SOCIAL PARTICIPATIF ET EN LIGNE

FAIRE ENSEMBLE  
SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Avec la pleine  
participation de tous

du 29 mars au 7 avril  
LA FABRIQUE  
DES RENCONTRES

les 8 et 9 avril  
2 JOURS  
100% EN LIGNE



## LES 5<sup>ES</sup> RENCONTRES PEP EN CHIFFRES

- 27 associations PEP ont présenté 37 projets participatifs dans le cadre des « Fabriques » des Rencontres, en direct et en ligne du 29 mars au 7 avril
- 21 tables rondes et ateliers animés par 4 journalistes professionnels (voir ci-dessous)
- 100 intervenants d'horizons divers : enfants, familles, citoyens, adolescents, partenaires et professionnels de l'ESS, chercheurs, élus, ministres, institutionnels, acteurs, sportifs...
- 40 heures de débats participatifs
- 3 studios parallèles d'animation et d'enregistrement des tables rondes
- 4 748 visiteurs sur la plateforme web interactive : [www.lesrencontrespep.org](http://www.lesrencontrespep.org)
- 149 314 vues sur les réseaux sociaux
- 1 500 connexions enregistrées sur la totalité des Rencontres
- Et... plus de 1 km de câbles déployés au siège de la Fédération



par Kaléido'scop (*voir encadré*) pour que les associations volontaires partagent et acquièrent de nouvelles compétences. Ces projets ont été présentés en direct et en visioconférence sur une plateforme web, du 29 mars au 7 avril 2021, en amont du forum social des 8 et 9 avril. Ces deux semaines d'événements et de valorisation de dispositifs participatifs sur les territoires ont permis d'amplifier et de rendre visible une multitude d'actions mettant en œuvre la participation de chacun, quels que soient l'âge, le statut, la situation personnelle, sociale, économique ou de handicap. Le fait même de partager, d'analyser ses pratiques participatives au sein du réseau, de réfléchir autour des conditions de mise en œuvre de la participation avec l'ensemble des publics a amplifié la dynamique collaborative et transversale aux secteurs et aux régions.

Ces projets ont également été présentés lors du forum participatif des 8 et 9 avril 2021, contribuant à alimenter les débats des tables rondes, avec des actions concrètes, déjà expérimentées sur les territoires avec les différents publics. Tous ces enregistrements, disponibles sur la chaîne YouTube des PEP, constituent un formidable « bien commun » sur lequel les PEP peuvent aujourd'hui s'appuyer pour capitaliser et ainsi poursuivre le travail engagé.

Pour la Fédération, c'est un franc succès, qui positionne la participation comme un élément majeur de la culture PEP, et donc un objet de travail partagé par le réseau. Celui-ci s'est saisi de ces Fabriques pour analyser et renforcer ses pratiques en la matière. Cette dynamique sera prolongée par les Journées métiers PEP et leur préparation. La question de la pleine participation sera également au cœur de l'élaboration du futur projet fédéral.





EXTRAIT DU DISCOURS DE CLÔTURE DES RENCONTRES PEP 2021 DE **DOMINIQUE GILLOT**

« Certaines vulnérabilités peuvent se transformer en forces pour faire avancer l'innovation dans tous les domaines (éducation, loisirs, santé...). La pandémie est perçue comme un accélérateur de la prise de décision pour agir, pour accompagner, pour soutenir. La prise de conscience collective que "nous sommes tous vulnérables" a permis d'avancer pour faire émerger des idées fortes pour les débats à venir et réaffirmer la capacité à transformer les émotions en actions et en pratiques pour que le pouvoir d'agir de chacun – quels que soient son âge, son handicap ou ses difficultés – puisse toujours modifier le cours de sa vie. C'est la feuille de route que s'est fixée la Fédération générale des PEP pour les mois à venir. »

### Un pilotage d'événement efficient

L'élaboration et l'animation des Rencontres PEP a mobilisé les compétences de l'équipe fédérale, et celles des associations du réseau participant au comité de pilotage, pour coconstruire le contenu des deux jours du forum participatif des 8 et 9 avril. Elles ont porté, ensemble, ce projet majeur pour la reconnaissance des PEP et pour l'appropriation par le réseau des problématiques de la pleine participation des personnes. Quatre journalistes professionnels (voir ci-dessous) ont animé depuis les studios de Créteil les vingt tables rondes réunissant une centaine d'intervenants issus d'horizons et de pays différents et plus d'un millier de participants en ligne (voir *Les 5<sup>es</sup> Rencontres PEP en chiffres*). La réussite de ces deux journées de débats réside dans la diversité des intervenants et des publics.

Plusieurs temps forts ont jalonné le forum, avec la participation de trois ministres, de chercheurs, de sportifs, d'artistes, d'élus, de citoyens, de parents, d'enfants, de jeunes... tous mobilisés pour témoigner de l'intérêt de la participation de tous pour une société solidaire, inclusive et démocratique.

### Une dynamique collective

Ces 5<sup>es</sup> Rencontres ont permis d'impulser une dynamique collective réunissant l'ensemble des associations du réseau, ses partenaires, des citoyens, quels que soient leur âge ou leur situation, et les institutionnels au plus haut niveau. Le pari de départ – et la grande force des débats – aura été le choix du décloisonnement des secteurs d'activité, éducation, social, santé, médico-social. Objectif atteint pour les PEP : les intervenants invités ont su trouver et analyser les problématiques communes pour faire converger les regards dans la même direction et faire les liens entre les dissemblances qui pouvaient apparaître au premier abord. Cette approche ouverte des PEP de la société inclusive permet de réaffirmer aujourd'hui les principes de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, dans une optique de transformation sociale.

## QUATRE JOURNALISTES PROFESSIONNELS

**FRANÇOIS SALTIEL** JOURNALISTE SUR ARTE, RÉALISATEUR ET PRODUCTEUR, RÉALISATEUR DE DOCUMENTAIRES POUR FRANCE TÉLÉVISIONS. COFONDATEUR DE LA STRUCTURE DE PRODUCTION ART2VOIR EN 2007, ENGAGÉ POUR L'ÉDUCATION À L'IMAGE AU SEIN DE L'ASSOCIATION TXIKI PRODUCTIONS DONT IL EST LE VICE-PRÉSIDENT.



**SANDRA FREEMAN** JOURNALISTE TV, RADIO, AUTEURE ÉGALEMENT DE DOCUMENTAIRES ET D'OUVRAGES.



**MATHIEU ROUAULT** JOURNALISTE SCIENTIFIQUE, ANIMATEUR ET FORMATEUR À LA VULGARISATION ET À LA DIFFUSION DES IDÉES.



**GUILAUME THÉCHI** RÉDACTEUR ET JOURNALISTE LOCAL.





## UNE COMMUNICATION ENTièrement DÉDIÉE AUX 5<sup>ES</sup> RENCONTRES

- Une plateforme web interactive : [www.lesrencontrespep.org](http://www.lesrencontrespep.org)
- Une identité graphique
- Un site internet dédié à l'événement
- 1 vidéo de teasing
- 5 newsletters dédiées aux Rencontres avec un taux d'ouverture de 30 %
- 149 314 vues sur les réseaux sociaux
- 45 613 personnes touchées
- 4 748 visiteurs
- 53 516 pages vues
- Plus de 1 300 participants en ligne

### CONCLUSION GÉNÉRALE

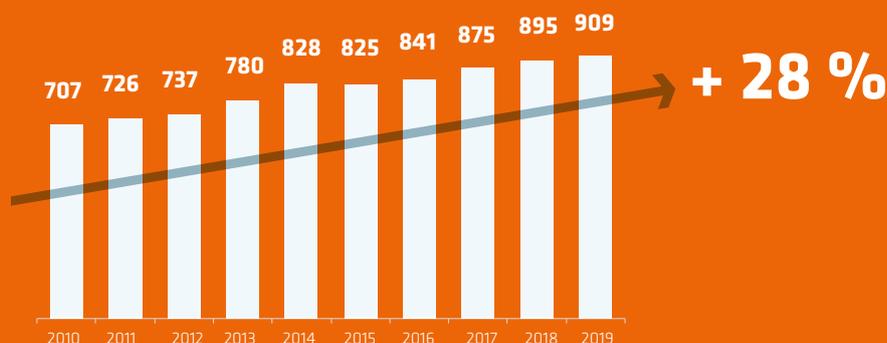
Les 5<sup>es</sup> Rencontres resteront dans les mémoires à plus d'un titre : leur thème, leur format complètement repensé, leur entière numérisation, et l'extrême richesse des contenus qui ont immédiatement tracé des perspectives d'actions et de collaborations tant locales que nationales en faveur de la société inclusive et de l'enrichissement des pratiques. Elles ont relevé le défi d'avoir mis les PEP au cœur d'un mouvement sociétal fort, qui traverse tous les secteurs : d'utilité sociale, solidaire, éducatif, social, médico-social, citoyen, laïque... Elles ont mis le mouvement sur les rails de la transformation sociale, contribuant à opérer un changement de mentalité à tous les niveaux.

L'année 2020 demeurera donc dans les mémoires comme l'année de tous les défis, de toutes les solidarités, de tous les possibles pour faire émerger la société inclusive avec la participation de l'ensemble des femmes et des hommes des PEP et de tous les citoyens, quels que soient l'âge, le statut, la situation personnelle, sociale, économique ou de handicap.

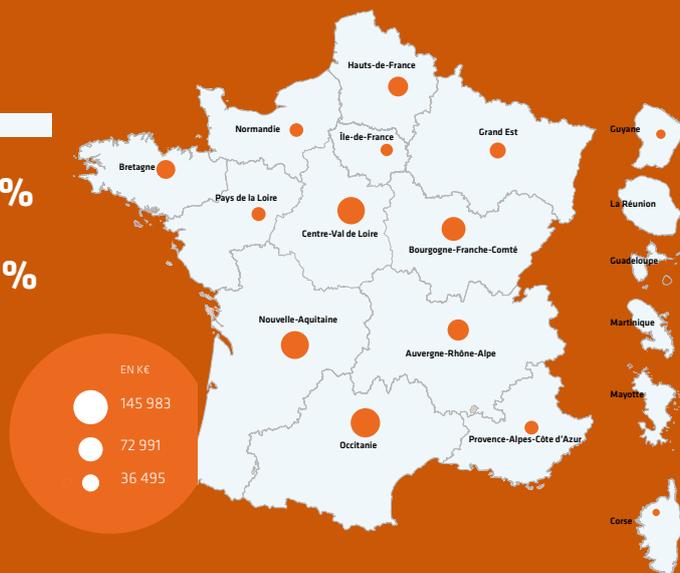
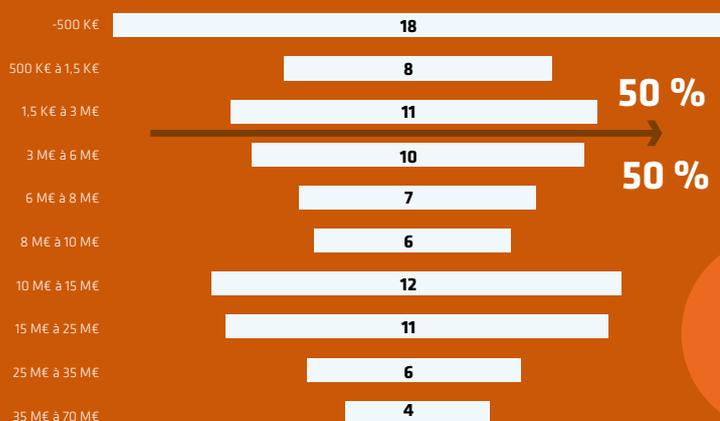
L'année 2020 aura permis à la Fédération générale des PEP d'identifier les aspirations des personnes, particulièrement les plus fragiles, dans leur globalité, posant les bases d'une réflexion transversale sur la transformation de l'offre PEP aussi bien que de l'évolution des métiers. Elle trace les perspectives des prochaines années : évaluer le projet fédéral PEP 2018-2022 au regard de son bilan, participer à la transformation des métiers de l'ESS avec les partenaires nationaux et territoriaux, anticiper les mutations de la société pour peser sur les politiques publiques.

# COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP 2019

ÉVOLUTION DES PRODUITS DU RÉSEAU PEP



ÉVOLUTION DES PRODUITS DU RÉSEAU PEP



# COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP

## ÉFFECTIFS

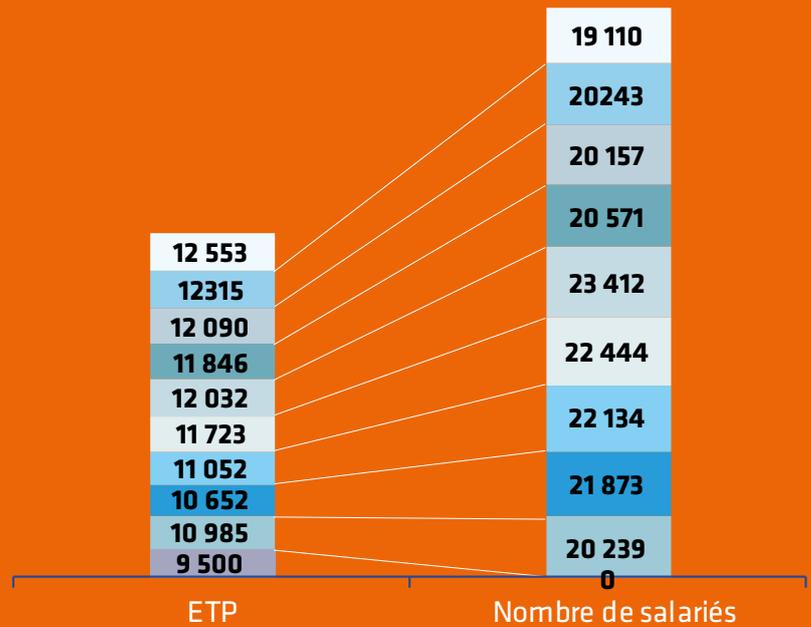
### Le bénévolat statutaire

+ de **2000** administrateurs

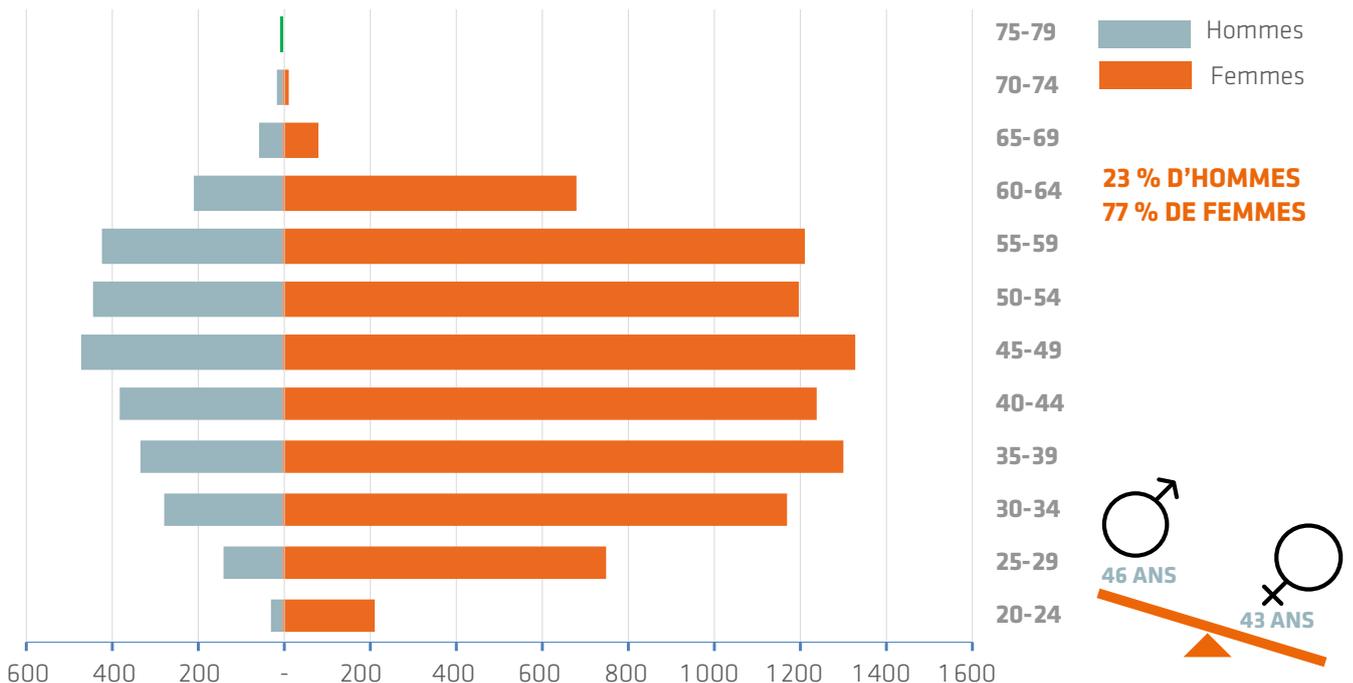
+ de **1 700** réunions  
(CA, bureau, AG)

+ de **250 000** heures  
de bénévolat statutaire

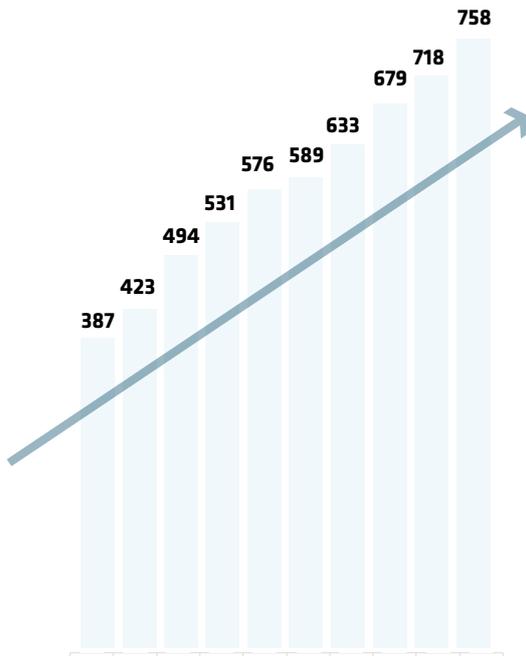
- 2019
- 2018
- 2017
- 2016
- 2015
- 2014
- 2013
- 2012
- 2011
- 2010



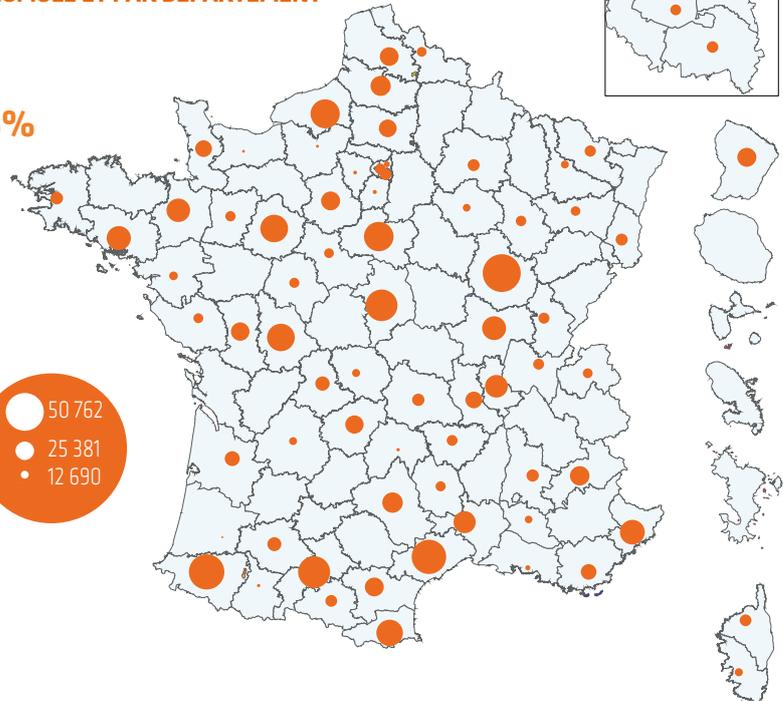
### SUR UN ÉCHANTILLON DE 11 962 CDI PEP



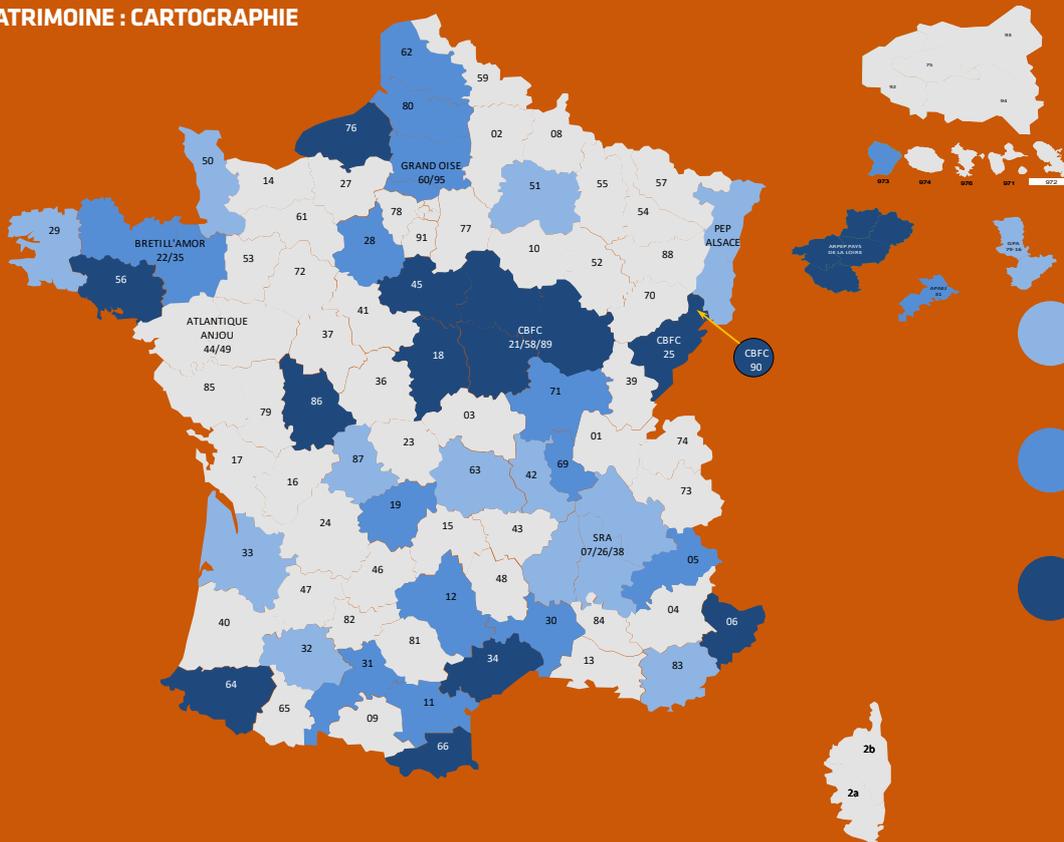
## ÉVOLUTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DES PEP CUMULÉ ET PAR DÉPARTEMENT



+ 95%



## PATRIMOINE : CARTOGRAPHIE



- Actif immobilier brut compris entre 5M€ et 10M€
- Actif immobilier brut compris entre 10M€ et 20M€
- Actif immobilier brut supérieur à 20M€

## GLOSSAIRE

### A

ACM : Accueil collectif de mineurs  
AEDE : Agir ensemble pour les droits de l'enfant  
AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap  
AG : Assemblée générale  
AIDFORPOLY : Aidant - formation - polyhandicap  
ALEFPA : Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie  
ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement  
AMI : Appel à manifestation d'intérêt  
ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes  
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires  
ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme  
APAD : Assistance pédagogique à domicile  
ARPEP : Association régionale PEP  
ARS : Agence régionale de santé  
ASAP : Accélération et simplification de l'action publique  
ASE : Aide sociale à l'enfance  
ATC : Autorité de tarification et de contrôle  
AVIP : À vocation d'insertion professionnelle

### B

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

### C

CA : Conseil d'administration  
CAF : Caisse d'allocations familiales  
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce  
CAPE : Collectif des associations partenaires de l'école publique  
CCAS : Centre communal d'action sociale  
CDSEI : Comité départemental de suivi de l'école inclusive  
CE : Comité d'entreprise  
CESAP : Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées  
CESE : Comité économique et social européen  
CFA : Centre de formation d'apprentis  
CIH : Comité interministériel du handicap  
CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité  
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique  
CNAF : Caisse nationale des allocations familiales  
CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire  
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers  
CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées  
CNEA : Conseil national des employeurs d'avenir (aujourd'hui HEXOPEE)  
CNH : Conférence nationale du handicap  
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie  
COFRAC : Comité français d'accréditation  
COJ : Conseil d'orientation des politiques de jeunesse  
COFIL : Comité de pilotage  
CPO : Convention pluriannuelle d'objectifs

CREN : Centre de recherche en éducation de Nantes  
CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire  
CRIA : Centre de ressources illettrisme et analphabétisme  
CRMH : Centre de ressources multihandicap  
CTA : Cellule territoriale d'appui

### D

DAI : Dispositif d'accompagnement et d'inclusion  
DAME : Dispositif d'accompagnement médico-éducatif  
DEI - France : Défense des enfants international - France  
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire  
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale  
DGS : Direction générale de la santé  
DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale  
DSI : Direction des systèmes d'information

### E

EAJE : Établissement d'accueil du jeune enfant  
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
EMAS : Équipe mobile d'appui à la scolarisation  
EPI : Équipements de protection individuelle  
EREA : Établissement régional d'enseignement adapté  
ESAT : Établissements et services d'aide par le travail  
ESMS : Établissements et services médico-sociaux  
ESPER : Économie sociale partenaire de l'École de la République  
ESS : Économie sociale et solidaire

### F

FACE : Formation, audit, conseil, études  
FGPEP : Fédération générale des PEP  
FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

### G

GAPAS : Groupement des associations partenaires d'action sociale  
GPA : Groupe pluri-associatif

### H

HCFEA : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

### I

IFMK DV : Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels  
IME : Institut médico-éducatif  
IRDSU : Interréseaux des professionnels du développement social urbain  
ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

## J

JPA : Jeunesse au plein air

## L

LADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

## M

MECS : Maison d'enfants à caractère social

MENJS : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

MJC : Maison des jeunes et de la culture

MNA : Mineur non accompagné

## P

PEDT : Projet éducatif de territoire

PEP : Pupilles de l'enseignement public

PEP CBFC : PEP Centre Bourgogne Franche-Comté

PESP : Politiques éducatives et sociales de proximité

PEVLC : Politiques éducatives de vacances, loisirs et culture

PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi

PRH : Pôle ressources handicap

PSM2S : Politiques sociales, médico-sociales et de santé

## Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

## R

RH : Ressources humaines

RSO : Responsabilité sociétale des organisations

## S

SAF : Service d'accueil familial

SAMELY : Service d'accompagnement des mères lycéennes

SAMELYCO : Service d'accompagnement des mères lycéennes et collégiennes

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SAPAD : Service d'assistance pédagogique à domicile

SAPADHE : Service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école

SAS : Société par actions simplifiée

SEPH : Secrétariat d'État aux personnes handicapées

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SI : Système d'information

SNU : Service national universel

## T

TDR : Tête de réseau

TND : Troubles du neurodéveloppement

## U

UFR : Unité de formation et de recherche

UGECAM : Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie

UNAT : Union nationale des associations de tourisme

UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

## W

WIFFI : Workers In Forward For Inclusion

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

A series of horizontal dotted lines for writing, consisting of 25 rows.

FACE PEP

FORMATION - AUDIT - CONSEIL - ÉTUDES

FORMATION

2022

AGIR ENSEMBLE AU SERVICE  
D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE



**Avec FACE PEP,**

accompagner les mutations de nos métiers et développer une politique ressource renforcée sur tous les territoires au service de l'inclusion

**SOLIDARITÉ** / **ÉGALITÉ** / **CITOYENNETÉ** / **LAÏCITÉ**



La solidarité en action